Mai 2022

SABWE MINING SARL

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE MINIERE SABWE MINING SARL

VERSION FINALE

Planet Consulting Africa SARL

Mai 2022

SABWE MINING SARL

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE MINIERE SABWE MINING SARL

Planet Consulting Africa SARL

Table des matières

Projet 1. Lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté à travers l'amélioration de la production de maïs.....7

Projet 2. Desserte en eau par la construction des huit bornes fontaines à pompe immergée manuelle dans les villages du Groupement Kipilingu impactés par le projet SABWE MINING18

Projet 3. Projet d'adduction d'eau à travers la réhabilitation du système existant dans le village Lonshi29

Projet 4. Rénovation, augmentation de la capacité d'accueil et équipement du Complexe Scolaire Saint Jean Bosco de Lonshi 38

Projet 5. Rénovation, augmentation de la capacité d'accueil et équipement du Centre de Santé de Lonshi61

Projet 6. Fourniture en énergie électrique dans le village Lonshi90

Projet 7. Formation aux métiers pour une insertion professionnelle de la jeunesse des villages impactés par le projet Sabwe Mining97

Projet 8. Réhabilitation des deux avenues de Lonshi : Dollars et Commerciale105

Projet 9. Equipement en bancs de classe au bénéfice du Complexe Scolaire Saint Jean Bosco de Lonshi116

Projet 10. Couverture du groupement Kipilingu par un réseau de téléphonie cellulaire d'un opérateur national121

Projet 11. Aménagement d'un terrain de football dans le village Lonshi 126

Projet 12. Prise en charges des primes mensuelles de tout le personnel du Complexe Scolaire Saint jean Bosco et du Centre de Santé de Lonshi 132

Dispositions finales 138

Annexe I. Procès-verbal d'identification de l'espace géographique impacté par le projet Sabwe Mining..... 140

Annexe II. Correspondances et ordres de mission relatifs à la supervision du cahier des charges de Sabwe Mining 142

Annexe III. Procès-verbaux de désignation des membres du CLD 147

Annexe IV. Procès-verbaux d'identification et d'approbation des besoins prioritaires161

Annexe V. Actes de cession 182

Annexe VI. Pièces diverses 190

Liste des sigles et abréviations

OP : Organisation paysanne

RDC : République Démocratique du Congo

PU : Prix Unitaire

PT : Prix Total

Ha : Hectare

DPEM : Direction de protection de l'environnement minier

FNPSS : Fonds national de promotion et de service social

ACE : Agence congolaise de l'environnement

CLD : Comité Local de Développement

UNILU : Université de Lubumbashi

ETD : Entité territoriale décentralisée

DSCRP : Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

CLS : Comité Local de Suivi

MW : Mega watt

GW : Giga watt

GWh : Giga watt heure

KWh : Kilo watt heure

EIES : Etude d'Impact Environnemental et Social

TIC : Technologie de l'Information de la Communication

ONU : Organisation des Nations Unies

PIB : Produit Intérieur Brut

ORM : Opérateurs de Réseaux Mobiles

FIFA : Fédération Internationale du Football

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE MINIERE SABWE MINING SARL

Entre :

I. **La communauté locale affectée comprenant les villages :**

1. Lonshi,
2. Laule,
3. Mwelushi,
4. Miriashi et
5. Lucele-Sabwe

Situé dans :

Le groupement Kipilingu ;

Le secteur de Balamba,

Le territoire de Sakania,

La province du haut-Katanga, en République Démocratique du Congo

Représenté par son Comité Local de Développement (CLD) :

- ✓ Président : Chef NKONDE SONGE Norbert ;
- ✓ Vice-Président : Mr. KAFIMBA Dominique ;
- ✓ Secrétaire: Mr MUSONDA WA MUSONDA Given ;
- ✓ Chargée du social : Mme. KUNDA MWITA ;
- ✓ Conseiller: Mr NGOSA KINDA Franck ;
- ✓ Membre : KALUNGA Elias ;
- ✓ Membre : MUMBA MWILA ;
- ✓ Membre : LAULE KISHIMBE ;
- ✓ Membre: MUSENGE Norbert.

Et ci-après dénommé « la communauté locale » d'une part

Et

II. La société minière : SABWE MINING SARL

Immatriculée au RCCM sous le numéro : CD/LSH/RCCM/16-B-04058

Id Nat: 6-128-N06560N

Ayant son siège au 18901, rue Club Nautique, Quartier Golf, Commune Lubumbashi, Province du Haut-Katanga en République Démocratique du Congo.

Représenté(e) par Mme JOEY QIW, son Directeur Administratif et ci - après dénommée « entreprise minière » d'autre part »

Etant entendu préalablement que

La société Sabwe Mining SARL est détenteur du permis d'exploitation PE n° 13093 valide jusqu'au 13 juillet 2044. Les communautés locales affectées par le projet d'exploitation de la mine relative à ce permis d'exploitation, comprennent celles des villages Lonshi, Laule, Mwelushi, Miriashi et Lucele-Sabwe situés dans le secteur de Balamba, territoire de Sakania, groupement Kipilingu. Cette mine fait partie des celles sur lesquelles ces communautés locales ont des droits coutumiers ainsi qu'en atteste la carte reprise à la figure 1 établie à la suite d'une étude socio-économique et d'une cartographie participative.

Les limites de la mine concernée par le présent accord sont celles fixées par les titres miniers octroyés par l'Etat et consignées dans l'étude d'impact environnemental et social (EIES) du PE n°13093 au moment de sa validation et de son approbation.

Le Chef de Secteur Balamba, M. MWEWA MULOTA assiste à la signature du présent Cahier des charges en qualité de témoin et garant de la bonne application du présent accord en développement dont le contenu est repris dans le tableau 1. Ci-dessous.

Tableau 1. Tableau synthetique des engagements convenus dans ce Cahier des charges

N°	Dénomination de l'infrastructure/ Projet à réaliser	Secteur d'intervention	Communautés Bénéficiaires	Brève description	Chronogramme d'activités	Budget (USD)
01	Lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté à travers l'amélioration de la production de maïs	Agriculture	Lonshi, Laule, Mwelushi, Miriashi et Lucele-Sabwe	Ce projet vise à améliorer le bien-être de la population du groupement Kipilingu affectée par les activités minières de la société SABWE MINING. En effet, il s'agit ici de la distribution de semences améliorées de maïs et d'intrants chimiques (engrais et pesticides). Il sera aussi question d'un accompagnement technique des agriculteurs à travers diverses formations sur des techniques modernes en vue d'accroitre la production du maïs.	2022-2026	631 800
02	Projet d'alimentation en eau potable par la construction de huit bornes fontaines.	Santé/Energie / Assainissement	Lonshi, Laule, Mwelushi, Miriashi et Lucele-Sabwe	Ce projet consiste au forage mécanisé de huit puits d'eau à pompe manuelle pour des raisons d'isolement de certains villages et des difficultés de maintenance des pompes solaires. Ces points de forage seront distribués dans les cinq villages impactés par le projet Sabwe Mining.	2022-2023	110 722,07
03	Projet d'adduction d'eau à Lonshi par la réhabilitation du système d'eau existant.		Lonshi,	Ce projet consistera à réhabiliter le système d'adduction d'eau existant à Lonshi laissé par l'entreprise First Quantum à la population. Cette réhabilitation va consister à alimenter les trois grands réservoirs (châteaux d'eau) de 30 000 litres chacun à partir d'un puit de forage industriel au moyen d'une pompe électrique de capacité 11kw 525v. Ensuite, de ces citernes l'eau sera transportée au moyen d'une tuyauterie et aidée par une pompe de 4 kw pour plus de pression jusqu'aux robinets. Au total près des 3000 m de tuyauterie seront installés et une vingtaine des robinets placés.	2023	88 335

04	Projet de rénovation, d'augmentation de la capacité d'accueil et d'équipement du Complexe Scolaire Saint Jean Bosco de Lonshi.	Education/ Infrastructure	Lonshi, Laule, Mwelushi, Miriashi et Lucele-Sabwe	L'objectif de ce projet et de promouvoir l'éducation. Il consiste d'abord en la réfection des bâtiments de cette école qui existent, en suite en la construction d'un nouveau bâtiment des trois classe de 8m x 5,80m chacune avec un bloc sanitaire avec d'un côté les filles et de l'autre les garçons. En fin en son équipement par les matériels informatiques et les meubles de bureau pour les gestionnaires et les enseignants.	2025-2027	166 997,65
05	Projet de rénovation et d'augmentation de la capacité d'accueil du Centre de Santé de Lonshi.	Santé/ Infrastructure	Lonshi, Laule, Mwelushi, Miriashi et Lucele-Sabwe	Ce projet consiste d'une part en la réfection des bâtiments du centre de santé de Lonshi en état de délabrement mais aussi en la construction d'un nouveau bâtiment de près de 90m² qui aura une réception, une chambre opératoire et deux chambres d'observation en plus d'une douche et une toilette. D'autre part ce projet va consister à équiper ce centre de santé.	2025-2027	97 808,3
06	Projet de fourniture en énergie électrique dans le village Lonshi	Energie	Lonshi	Ce projet consiste en la fourniture et à la prise en charge de la facture de consommation du courant électrique de toute la communauté locale du village Lonshi.	2022-2026	992 994,88
07	Projet de formation aux métiers (formation professionnelle) de la jeunesse des villages impactés par le projet Sabwe Mining	Education/ Travail/ prévoyance sociale	Lonshi, Laule, Mwelushi, Miriashi et Lucele-Sabwe	Ce projet consiste à former aux métiers la jeunesse des villages du groupement Kipilingu impactés par Sabwe mining. Cette jeunesse aucune qualification pour être compétitive sur le marché de l'emploi et profiter de la multitude d'opportunités qu'offre cette entreprise. Les formations seront offertes dans les cinq filières ci-après qui apparaissent comme de premier plan dans les entreprises minières. Il s'agit de : (i) Chauffeur mécanicien, (ii) operateur des engins lourds, (iii) soudure-ajustage et chaudronnerie, (iv) électricité et (v) plomberie. La formation sera sanctionnée par un brevet d'aptitude professionnelle délivré par Sabwe Mining SARL.	2022-2023	68 300

08	Projet de réhabilitation des avenues Dollars et Commerciales à Lonshi.	Infrastructure	Lonshi	Ce projet consiste en la réhabilitation de ces deux avenues en terre battue et en leur entretien régulier. Elles sont longues de 1,5 Km chacune et actuellement en état de délabrement avancé. Etant donné, cet état, les travaux consisteront : -Au bush clearing et stabilisation de la plateforme ; -Au reprofilage simple suivi du compactage ; -A la purge des bourbiers ; -Au rechargement ; -Au rependage ; -A l'arrosage ; et -Au compactage	2024-2025	225 700
09	Equipement en 300 bancs de classe au Complexe Scolaire Saint Jean Bosco de Lonshi.	Education	Lonshi, Laule, Mwelushi, Miriashi et Lucele-Sabwe	Ce projet consiste à équiper l'école Saint Jean Bosco de 300 bancs de classe métalliques moyens à commander au près d'un entrepreneur habilité au besoin local.	2026	48 500
10	Projet de couverture du groupement Kipilingu par un réseau de téléphonie cellulaire d'un opérateur national.	Numérique/ Technologie de l'information et de communication	Lonshi, Laule, Mwelushi, Miriashi et Lucele-Sabwe et d'autres villages environnants	Ce projet vise à connecter le groupement Kipilingu longtemps enclavé sur le reste de la RDC. Le projet consiste à l'installation des antennes de télécommunication et à la signature d'un contrat (engagement) entre Sabwe Mining et Airtel RDC pour la fourniture de tous les services de téléphonie mobile et de qualité meilleure dans le groupement Kipilingu notamment : la messagerie, les appels, l'internet et la monnaie électronique. Ce projet constitue un moteur de développement important de cette entité.	2022-2026	710 640

11	Projet d'aménagement d'un terrain de football	Sport et loisir	Lonshi, Laule, Mwelushi, Miriashi et Lucele-Sabwe	Ce projet d'aménagement d'un terrain de football vise à doter le village Lonshi en particulier et le groupement Kipilingu en général d'un cadre de sport et de loisir pour l'épanouissement de sa jeunesse. Les travaux consisteront au dessouchage et décapage, au nivellement et compacte, au traçage, à la mise en place des poteaux (bois) et au placement des 15 bancs métalliques.	2026	49 640
12	Projet de prise en charge des primes mensuelles des agents du Complexe scolaire Saint Jean Bosco et du Centre de Santé de Lonshi.	Travail, emploi et prevoyance social, Education, Santé	Lonshi, Laule, Mwelushi, Miriashi et Lucele-Sabwe	Ce projet de prise en charge des primes mensuelles de tout le personnel du Complexe scolaire Saint Jean Bosco et du Centre de Santé de Lonshi vise à garantir un accès aux soins de santé à tous ainsi que l'éducation primaire et secondaire.	2022-2027	840 776
TOTAL					**4 027 214**	

Nous disons : Quatre millions vingt-sept mille deux cent quatorze dollars américain

Projet 1. Lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté à travers l'amélioration de la production de maïs

1.1. Titre du projet :

Lutte contre l'insécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté à travers l'amélioration de la production de maïs

1.2. Secteur d'intervention:

Agriculture, emploi

1.3. Contexte et justification

Comme pierre angulaire de la sécurité alimentaire, l'agriculture est l'une des activités placées au cœur de la vie de l'humanité. Elle est exercée à l'échelle planétaire et constitue une source d'alimentation pour les humains et les animaux. Dans différentes régions du monde, elle est pratiquée suivant les habitudes alimentaires et préférences culturales tout en tenant compte des us et coutumes du milieu concerné.

Depuis des années, les techniques et opérations agricoles ont sensiblement évolué, allant du manuel à la mécanisation en passant par la traction animale. Aujourd'hui, des techniques plus performantes et d'intrants de qualité sont communément utilisés en vue d'améliorer le rendement des cultures.

En Afrique, plusieurs pays multiplient leurs efforts pour promouvoir l'agriculture avec des gros investissements. Il en est aussi de la République démocratique du Congo (RDC) où plusieurs efforts ont été consentis, en occurrence du projet du parc agro industriel de BUKANGALOZO, du projet agricole de KANYAMA KASESE pour arriver satisfaire les besoins alimentaires de sa population. Cependant, de manière générale, l'agriculture congolaise demeure encore paysanne dans sa globalité et implique en majeure partie, les petits producteurs. Elle constitue une activité génératrice des revenus pour certains ménages, spécialement les ménages paysans.

Dans la zone sud du pays, communément appelée Grand Katanga, la pauvreté des sols constitue un problème majeur qui influence négativement le rendement des cultures. La province du Haut Katanga où la culture de maïs occupe la première place, se voit confrontée

aux chutes des rendements suite à la pauvreté des sols et mauvaises techniques et pratiques agricoles qui dégradent de plus en plus les sols. A ceci s'ajoute une accessibilité limitée d'intrants chimiques (engrais et pesticides) suite à une flambée de prix de ces derniers. En conséquence, l'activité agricole est progressivement abandonnée en faveur d'autres activités considérées comme génératrices immédiates des revenus pour la survie des familles des populations locales. Ceci est particulièrement le cas de la population du groupement Kipilingu dans le territoire de Sakania. Cette situation a pour conséquence l'accroissement de l'insécurité alimentaire dans la province du Haut Katanga.

Ainsi, dans le cadre ses obligations sociétales, l'entreprise SABWE MINING a initié un projet d'appui aux producteurs de Maïs dans le groupement Kipilingu en vue d'améliorer la production de cette spéculation dans la contrée. Au point de vue pratique, ce projet sera axé sur la distribution de semences améliorées de maïs et d'intrants chimiques (engrais et pesticides). Il sera aussi question d'un accompagnement technique des agriculteurs à travers diverses formations sur des techniques modernes en vue d'accroitre la production du maïs. Cette assistance équivaudra à une superficie d'un minimum de 400 hectares pour une population agricole constituée en organisations paysannes (OP). Ceci conduira à l'occupation d'une grande masse de population et impactera positivement et durablement la situation socio-économique du territoire de SAKANIA via la diminution de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire, du chômage et augmentation des revenus.

1.4. Description du projet

Ce projet vise à améliorer le bien-être de la population du groupement Kipilingu affectée par les activités minières de la société SABWE MINING. En effet, il s'agit ici de la distribution de semences améliorées de maïs et d'intrants chimiques (engrais et pesticides). Il sera aussi question d'un accompagnement technique des agriculteurs à travers diverses formations sur des techniques modernes en vue d'accroitre la production du maïs. Cette assistance équivaudra à une superficie d'un minimum de 400 hectares pour une population agricole constituée en organisations paysannes (OP). Ceci conduira à l'occupation d'une grande masse de population et impactera positivement et durablement la situation socio-économique du territoire de SAKANIA à travers la diminution de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire, du chômage et augmentation des revenus.

1.5. Objectifs du projet

Le présent projet a pour objectif principal d'améliorer le niveau de sécurité alimentaire et réduire sensiblement la pauvreté dans le groupement Kipilingu.

D'une manière spécifique, ce projet vise à :

- Augmenter le rendement de maïs par hectare, et par là, améliorer la production de cette spéculation dans la région ;
- Contribuer à l'agriculture durable qui réduirait le taux de chômage par la création d'emplois durables ;
- Contribuer à l'acquisition des nouvelles techniques et pratiques agricoles qui tiennent compte des effets du changement climatique.

1.6. Lieu et localisation du projet

Le présent projet sera exécuté dans cinq villages du groupement Kipilingu, à savoir : Lonshi, Miriashi, Mwelushi, Laule, Luccele-Sabwe. Le groupement Kipilingu partage une longue frontière avec la Zambie où une grande partie d'intrants agricoles est importée. Cette zone jouit d'un climat tropical humide ayant deux saisons, dont la saison sèche et la saison de pluie qui est propice à la culture du maïs. La position du groupement Kipilingu s'avère géographiquement stratégique pour la population de la région en ce qui concerne les échanges commerciaux. La figure 2 ci-dessous, présente la carte de localisation du site agricole dans le cadre du cahier des charges de Sabwe Mining et les coordonnées géographiques des sommets du dit sites quant à elles sont reprises dans le tableau 2.

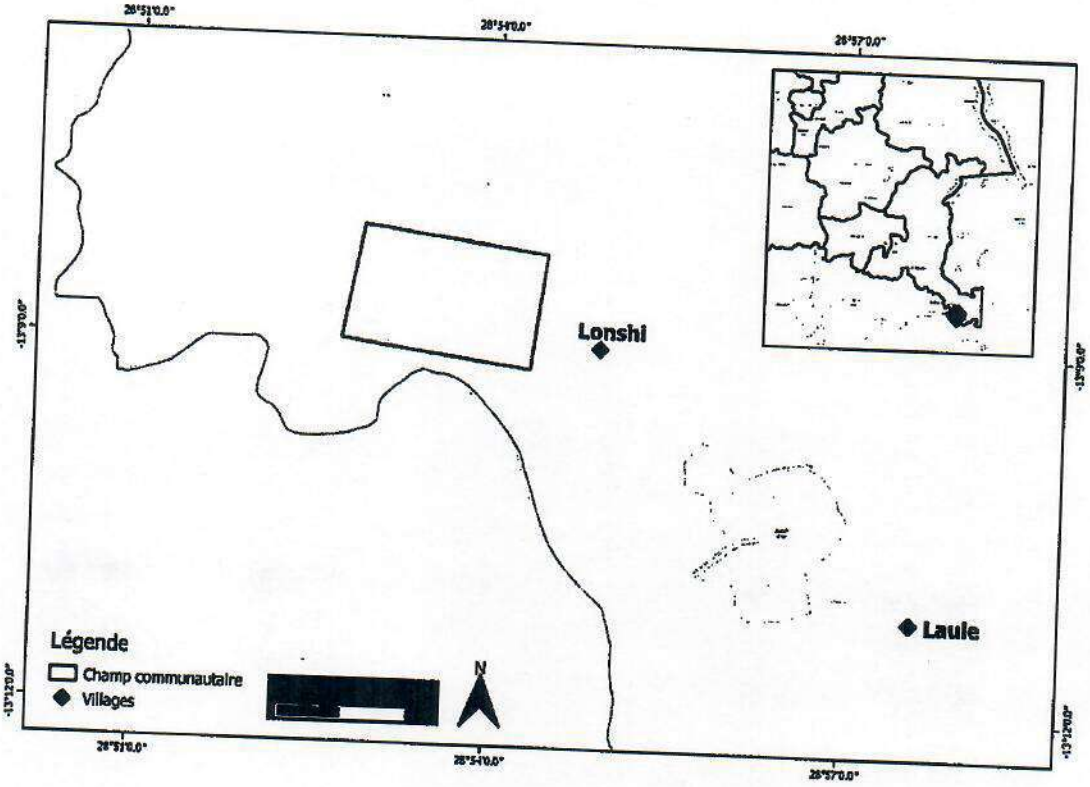


Figure 2. Localisation du site agricole retenu dans le cadre du cahier des cahrges de Sabwe Mining.

Tableau 2. Coordonnées géographique des sommets du site agricole retenu dans le cadre du cahier des charges de Sabwe Mining.

Points champs	Latitude	Longitude
1	13° 8'4.03"	28°52'53.78"
2	13° 8'59.65"	28°52'43.38"
3	13° 9'12.48"	28°54'18.83"
4	13° 8'16.03"	28°53'11.24"

1.7. Stratégie et méthodologie d'exécution

Pour l'exécution de ce projet, des missions de terrain avaient été réalisées dans le groupement KIPILINGU en vue d'identifier les besoins primaires des populations et faire un état de lieu agricole pour les ménages impactés par les activités minières. Des entretiens et échanges ont été organisés en vue de la sensibilisation du projet à exécuter dans la zone et présenter les attentes du projet. Les prospections et inspections des champs ont été réalisées afin de faire une mise à jour de l'état de lieu. En somme, 2000 ménages issus des cinq villages

précités seront sélectionnés et conviés à un atelier d'échange et de formation avant exécution du projet.

Ces ménages sélectionnés et retenus par l'entreprise SABWE MINING seront structurés en organisations paysannes (OP) constituées d'environ 25 ménages chacune. Ces OPs installées et regroupées selon l'approche du Village Agricole (VA) seront composées d'une équipe dirigeante (président, vice-président, secrétaire, trésorier, ainsi que des membres) qui sera votée par les paires. Chaque OP sera bénéficiaire d'une superficie de 10 hectares et des intrants y afférents (semence et intrants chimiques). D'une façon pratique, l'entreprise SABWE MINING mettra à la disposition de chaque OP : 250 kg de semence de maïs améliorée (composite Babungo ou UNILU), 2.5 tonnes d'engrais NPK (10-20 -10), 2 tonnes Kg d'urée (46%), et les pesticides (besoin à spécifier selon le cas).

L'entreprise SABWE MINING, à travers une structure spécialisée à laquelle elle fera recours pour la conduite du projet, s'engage à assurer (financer) les opérations d'ouverture de terrain (dessouchage et activités y afférentes). Toute autre opération, entre autre labour, sarclage, épandage de produits, récolte et autres activités seront à charge de l'organisation paysanne (OP).

Les organisations paysannes (OP) bénéficieront d'une assistance technique en termes de renforcement des capacités de la part de l'entreprise SABWE MINING. Cet encadrement sera assuré par une équipe extérieure (structure spécialisée) sous forme des ateliers et écoles au champ selon le calendrier agricole. Les visites de supervision de terrain se feront d'une façon régulière et elles seront prises en charge par l'entreprise SABWE MINING.

A l'issus de chaque campagne, un remboursement en nature sur la production sera opéré par l'OP bénéficiaire afin d'assurer la durabilité du projet. D'une manière pratique, une tonne de maïs sec par hectare comme produit de récolte sera remboursée par l'OP bénéficiaire. Le CLD sera chargé de suivi, de collecte, de conditionnement et de stockage de maïs grain remboursé. Ce maïs remboursé qui sera gardé et géré par le CLD constituera une source de financement pour les prochaines campagnes agricoles.

Les évaluations mi-parcours et les échanges d'expérience seront régulièrement organisées entre les agronomes de terrain (issus de la structure spécialisée), les membres du CLD, les OPs et le représentant de l'entreprise SABWE MINING afin de s'assurer de la bonne conduite du projet.

1.8. Etude technique

SABWE MINING financera la culture de 400 hectares de maïs au bout de 5 ans remboursables par les organisations paysannes à l'échelle de 20% de la production totale.

a. Besoin total au bout de 5 ans :

- Surface totale à cultiver : 400 hectares ;
- Quantité de semences: 10 tonnes ;
- Quantité de NPK au: 100 tonnes
- Quantité d'urée : 100 tonnes
- Pesticide : à apprécier selon le cas

b. Besoin par hectare :

- Semences de maïs : 25kg par hectare
- NPK : 250kg par hectare
- Urée : 250kg par hectare
- Pesticide: sous appréciation.

c. Production attendue

En utilisant la variété améliorée et en apportant les quantités requises d'intrants chimiques (engrais et pesticides), les prévisions de rendement sont portées à un minimum de 3 tonnes à l'hectare. Ainsi donc, une moyenne annuelle de 1200 tonnes sera projetée sur les 400 hectares à emblaver dans le groupement Kipilingu. Ainsi, l'estimation de l'évolution de la production se présente de la manière ci-après :

- Année (1) : Au moins 1200 tonnes de maïs grain ;

- Année (2) : Au moins 1800 tonnes de maïs grain ;

- Année (3) : Au moins 2100 tonnes de maïs grain.

1.9. Chronogramme des activités

Les tableaux 3 et 4 reprennent respectivement le calendrier quinquennal et annuel des activités à conduire dans l'implémentation de ce projet.

Tableau 3. Calendrier quinquennal des activités agricoles

Activités	Chronogramme quinquennal				
	2022	2023	2024	2025	2026
Identification des sites agricoles, Sensibilisation et sélection des ménages bénéficiaires					
Ouverture du site agricole Dessouchage du terrain (village agricole)					
Fourniture semences					
Fournitures NPK					
Fourniture urée					
Fourniture pesticides (Insecticides, fongicides et herbicides)					
Transport des semences et intrants sur les sites					
Formation sur les nouvelles techniques et pratiques agricoles					
Formation sur la conservation des récoltes					
Formation sur l'entreprenariat					
Formation des encadreurs					
Suivi et encadrement des producteurs					
Expertise de l'Université					

Tableau 4. Calendrier annuel des activités agricoles

N°	Activité	Période
1	Identification et structuration des OPs	Juin 2022
2	Ouverture du site (en charge de SABWE MINING) et préparation de terrain par les membres des OPs	Août 2022
3	Acquisition des intrants agricoles (semence, engrais et pesticides)	Chaque mois de Juillet
4	Labour, hersage et semi	Septembre-Octobre
5	Distribution des intrants	Chaque mois d'octobre
6	Assistance technique et renforcement des capacités des membres des OPs	Durant toute la campagne
7	Récoltes et remboursement	Chaque fin de saison

1.10. Suivi et évaluation du projet

Comme requis et tel que prescrit par l'instruction du cahier de charge, il sera établi un mécanisme de suivi évaluation qui aura pour objectif de suivre et d'apprécier les changements obtenus consécutivement au projet eu égard aux objectifs assignés ainsi que de l'impact sur la population cible. Cette démarche de suivi et évaluation sera assurée par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur du territoire, d'un délégué de l'entreprise SABWE MINING, et d'au moins quatre représentants de la communauté locale. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi ici-bas repris en plus des aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à Sabwe Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la

Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau de contrôle de l'exécution du projet.

1.11. Indicateurs de suivis du projet

S'agissant des indicateurs de suivi, les éléments suivants seront observés :

- Un village agricole avec les coordonnées géodésiques retraçant les 500 hectares est installé ;
- Les organisations paysannes (OPs) sont bien structurées et fonctionnelles selon le prescrit du statut ;
- Les intrants agricoles (semences, engrais et pesticides) sont acquis et bien distribués aux OPs ;
- Les membres des OPs sont renforcés en capacités ;
- La production du maïs est améliorée dans la zone impactée.

1.12. Bénéficiaires

➢ Les bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directement ciblés comprennent les petits agriculteurs actifs dans les villages ci-haut identifiés du groupement Kipilingu. Une attention particulière sera portée à l'appui des familles vulnérables ou susceptibles d'être vulnérables (femmes veuves, personnes vivant avec handicap, etc.). Environ 1000 ménages vont directement bénéficier de ce projet, soit en moyenne 6000 personnes, par le biais de formations directes, de leur participation aux activités de mise en œuvre et de la remise d'apport en nature (semences et intrants chimiques).

➢ Les bénéficiaires indirects

En outre, plus de 2000 autres familles vivant dans la zone ciblée du groupement Kipilingu bénéficieront des effets induits du projet, comme l'accès au maïs de qualité et à l'augmentation de la disponibilité alimentaire. Ce bénéfice indirect du projet sera étendu dans le groupement Kipilingu y compris les entités non ciblées du territoire de Sakania, Kasumbalesa et Lubumbashi.

1.13. Résultats attendus

- La distribution des intrants agricoles pour une superficie de 500 ha réalisée
- La pauvreté, le chômage et insécurité alimentaire diminué
- La production du mais dans le territoire de SAKANIA augmentée
- Emplois durables crées et revenus augmenté.

1.14. Encadrement et formation:

En ce qui concerne le renforcement des capacités de la communauté cible, une équipe extérieure sera engagée par l'entreprise SABWE MINING à cette fin. Il sera donc question de suivre techniquement les agriculteurs sur terrain et d'assurer quelques formations théoriques et pratiques en guise d'école aux champs. Les bénéficiaires seront aussi formés en comptabilité et en élaboration du business plan pour le tenue de leurs organisations au point de vue commerciale.

1.15. Budget total et source de financement

Ce projet sera entièrement financé par l'entreprise SABWE MINING dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis de la communauté du groupement Kipilingu affectée par ses activités minières.

Le tableau 5. Reprend le budget détaillé du projet agricole.

Tableau 5. Budget détaillé du projet agricole

N°	Spécification	Quantité	Unité	PU (USD)	PT (USD)
1	Identification des sites agricoles, Sensibilisation et sélection des ménages bénéficiaires	ftt	ftt	1500	9000
2	Ouverture du site agricole Dessouchage du terrain (village agricole)	400	Ha	300	120000
3	Fourniture semences	400	Sacs de 25 kg	85	34000
4	Fournitures NPK	2000	Sacs de 50kg	55	110000
5	Fourniture urée	2000	Sacs de 50kg	53	106000
6	Fourniture pesticides (Insecticides, fongicides et		NS	158	79000

N°	Spécification	Quantité	Unité	PU (USD)	PT (USD)
	herbicides)				
7	Transport des semences et intrants sur les sites	225	Tonnes	400	90000
8	Formation sur les nouvelles techniques et pratiques agricoles	150	Personnes	150	22500
9	Formation sur la conservation des récoltes	150	Personnes	30	4500
10	Formation sur l'entreprenariat	150	Personnes	30	4500
11	Formation des encadreurs	15	Personnes	200	300
12	Suivi et encadrement des producteurs	260	séances	200	52000
Total					**631 800**

Nous disons : Six cent trente et un mille huit cents dollars americains

Projet 2. Desserte en eau par la construction des huit bornes fontaines à pompe immergée manuelle dans les villages du Groupement Kipilingu impactés par le projet SABWE MINING

2.1. Titre du projet :

Projet de desserte en eau par la construction de huit bornes fontaines à pompe immergée manuelle dans les villages du groupement Kipilingu impactés par le Projet SABWE MINING.

2.2. Secteur d'intervention

Energie, santé et assainissement

2.3. Contexte et justification du projet

De tout temps, se procurer une eau saine, en quantité suffisante sans avoir à parcourir une longue distance, a toujours été une priorité absolue pour l'homme, en raison de l'utilité de cette denrée dans la plupart des secteurs d'activités humaines.

Trois décennies de sous-investissement, aggravées par la destruction des installations durant le conflit, ont grandement détérioré les infrastructures et les services d'eau de la RDC. Seuls 26 pour cent de la population congolaise ont accès à une eau potable salubre, une estimation bien en dessous de la moyenne des 60 pour cent pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Cet état des choses résulte du contexte administratif fragile du pays, de l'absence de contrôle effectif du développement du territoire, des moyens financiers insuffisants, ainsi que des problèmes techniques.

En effet, dans plusieurs provinces du pays, les institutions décentralisées en charge de l'eau ne sont pas en place, affaiblissant ainsi les capacités des autorités provinciales et locales. Ainsi, il s'observe un vide de gouvernance dans ce secteur. La contrainte institutionnelle résiderait ici dans la multiplicité des intervenants sans une coordination suffisante entre eux. La REGIDESO qui a la coordination dans ses attributions n'a pas les capacités nécessaires en termes d'outils et des ressources pour assumer convenablement sa mission. Sur le plan technique, la multiplicité des marques de pompes à eau disséminées à travers le pays, l'indisponibilité des pièces de rechange, la faiblesse de la gestion communautaire des ouvrages dans certaines ETD, posent un sérieux défi pour la maintenance, l'entretien et la

continuité de service et partant de là, l'atteinte des objectifs de couverture. Sur le plan financier en fin, le secteur fait face à une insuffisance des ressources pour son financement. Le financement d'adduction en eau potable en milieu rurale sur le budget d'investissement public est allé décroissant depuis trois décennies. Aujourd'hui, il est largement tributaire du financement extérieur qui reste également faible par rapport aux besoins.

Cet état des choses accentue davantage la pénurie en eau potable, surtout dans les zones rurales mais également de façon croissante dans les villes connaissant une expansion rapide. La population souffre d'une insuffisance en eau potable et d'un éloignement excessif par rapport aux points d'eau de la zone.

Les conséquences sociales et sanitaires de cette rupture des services d'eau sont considérables. Les tranches les plus pauvres de la société sont touchées de façon disproportionnée. La corvée du transport de l'eau est quotidienne et elle peut durer trois à quatre heures par jour. Ce sont les femmes, essentiellement, qui l'assument.

Pour ces raisons sus évoquées, la République Démocratique du Congo a encore d'énormes défis à relever dans ce secteur pour augmenter le taux d'accès à l'eau potable de sa population rapidement grandissante malgré ses immenses ressources en eau douce. C'est ainsi que la réhabilitation du secteur de l'eau est l'une des priorités majeures du Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRP) mais aussi des plans de développement des différentes entités territoriales décentralisées.

Dans le souci de soutenir le développement communautaire par le gain engendré par l'exploitation minière, le code minier révisé consacre le cahier des charges qui est un ensemble d'engagements périodiques négociés et pris entre le titulaire de droit minier d'exploitation ou l'autorisation d'exploitation de carrière permanente et les communautés locales affectées par le projet minier, pour la réalisation des projets de développement communautaire durables. Il finance les besoins exprimés par les communautés locales, accorde aux ETD des dons ou des prêts, selon la rentabilité du projet, pour la réalisation d'activités génératrices de revenus et d'infrastructures de base dont celles relatives à l'eau et à l'assainissement.

Dans le groupement de Kipilingu bien qu'il existe une entreprise minière, l'accès à l'eau pose problème. Le groupement ne dispose pas de réseau de distribution d'eau. L'accès à l'eau potable se faisant uniquement par des points de distribution collectifs traditionnels (sources, puits, rivières) qui ne présentent pas un niveau d'aménagement suffisant (protection contre

les infiltrations polluantes) susceptibles de prémunir les populations des infections diarrhéiques.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce projet qui consiste en l'alimentation en eau potable dans les cinq villages : Lonshi, Laule, Mwelushi, Miriashi et Lucele-Sabwe impactés par le projet d'exploitation minière de SABWE MINING SARL. Il vise à augmenter le taux de la desserte en eau potable et à améliorer la gestion du service de l'eau dans les cinq villages précités.

2.4. Brève description du projet

Ce projet d'adduction d'eau potable consiste au forage de huit puits à pompe immergée manuelle dans les villages impactés par le projet de l'entreprise minière Sabwe Mining. L'implémentation de ce projet sur le terrain débutera par l'organisation des équipes affectées au projet, le briefing lié aux objectifs de la mission, études des plans et stratégies de transport des équipements et approvisionnements de sites etc.

Après cette étape de planification, une mobilisation des machines (Compresseur, Générateur) et des tuyaux haute pression de soufflage et d'aspiration sera faite pour : (i) les travaux d'air Lift par pallier selon la capacité de rechargement du puits durant 5 heures du temps, (ii) les travaux Test du débit par pallier durant 4h de temps par ouvrage. Il s'en suivra le nettoyage de la surface où sera érigée la margelle, le tissage des armatures, installation du coffrage et bétonnage selon le plan, le design et le dosage de béton convenus. En fin interviendra l'installation de la pompe immergée manuelle de marque Afridev et de tous ses accessoires.

La figure 3 reprend la carte sur laquelle sont localisées les huit bornes fontaine qui seront construites dans le cadre du présent cahier des charges.

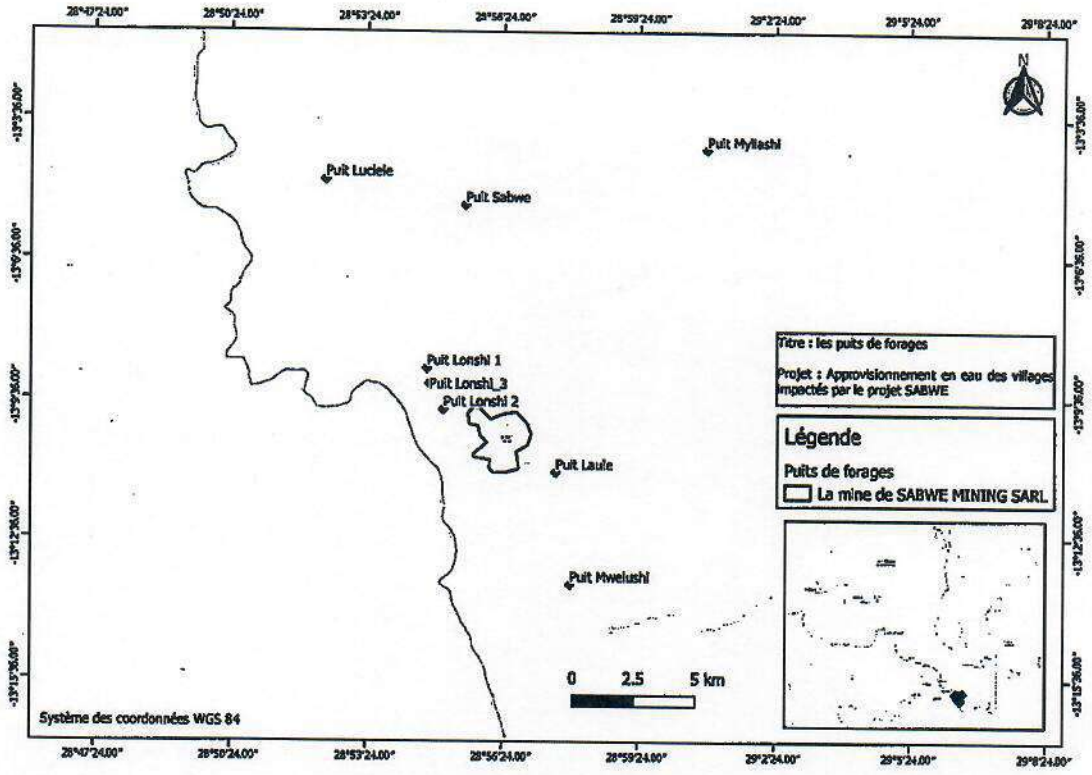


Figure 3. Carte de localisation des huit bornes fontaine qui seront construites dans le cadre du présent cahier des charges Sabwe Mining

2.5. Objectif du projet

D'une manière globale, ce projet d'adduction d'eau potable consiste en la fourniture d'une façon permanente, d'une eau saine et suffisante à toute la communauté de la chefferie de Balamba impactée par le projet d'exploitation minière de SABWE MINING.

Au point de vu spécifique, ce projet consiste à :

- ✓ Renforcer l'accès à l'eau potable ;
- ✓ Préserver la santé humaine en luttant contre les maladies et infections d'origine hydrique ;
- ✓ Capitaliser le temps dans la gestion des activités de la ménagère en réduisant sensiblement la distance d'approvisionnement en eau potable.
- ✓ Réduire sensiblement la distance par rapport à l'approvisionnement en eau potable.

2.6. Bénéficiaire

Les villages Lonshi, Laule, Mwelushi, Miriashi et Lucele-Sabwe restent les bénéficiaires prioritaires de ce projet une fois implémenté.

2.7. Résultats attendus

Afin de répondre aux objectifs spécifiques ci-dessus. Quatre résultats seront enregistrés. C'est notamment :

1. Huit bornes fontaines à pompe manuelle avec finalité de procurer de l'eau en quantité suffisante à la population du village Lonshi sont construites ;
2. La qualité de l'eau est garantie et devient très accessible à la population des villages impactés par le projet SABWE MINING;
3. Les acteurs ruraux sont mobilisés, sensibilisés et formés pour assurer la gestion durable des structures d'approvisionnement en eau mise à leur porté.

2.8. Stratégie opérationnelle

La stratégie d'intervention globale du projet s'inscrit dans la politique nationale pour le développement du Service Public de l'Eau en milieu rural, qui a pour objectif de fournir, de façon durable, une eau de qualité, en quantité suffisante et accessible à tous. Il entre dans le cadre des Droits Humains en visant pour les populations rurales du groupement Kipilingu l'amélioration de leur droit à l'accès à une eau de qualité. Cet accès à l'eau, devra répondre aux critères d'accessibilité, de disponibilité, d'acceptabilité et de qualité. La stratégie globale se base donc sur trois axes suivants :

- ✓ La mobilisation d'une eau de qualité et en quantité suffisante ;
- ✓ L'amélioration de l'accès à l'eau ;
- ✓ La durabilité du service de l'eau.

Ces trois axes sous-tendent les actions ci-après à mener dans le cadre de ce projet:

- ✓ La mobilisation, la vérification et la caractérisation de la ressource en eau mobilisable pour les villages à alimenter ;
- ✓ La réalisation d'infrastructures améliorant et facilitant l'accès à l'eau. Ceci impliquant des études, des travaux et un suivi- contrôle de ces travaux ;

- ✓ L'assurance de la durabilité et de la rentabilité des infrastructures, notamment par des réalisations des tests de qualité, mais également par l'appui, la formation et l'accompagnement de structures locales de gestion efficace ;

Le projet sera exécuté par un entrepreneur recruté par l'entreprise par appel d'offre. La priorité sera accordée aux entreprises locales s'il y en a. La communauté locale est associée comme main d'œuvre dans l'exécution du projet en cas de besoin selon les lois du pays.

L'entreprise sélectionnée devra procéder obligatoirement à :

- ✓ Des études hydro géologiques pour mesurer la disponibilité de l'eau sur le site ;
- ✓ L'aménagement du site, le forage, travaux de construction, travaux d'installation et remise des ouvrages ;
- ✓ Un comité local de gestion et d'entretien sera formé par l'entrepreneur pour maintenir le bon fonctionnement de l'ouvrage. Ce comité composé généralement de 5personnes seront chargées d'assurer le fonctionnement harmonieux, la sécurité et l'entretien de ces ouvrages.

2.9. Stratégie adoptée pour la sélection des sites

Les populations visées par le projet sont parmi les plus vulnérables par rapport à un accès durable à une eau potable de qualité. Elles se plaignent d'utiliser l'eau des rivières et des marais pourtant non conseillée à la consommation.

Parmi ces villages, une sélection des sites de forage a été faite au regard des critères suivants dans les limites du budget disponible pour l'intervention :

- Une population suffisante pour justifier la présence d'une borne fontaine ;
- L'assurance d'une ressource en eau permettant de couvrir l'ensemble des besoins ;
- Le mode de mobilisation de la ressource en eau ;
- Le taux de couverture actuel des besoins en eau ;
- L'existence d'intervention en cours ou planifiée ;
- La complémentarité avec les interventions du projet agricole ;
- L'intérêt au regard du développement du principe de délégation de gestion communautaire

Les coordonnées géographiques de points de ces huit forages sont reprises dans le tableau 6.

Tableau 6. Coordonnées géographiques des points de forage dans les villages impactés par le projet Sabwe Mining

Villages	Puit	Latitude	Longitude
Lonshi	Puit_1	13° 8'53.30"	28°54'44.74"
Lonshi	Puit_2	13° 9'19.96"	28°54'48.83"
Lonshi	Puit_3	13°10'54.47"	28°55'8.39"
Lucele	Puit_1	13° 4'56.01	28°52'28.99"
Sabwe	Puit_1	13° 5'28.56"	28°55'34.20"
Laule	Puit_1	13°11'11.59"	28°57'34.76"
Mwelushi	Puit_1	13°13'36.03"	28°57'53.96"
Milyashi	Puit_1	13° 4'15.81"	29° 0'53.44"

2.10. Chronogramme d'activité

Ce projet sera implémenté en saison sèche pour raison de faisabilité notamment l'accessibilité des différents sites. La fourchette Mai – Septembre 2024 a été retenue. Le tableau 7 reprend le chronogramme d'activités relatives à la mise en œuvre de ce projet.

Tableau 7. Chronogramme d'activités relatives à l'implémentation du projet de desserte en eau à travers la construction de huit bornes fontaines dans les cinq villages impactés par Sabwe Mining SARL.

Activités	Année 2024				
	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept
Installation chantier	■				
Forage		■	■		
Construction des margelles			■		
Installation des pompes				■	
Livraison des ouvrages					■

2.11. Suivi et Evaluation du projet

Pour se rassurer de la bonne réalisation des composantes du projet, il sera mis en place un mécanisme de suivi et évaluation. Ce programme se chargera d'évaluer régulièrement le niveau d'exécution tel que convenu et l'impact du projet au niveau des bénéficiaires sélectionnés.

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Sakania et composé d'un (1) délégué de Sabwe Mining et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi ci-dessous repris en plus des aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à Sabwe Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau de contrôle de l'exécution du projet.

Les indicateurs objectifs et quantifiables ci-après seront établis dans le souci d'un suivi objectif du programme :

- Le forage de 8 puits est réalisé dans les cinq villages impactés par le projet SABWE MINING ;
- Une formation par l'entrepreneur sur la maintenance des bornes fontaines est effective ;
- Les kits d'entretien et de réparation des pompes sont mis à la disposition de la communauté ;
- Un rapport annuel sur la gestion des installations est régulièrement fourni.

2.12. Budget du projet

Ce projet va couter : **110 722,07 USD**

Nous disons : Cent dix milles sept cent vingt deux dollars américain.

Ci-aprè le devis détaillé :

AGIES SARL

SOCIETE GENERALE DE GENIE CIVIL - ENVIRONNEMENT

RCCM: Nº CD/ KIN/RCCM/14-B-2009 NIF : A1404107F Id. Nat. : 01-490-N80032Z

Certificat d'Agrément ITPR de catégorie A No 184/EC-A/03-20/KN

Offre de prix pour

FACTURE PROFORMA DES FORAGES PRODUCTIFS MECANIQUES DES PUITS D'EAU EQUIPE DES POMPES MANUELS

FACTURE PROFORMA

- PROPOSITION FINANCIERE



Maitre d'ouvrage :

AVRIL 2022

TRAVAUX DE FORATION DES 8 POINTS D'EAU EQUIPE D4UNE POMPE MANUEL

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD	Stratégie
I	Installation chantier, repli de chantier	FF	8	1 227,10	9 816,80	Organisation des équipes affectées au projet, briefing lié aux objectifs de la mission, études des plans et stratégie, transport des équipements, approvisionnements de sites etc.
II	Forage proprement dite 8"	m	400	143,23	57 292,00	Mobilisation de l'engin de forage
2	Développement du forage par air lift	Heure	8	440,00	3 520,00	Mobilisation des machines (Compresseur, Générateur, Tuyau haute pression de soufflage et d'aspiration pour les travaux d'air Lift par pallier selon la capacité de rechargement du Puits durant 5 heures du temps.
3	Essai de pompage	Heure	8	930,50	7 440,00	Mobilisation des machines (Compresseur, Générateur, Tuyau haute pression et d'aspiration pour les travaux Test du débit par pallier 4h par ouvrage.
4	Construction d'une margelle de 10 cm d'épaisseur en béton armé (de 0,50m) large (0,40)	Pce	8	1 225,10	9 800,80	Nettoyage de la surface ou sera érigé la margelle, tissages des armatures, installation du coffrage et bétonnage selon le plan et design, respect de dosage et prise de béton, avec un arrosage successif avant de faire d'autres installations.
5	Aménagement Trottoir de 10cm d'épaisseur en béton armé largeur d'1m, construite à la périphérie de la margelle,	Pce	8	884,35	7 074,80	Aménagement du trottoir, Arrosage et respect de la prise avant d'autre installation.
III	**Installation d'une Pompe Manuelle**	**Pce**				
1	Fourniture et pose de la Pompe AFRIDEV et Accessoires	Kit	8	1 820,20	14 561,6	Fourniture des Kits complet des pompes Afridev et leurs accessoires (Tuyaux, Cylindre, Colle Tangit, Décapant, Tuyau d'aspiration de 75mm de diamètre et la corde de supports colonne d'exhaure.).
2	Kit de premier entretien	Kit	8	152,00	1 216,00	Fourniture de 10 Kits complet dans leurs boites d'outils spéciaux pour les équipements.
3	**TOTAL un forage**			13 840,75	110 722,00	
	TOTAL POUR 8 FORAGE		8		110 722,00	

Nous disons : **'Cent dix mille sept-cent vingt-deux dollars américains, deux centime'**

Le soumissionnaire

Nom de la personne signataire de l'offre : MWESHI WABULAMBE JEAN

En tant que : Directeur Propriétaire

Signature

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom d'AGIES SARL

En date du 17 Avril 2022

AGIES SARL
43, av de terminiers, Rte kasangulu, gambela 2, lubumbashi-haut katanga
354C, 4ième Rue Limete Industriel, Boulevard LUMUMBA, Limete – Kinshasa
Tél : +243 99 99 31 839 / 82 33 43 261 – E-mail : agies.sarl@gmail.com / mweshi2013jean@gmail.com

Projet 3. Projet d'adduction d'eau à travers la réhabilitation du système existant dans le village Lonshi

3.1. Titre du projet

Projet de réhabilitation du système d'adduction d'eau dans le village Lonshi

3.2. Le secteur d'intervention

Ce projet s'inscrit dans le secteur de l'Energie, de l'hygiène et de l'assainissement

3.3. Contexte et justification du projet

De tout temps, se procurer une eau saine, en quantité suffisante sans avoir à parcourir une longue distance, a toujours été une priorité absolue pour l'homme, en raison de l'utilité de cette ressource dans la plupart des secteurs d'activités humaine.

Trois décennies de sous-investissement, aggravées par la destruction des installations durant le conflit, ont grandement détérioré les infrastructures et les services d'eau de la RDC. Seuls 26 pour cent de la population congolaise ont accès à une eau potable salubre, une estimation bien en dessous de la moyenne des 60 pour cent pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Cet état des choses résulte du contexte administratif fragile du pays, de l'absence de contrôle effectif du développement du territoire, des moyens financiers insuffisants, ainsi que des problèmes techniques.

En effet, dans plusieurs provinces du pays, les institutions décentralisées en charge de l'eau ne sont pas en place, affaiblissant ainsi les capacités des autorités provinciales et locales d'où il s'observe un vide de gouvernance dans ce secteur. La contrainte institutionnelle résiderait ici dans la multiplicité des intervenants sans une coordination suffisante entre eux. La REGIDESO qui a la coordination dans ses attributions n'a pas les capacités nécessaires en termes d'outils et des ressources pour assumer convenablement sa mission.

Sur le plan technique, la multiplicité des marques de pompes à eau disséminées à travers le pays, l'indisponibilité des pièces de rechange, la faiblesse de la gestion communautaire des ouvrages dans certaines ETD, posent un sérieux défi pour la maintenance, l'entretien et la continuité de service et partant de là, l'atteinte des objectifs de couverture.

Sur le plan financier, le secteur fait face à une insuffisance des ressources pour son financement. Le financement d'adduction en eau potable en milieu rurale sur le budget

d'investissement public est allé décroissant depuis trois décennies. Aujourd'hui, il est largement tributaire du financement extérieur qui reste également faible par rapport aux besoins.

Cette situation accentue davantage la pénurie d'eau potable, surtout dans les zones rurales mais également de façon croissante dans les villes connaissant une expansion rapide. La population souffre d'une insuffisance en eau potable et d'un éloignement excessif par rapport aux points d'eau de la zone.

Les conséquences sociales et sanitaires de cette rupture des services d'eau sont considérables. Les tranches les plus pauvres de la société sont touchées de façon disproportionnée. La corvée du transport de l'eau est quotidienne et elle peut durer 3 à 4 heures par jour. Ce sont les femmes, essentiellement, qui l'assument.

Pour ces raisons sus évoquées, la République Démocratique du Congo a encore d'énormes défis à relever dans ce secteur pour augmenter le taux d'accès à l'eau potable de sa population rapidement grandissante malgré ses immenses ressources en eau douce. C'est ainsi que la réhabilitation du secteur de l'eau est l'une des priorités majeures du Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRP) mais aussi des plans de développement des différents entités territoriales décentralisées.

Dans le souci de soutenir le développement communautaire par le gain engendré par l'exploitation minière, le code minier révisé consacre le cahier des charges qui est un ensemble d'engagements périodiques négociés et pris entre le titulaire de droit minier d'exploitation ou l'autorisation d'exploitation de carrière permanente et les communautés locales affectées par le projet minier, pour la réalisation des projets de développement communautaire durables. Il finance les besoins exprimés par les communautés locales, accorde aux ETD des dons ou des prêts, selon la rentabilité du projet, pour la réalisation d'activités génératrices de revenus et d'infrastructures de base dont celles relatives à l'eau et à l'assainissement.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce projet qui consiste à la réhabilitation du système d'adduction d'eau potable dans le village Lonshi. En effet, un système d'adduction d'eau existe dans ce village mais deux problèmes se posent : la vétusté et l'insuffisance de l'eau avec la croissance de la population avec l'offre qui n'arrive plus à couvrir la demande.

3.4. Brève description du projet

Ce projet consistera à réhabiliter le système d'adduction d'eau existant laissé par l'entreprise First Quantum à la population de Lonshi. Cette réhabilitation va consister à alimenter les trois grands réservoirs (châteaux d'eau) de 30 000 litres chacun à partir d'un puit de forage industriel au moyen d'une pompe électrique de capacité 11kw 525v. Ensuite, de ces citernes l'eau sera transportée au moyen d'une tuyauterie et aidée par une pompe de 4 kw pour plus de pression jusqu'aux robinets. Au total 3000 m de tuyauterie sera installés suivant les schémas repris sur la figure 4 ci bas, le longs des quels une vingtaine des robinets seront placés en vue de la répartition équitable de l'eau dans tout le village.

La figure 4 présente le schéma de distribution de l'eau dans le village Lonshi à partir des trois réservoirs existants.

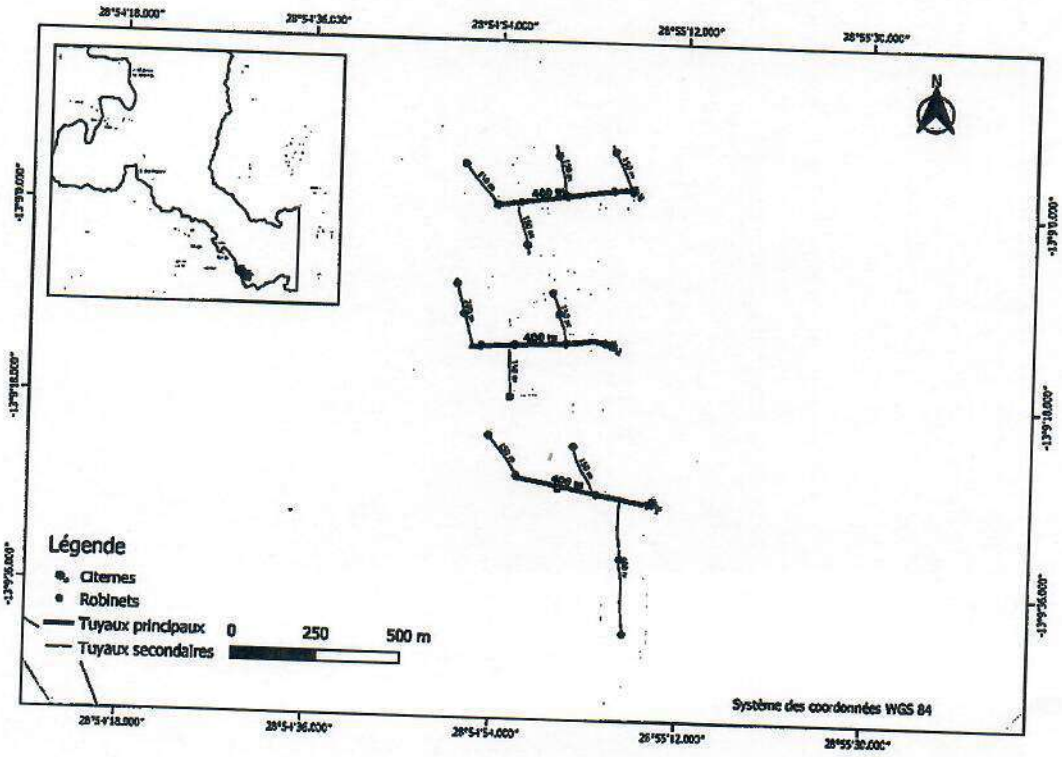


Figure 4. Schéma de distribution de l'eau dans le village Lonshi à partir des trois réservoirs existants.

3.5. Objectif du projet

Ce projet de réhabilitation du système d'eau existant a pour objectif général d'accroitre la desserte en eau dans le village Lonshi pour une diminution significative des maladies hydriques et une réduction de la distance parcourue pour s'en procurer.

Spécifiquement, il vise les objectifs suivants :

- ✓ Multiplier les points d'eau par l'installation d'une vingtaine des robinets ;
- ✓ Permettre une bonne répartition de l'eau dans le village ;
- ✓ Renforcer l'accès à l'eau potable ;
- ✓ Préserver la santé humaine en luttant contre les maladies et infections d'origine hydrique ;
- ✓ Capitaliser le temps dans la gestion des activités de la ménagère en réduisant sensiblement la distance d'approvisionnement en eau potable.

3.6. Bénéficiaires du projet

Les habitants du village Lonshi, la grande agglomération du groupement Kipilingu, sont les bénéficiaires directes de ce projet.

3.7. Résultats attendus

A l'issue de ce projet :

- ✓ Le système d'adduction d'eau est réhabilité dans le village Lonshi ;
- ✓ La disponibilité ainsi que l'accessibilité à l'eau potable est assurée dans le village bénéficiaire ;
- ✓ La distance parcourue pour avoir l'eau est sensiblement réduite.

3.8. Stratégie opérationnelle

La stratégie globale du projet s'inscrit dans la stratégie nationale pour le développement du Service Public de l'Eau en milieu rural, qui a pour objectif de fournir, de façon durable, une eau de qualité, en quantité suffisante et accessible à tous. Il entre dans le cadre des Droits Humains en visant pour les populations rurales du village Lonshi l'amélioration de leur droit à l'accès à une eau de qualité.

Cet accès à l'eau, devra répondre aux critères d'accessibilité, de disponibilité, d'acceptabilité et de qualité. La stratégie globale se base donc sur trois axes :

- La mobilisation d'une eau de qualité et en quantité suffisante

- L'amélioration de l'accès à l'eau

- La durabilité du service de l'eau

3.9. Chronogramme des activités

Ce projet sera réalisé entre Janvier et Mai 2023.

Le tableau 8. Reprend le chronogramme d'activité d'implémentation de ce projet.

Tableau 8. Chronogramme d'activité d'implémentation du projet d'adduction d'eau à Loshi.

Activités	2023				
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai
Forage industriel et installation pompe					
Installation de la tuyauterie					
Installation des hydrophores et des robinets					
Inauguration					

3.10. Suivi et évaluation du projet

Pour assurer la bonne réalisation du projet, il sera mis en place un mécanisme de suivi et évaluation qui aura comme but de mesurer les changements obtenus du fait de la mise en œuvre du projet dans le village impacté retenu. Il sera aussi question d'évaluer les impacts du projet au niveau des bénéficiaires sélectionnés. Pour cela un Comité Local de Suivi (CLS) sera mis en place. Il sera présidé par l'Administrateur de Territoire de Sakania et composé d'un (1) délégué de Sabwe Mining et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi ici repris en plus des aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à Sabwe Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

Les indicateurs objectifs et quantifiables ci-après seront établis dans le souci d'un suivi objectif du programme :

- Un forage de 300 m de profondeur est réalisé pour alimenter les trois réservoirs ;
- Une pompe électrique de capacité 11kw est installée pour permettre l'alimentation de trois châteaux d'eau de 30 0000 L Chacun ;
- Une tuyauterie est installée sur près de 3100 m et une vingtaine des robinets sont placés ;
- Une équipe de dix autochtones est formée pour la maintenance et un Kit d'entretien et de réparation du système est fourni ;
- Un rapport annuel sur la gestion des installations est régulièrement fourni.

3.11. Budget du projet

Ce projet va couter : 88 335 USD

Nous disons : **Quatre ving huit milles trois cent trente cinq dollars americains.**

Ci-apres le devis détaillé :

AGIES SARL

SOCIETE GENERALE DE GENIE CIVIL - ENVIRONNEMENT

RCCM N° CD/ KIN/RCCM/14-B-2009 NIF : A1404107F Id. Nat. : 01-490-N80032Z

Certificat d'Agrément ITPR de catégorie A No 184/EC-A/03-20/KN

Offre de prix pour

Forages productif mécanisés puits d'eau, équipé d'une pompe immergée électrique et un Réseau de Distribution.

FACTURE PROFORMA

- PROPOSITION FINANCIERE



Maitre d'ouvrage :

AVRIL 2022

Forages mécanisés equipe avec pompe électrique et Un réseau de distribution

Réf.		Rubrique/ Designation	Unité	Quantité	Prix Unitaire USD	Prix Total USD
	A	**INSTALLATION ET TRAVAUX PREPARATOIRES**				
		Installation et repli chantier	ft	1,00	1 325,00	1 325,00
		Etudes hydrogéologiques et géophysiques complémentaires en vue de l'implantation du forage	ft	1,00	1 800,00	1 800,00
	B	**SYSTEME DE POMPAGE - EXECUTION DU FORAGE**				
		Foration en rotary avec boue de forage et alésage	ml	240,00	28,00	6 720,00
		Fourniture et mise en place de tubes pleins et tubes crépines en PVC 200 PN 16	ml	80,00	25,00	2 000,00
		Fourniture et mise en place d'un tube PVC 200 PN 16 avec bouchon de fond en PVC PN 16 DN 200	U	1,00	220,00	220,00
		Fourniture et mise en place de massifs filtrants	ft	1,00	1 100,00	1 100,00
		Mise en place de remblais (tout venant) de l'espace annulaire	ft	1,00	850,00	850,00
		Fourniture et mise en place d'un laitier de ciment (espace annulaire)	ft	1,00	900,00	900,00
		Nettoyage, développement et essais				
		Nettoyage du puits de forage à l'eau claire	ft	1,00	460,00	460,00
		Développement du puits de forage à l'air lift jusqu'à l'obtention de l'eau claire	ft	1,00	1 400,00	1 400,00
		Essais de pompage avec une pompe immergée jusqu'à obtention du débit maximum requis	ft	1,00	1 280,00	1 280,00
		Fourniture et pose pompes électriques immergées				
		Pompe puissance de 11 KW	u	1,00	16 000,00	16 000,00
		Fourniture et pose d'accessoires pour pompes immergées				
		Coffrets de commande pour pompes	u	1,00	560,00	560,00
		Source d'énergie type thermique: groupe électrogène				
		Equipement hydraulique du forage (conduite d'exhaure, cable de pompe, tête de forage)				
		Tête de forage	u	1,00	1 350,00	1 350,00
		Conduite d'exhaure et cable de pompe	ml	320,00	6,50	2 080,00
		Abris et raccordements				
	C	**POSE DE CANALISATIONS ET ACCESSOIRES**				
		Fourniture et Pose de Conduite PeHD PN 16 pour conduite de refoulement (y compris raccords, coudes, tés, réductions, travaux de fouilles,essai de pression, désinfection, essai général, remise en état du site et plan de recollement)				
		PeHD 140	ml	1 050,00	11,00	11 550,00
		Fourniture et Pose de Conduite PeHD PN 10 (y compris raccords, coudes, tés, réductions, travaux de fouilles,essai de pression, désinfection, essai général, remise en état du site et plan de recollement)				
		PeHD 110	ml	1 200,00	7,50	9 000,00

	PeHD 63	ml	1 800,00	3,00	5 400,00
	Fourniture et pose Robinets-vannes, ventouses, vidanges, compteur et clapet anti-retour (y compris regard béton armé)				
	Robinet-vanne pour PeHD 140	u	3,00	180,00	540,00
	Robinet-vanne pour PeHD 110	u	15,00	120,00	1 800,00
	Robinet-vanne pour PeHD 63	u	35,00	90,00	3 150,00
	Points de distribution et bornes de signalisation				
	Génie civil d'une borne fontaine à potence, travaux d'équipement d'une borne fontaine à potence et exécution d'une rampe de 4 robinets	u	25,00	650,00	16 250,00
	Plus-values (Pour fouille en terrain très dur, pour traverser pont ou radier en fourreau acier, pour traverser piste importante ou passage busé, pour traverser route bitumée ou voie ferrée, pour traverser de marigot en PEHD ancré y compris toutes sujétions)	ffl	1,00	2 600,00	2 600,00

	TOTAL GENERAL	**88 335,00**

Nous disons : **'Quatre-vingt-huit mille trois cent trente-cinq dollars américains, zéro centime'**

Le soumissionnaire

Nom de la personne signataire de l'offre **MWESHI WABULAMBE JEAN**

En tant que Directeur [illegible]

Signature

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom d'**AGIES SARL**

En date du 18 Avril 2022

AGIES SARL
43, av de termitiers, Rte kasangulu, gambela 2, lubumbashi-haut katanga
354C, 4ième Rue Limete Industriel, Boulevard LUMUMBA, Limete – Kinshasa
Tél : +243 99 99 31 839 / 82 33 43 261 – E-mail : agies.sarl@gmail.com / mweshi2013jean@gmail.com

Projet 4. Rénovation, augmentation de la capacité d'accueil et équipement du Complexe Scolaire Saint Jean Bosco de Lonshi

4.1. Titre du projet

Rénovation, augmentation de la capacité d'accueil et équipement du Complexe Saint Jean Bosco de Lonshi

4.2. Secteur d'intervention

Education

4.3. Contexte et justification

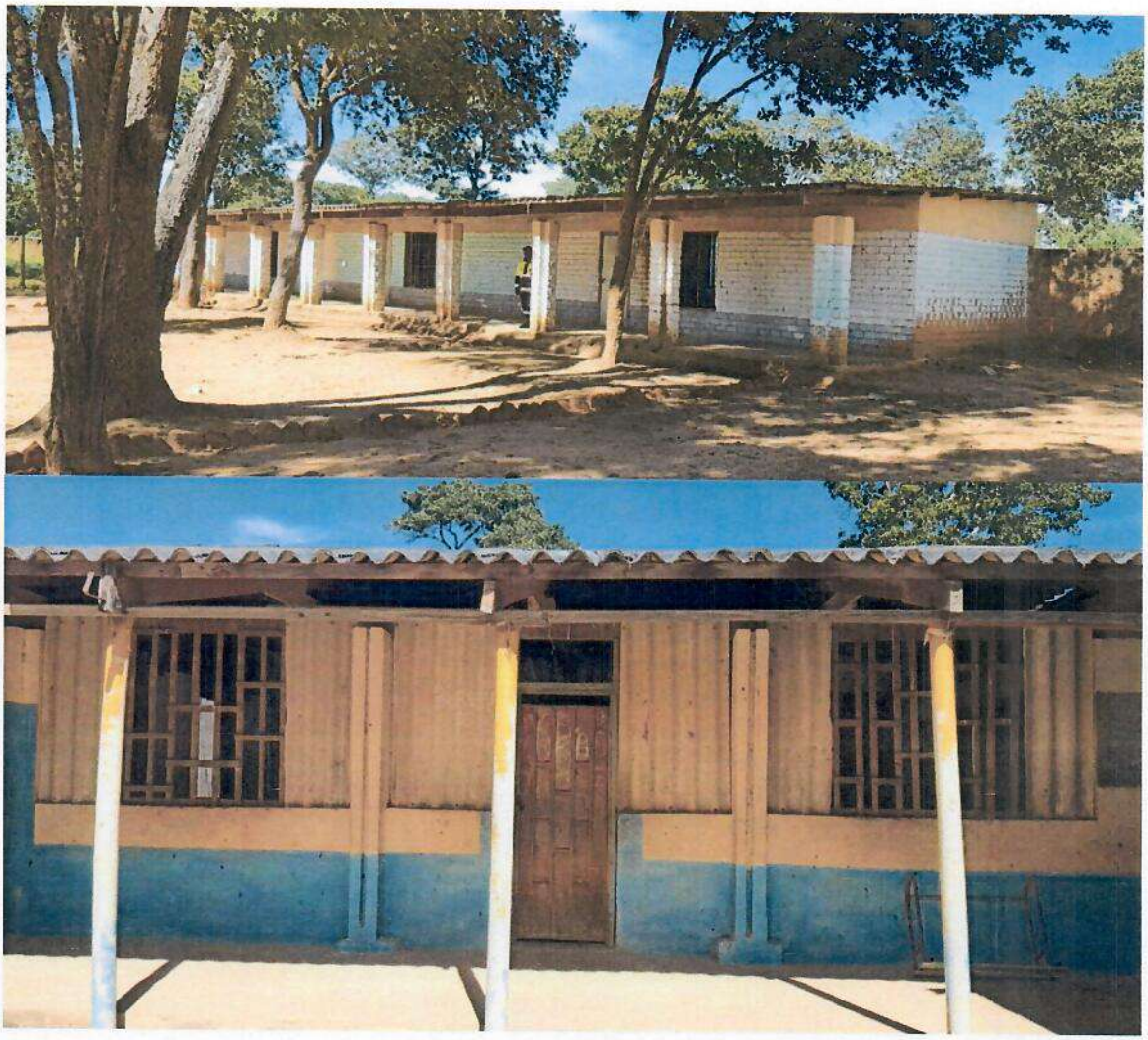
Le secteur éducatif dans le territoire de Sakania s'est révélé très peu développé. Toutes les écoles sont plus concentrées dans trois cités du territoire (Kasumbalesa, Mokambo et Sakania). Les meilleures écoles du territoire sont pour la plupart des confessions religieuses (Catholique de la congrégation salésienne de Don Bosco et filles de Marie Auxiliatrices) et des privés.

L'éducation étant l'un des piliers du développement, elle a été sollicitée et présentée comme un besoin urgent lors de nos enquêtes de terrain, par les communautés des villages de la zone impactée par l'entreprise SABWE MINING. L'insuffisance de l'infrastructure éducationnelle dans la zone s'est avérée comme une cause majeure de l'analphabétisation accrue, résultant à un manque criant de la compétence locale. C'est ainsi qu'il est ressorti de nos résultats d'enquête socioéconomiques que près de 80% d'enfants en âge d'être scolarisé restent à la maison.

Par ailleurs, dans la zone impactée par SABWE MINING et les villages environnants, on ne trouve qu'une seule école, à savoir, école Saint Jean Bosco construite précédemment par first Quatum dans le village Lonshi. Cette école a un cycle complet primaire et secondaire. La paie des enseignants est assurée par l'entreprise minière et l'enseignement y est subventionné pour tous les habitants de la contrée. Seuls les frais de l'Etat sont payés une fois l'an et s'élève à 8000 FC. La gestion de cette dernière est entièrement confiée aux prêtres salésiens de Don Bosco.

Toutes ces raisons conduisent à un effectif pléthorique dans cette école unique et viable qui existe à Lonshi. Cependant elle se trouve dans un état de délabrement avancé (voir photo 1) et les neuf salles de classe qu'elle a sont trop peu pour couvrir toute la demande. C'est ainsi que, le projet de rénovation, de l'augmentation de la capacité d'accueil et d'équipement de

cette école est apparu comme prioritaire et urgent. La bonne éducation et la formation des enfants habitant cette contrée a été approuvé par les deux parties et bénéficier d'un caractère urgent.



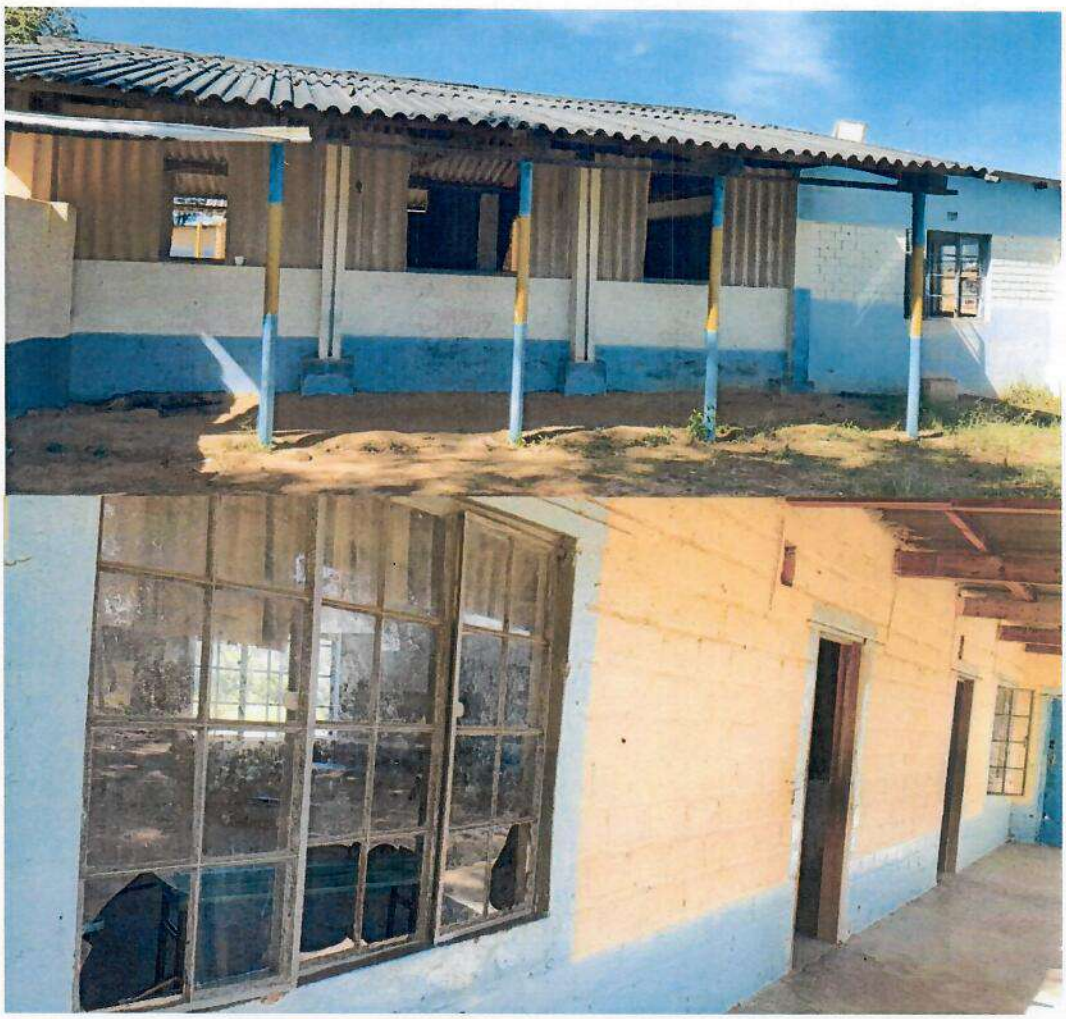


Photo 1. Etat actuel de l'école Complexe Saint Jean Bosco de Lonshi

4.4. Brève description du projet

Le projet consiste premièrement à la rénovation de l'école Saint Jean Bosco qui initialement comprend trois bâtiments de forme « l » et constitués de trois salles de classe chacun. Un de ces trois bâtiments comprend deux pièces supplémentaires dont une, utilisée comme bureau de l'école primaire et l'autre comme bureau de l'école secondaire. Deuxièmement à la construction d'un nouveau bâtiment de trois classes et d'un bloc sanitaire avec trois toilettes pour les filles et trois pour les garçons. En fin à l'équipement en matériels informatique, en tables, chaises et armoires pour les bureaux mais aussi pour les enseignants.

4.5. Localisation du projet

Cette école concernée par le present projet est situé dans le village Lonshi.

4.6. Objectif du projet

Ce projet, initié dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétale de l'entreprise SABWE MINING aura pour objectif principal de contribuer à l'éducation de communauté du groupement KIPILINGU en réhabilitant et en renforçant les capacités de l'école Saint Jean Bosco dans le village Lonshi. D'une manière spécifique, ce projet vise à:

- ✓ Réduire sensiblement le taux d'analphabétisation juvénile dans les cinq villages impactés par le projet SABWE MINING ;
- ✓ Réduire sensiblement la déperdition scolaire ;
- ✓ Renforcer la compétence locale

4.7. Bénéficiaire du projet

D'une manière directe, les bénéficiaires de ce projet sont les communautés locales résidant dans les cinq villages du groupement Kipilingu impactés par l'entreprise SABWE MINING. Il s'agit des villages Lonshi, Miriashi, Mwelushi, Laule et Luccele-Sabwe. Indirectement les autres communautés, à la fois du secteur Balamba et d'ailleurs seront bénéficiaires car pourront envoyer leurs enfants à cette école.

4.8. Résultats attendus

Le présent projet entend rénover, augmenter la capacité et équiper l'école Don Bosco dans le village Lonshi, ce qui va favoriser le taux d'alphabétisation des enfants démunis du groupement Kipilingu et des villages environnants. Ainsi, les résultats suivants sont attendus :

- ✓ Les trois bâtiments existants de l'école Saint Jean Bosco sont entièrement rénovés ;
- ✓ Un nouveau bâtiment de 3 salles de classe est construit et équipé ;
- ✓ Les deux bureaux, celui de l'école primaire et celui de l'école secondaire sont réhabilités et équipés ;
- ✓ Le bloc sanitaire de 6 toilettes (3 pour les garçons et 3 pour les filles) est construit.

4.9. Suivi et évaluation du projet

Un mécanisme de suivi et évaluation s'est avéré indispensable à la réalisation des résultats attendus. Se référant au code minier en vigueur, deux niveaux d'intervention sont envisageables. Le premier niveau est assuré par comité local de suivi (CLS) qui aura pour mission, de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon le chronogramme établi dans le cahier des charges après chaque période de six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Sakania (Règlement miner, annexe VII : Articles Article 15). Le deuxième niveau du suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM)

(Article 288 bis du Code minier). Les indicateurs spécifiques et mesurables aideront à quantifier la réalisation des résultats du projet. Ainsi donc, les indicateurs de suivi-evaluation relatifs à ce projet sont :

- ✓ Nombre, dimensions des salles de classes construites et qualité de l'ouvrage;
- ✓ Qualité du travail de rénovation effectué ;
- ✓ Nombre de toilettes qu'il y a par sexe dans le bloc sanitaire construit mais aussi la qualité du travail effectué ;
- ✓ Qualité d'équipements.

4.10. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre de trois ans. Le programme détaillé des activités est présenté dans le tableau suivant 9 ci-bas.

Tableau 9. Chronogramme d'activités d'implémentation du projet de rénovation, augmentation de la capacité d'accueil et équipement du complexe Saint Jean Bosco de Lonshi.

Activités	2025				2026				2027			
Rénovation école	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Installation chantier et démolition	■											
Réfection couverture	■	■										
Réfection sous pavement		■										
Réfection Installation électrique			■									
Réfection tableaux			■									
Gitage et plafond			■	■								
Réfection fenêtres et portes				■								
Peinture					■							
Construction 3 classe & bloc sanitaire												
Installation chantier	■					■						
Fondation						■	■					
Elévation des murs							■					
Couverture							■	■				
Portes et fenêtres									■			
Installation électrique									■			
Fausse sceptique								■	■			
Plomberie									■			
Finissage										■	■	
Equipement												■

4.11. Budget du Projet

Le cout global de ce projet est de : 166 998 USD

Nous disons : **Cent soix six milles neuf cent nonante huit dollars americains.**

Ci-après le devis estimatif détaillé ainsi que le plan du nouveau batiment de trois classes à construire.

RCCM :CD/LSH/RCCM/22-A-01021
+243 893543936 / 973511900
bigconstruction298@gmail.com

FACTURE PROFORMA POUR LA RENOVATION DU COMPEXE SCOLAIRE SAINT JEAN BOSCO DE LONSHI					
N°	Désignation	Un	Qt	PU$	PT $
A	Installation chantier	Fft	1		1500
B	Démolition	Fft	1		3000
Sous Total 1					4500
C	Réfection tableaux	Fft	9	667	6000
Sous Total 2					6000
D	Réfection fenêtres et portes	Fft	1		5000
Sous Total 3					5000
E	Réfection sous pavement au ciment lisse				
1	Gravier		36	40	1440
2	Sable		18	40	720
3	Ciment		260	10	2600
Sous Total 4					4760
F	Gitage et plafond	Fft	1		8000
Sous Total 5					5000
G	Réfection installation Electrique	Fft	1		4000
Sous Total 6					4000
H	Equipements				
	Matériel informatique	Fft			10000
	Table et chaise enseignants, Armoires, étagères				7500
Sous Total 7					17500
I	Peinture				
1	Latex 18 L	Pces	130	50	6500
2	Email 18 L	Pces	65	80	5200
3	Accessoires peintures	Fft	1		2000
Sous Total 8					13700
J	Réfection couverture	Fft	1		10000
Sous Total 9					7500
TOTAL MATERIAUX					73460
MAIN D'ŒUVRE OUVRIERES 30 %					22038
FRAIS D'ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX 2 %					1469,2
IMPREVUE 1 %					734,6
COUT TOTAL DES TRAVAUX					**97701,8**

ASSANI SHINDANO, Ingénieur en constructions

BIG CONSTRUCTION
VOTRE CONFORT NOTRE PRÉOCCUPATION

RCCM :CD/LSH/RCCM/22-A-01021
+243 893543936 / 973511900
bigconstruction298@gmail.com

FACTURE PROFORMA POUR LA CONSTRUCTION DES SANITAIRES AU COMPLEXE SCOLAIRE SAINT JEAN BOSCO DE LONSHI					
N°	Désignation	Un	Qt	PU$	PT $
A	Installation chantier	Fft	1		100
B	Implantation	Fft			300
C	Fouille	Ml	50	5	250
Sous Total 1					650
D	Béton de propriété				
1	Gravier		3	40	120
2	Sable		1,5	40	60
3	Ciment	Sacs	15	10	150
Sous Total 2					330
E	Maçonnerie en moellon				
1	Moellon		28	40	1120
2	Sable		10	40	400
3	Ciment	Sacs	40	10	400
Sous Total 3					1920
F	Radier généralisé et pavement lisse				
1	Gravier		5,6	40	224
2	Sable		2,8	40	112
3	Ciment	Sacs	40	10	400
Sous Total 4					**736**
G	Elévation des murs				
1	Brique rouge	Pces	9300	0,15	1395
2	Sable		19	40	760
3	Ciment	Sacs	76	10	760
Sous Total 5					2915
H	Chainage horizontal		Fft	1	400
Sous Total 6					800
J	Couverture		Fft	1	2500
Sous Total 7					2500
K	Portes et fenêtres		Fft	1	2000
Sous Total 8					1000
L	Installation électrique		Fft	1	3000
Sous Total 9					3000
M	Plomberie complète		Fft	1	3000
Sous Total 10					3000
N	Peinture		Fft	1	4000
Sous Total 11					4000

TOTAL MATERIAUX					17851
MAIN D'ŒUVRE OUVRIERES 30 %					5355
FRAIS D'ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX 2 %					357
IMPREVUE 1 %					178,5
COUT TOTAL DES TRAVAUX					**24741,5**

ASSANI SHINDANO, Ingénieur en constructions





BIG CONSTRUCTION
VOTRE CONFORT NOTRE PRIORITE PARFAITE

RCCM :CD/LSH/RCCM/22-A-01021
+243 893543936 / 973511900
bigconstruction298@gmail.com

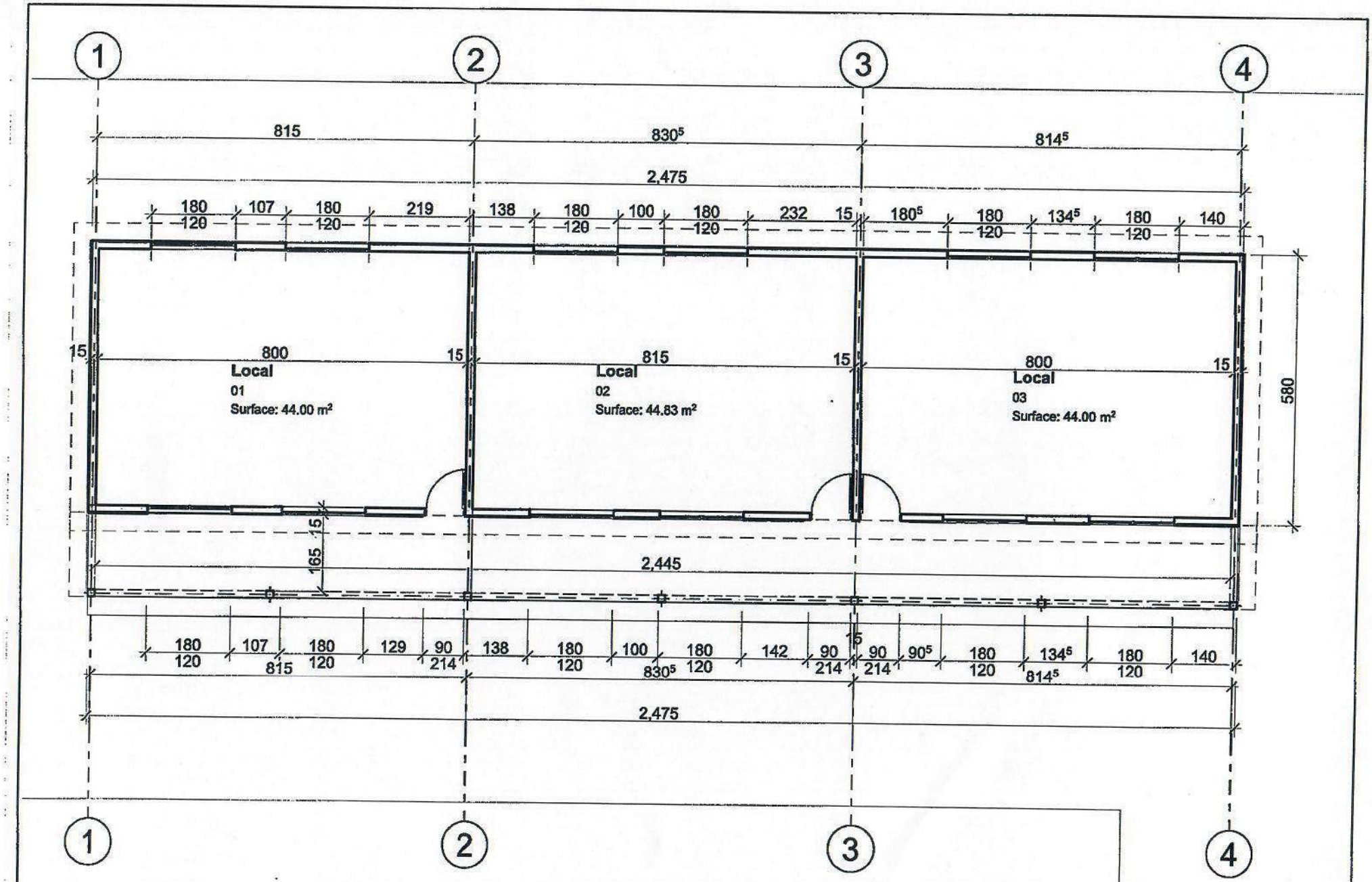
FACTURE PROFORMA POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TROIS SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE SCOLAIRE SAINT JEAN BOSCO DE LONSHI					
N°	Désignation	Unité	Quantité	PU$	PT $
A	Installation chantier	Fft	1		1500
B	Implantation	Fft			300
C	Fouille	Ml	85	5	425
Sous Total 1					2225
D	Béton de Propriété				
1	Gravier		6	40	240
2	Sable		3	40	120
3	Ciment	Sacs	30	10	300
Sous Total 2					660
E	Maçonnerie en moellon				
1	Moellon		45	40	1800
2	Sable		15	40	600
3	Ciment	Sacs	65	10	650
Sous Total 3					3050
F	Radier généralisé et pavement lisse				
1	Gravier		26	40	1040
2	Sable		14	40	560
3	Ciment	Sacs	170	10	1700
Sous Total 4					3300
G	Elévation des murs				
1	Brique rouge	Pièces	16000	0,15	2400
2	Sable		32	40	1280
3	Ciment	Sacs	128	10	1280
Sous Total 5					4960
H	Chainage horizontal		Fft	1	800
Sous Total 6					800
J	Couverture		Fft	1	7000
Sous Total 7					7000
K	Portes et fenêtres		Fft	1	4500
Sous Total 8					4500
L	Installation électrique		Fft	1	3000
Sous Total 9					3000
M	Peinture		Fft	1	4000
Sous Total 10					4000

TOTAL MATERIAUX	33495
MAIN D'ŒUVRE OUVRIERES 30 %	10048,5
FRAIS D'ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX 2 %	669,9
IMPREVUE 1 %	334,95
COUT TOTAL DES TRAVAUX	**44548,35**

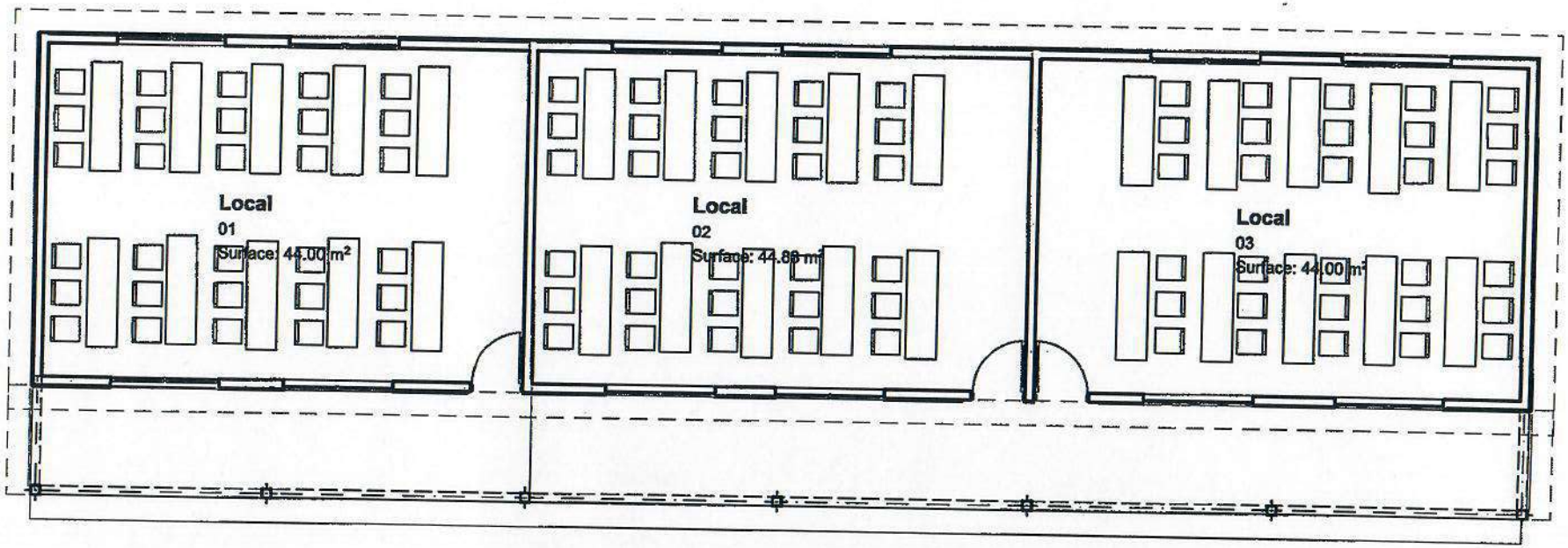
ASSANI SHINDANO, Ingénieur en constructions



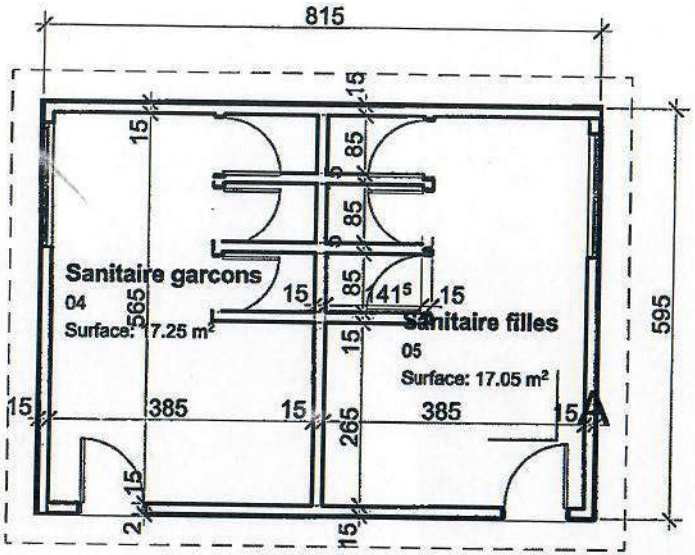




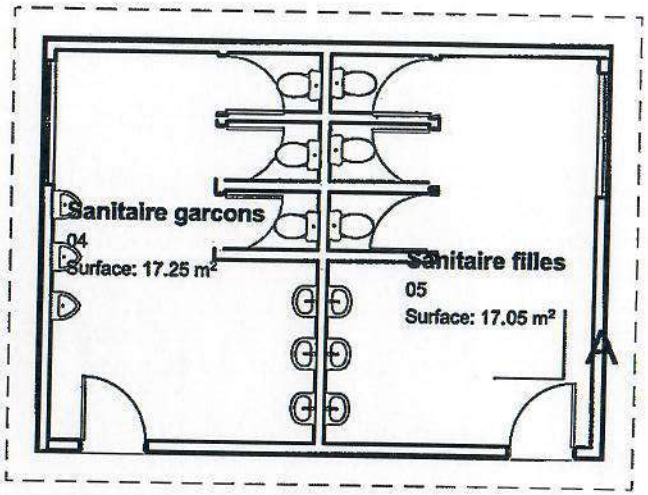
Plan .Vue en plan cote local	Echelle . 1:100	Maitre d'ouvrage. Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre . Archi Eliezer MUSHAGALUSA



Plan .Vue en plan amenage local	Echelle . 1:100	Maitre d'ouvrage. Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre . Archi Eliezer MUSHAGALUSA

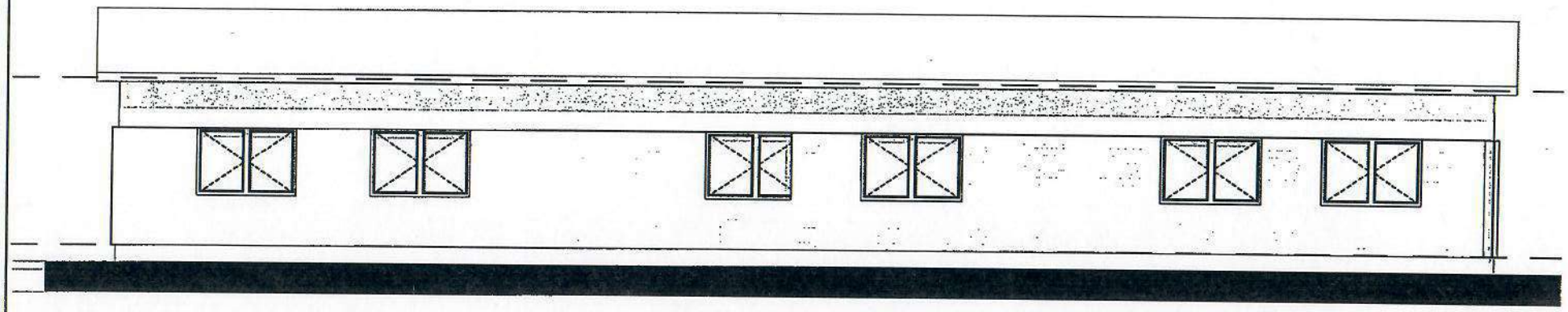


PLAN COTE

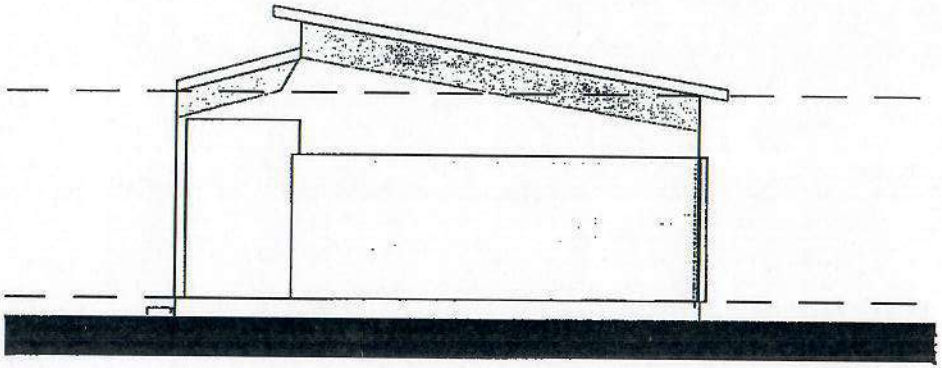


PLAN AMENAGE

Plan .Vue en plan sanitaire	Echelle . 1:100	Maitre d'ouvrage. Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre . Archi Eliezer MUSHAGALUSA

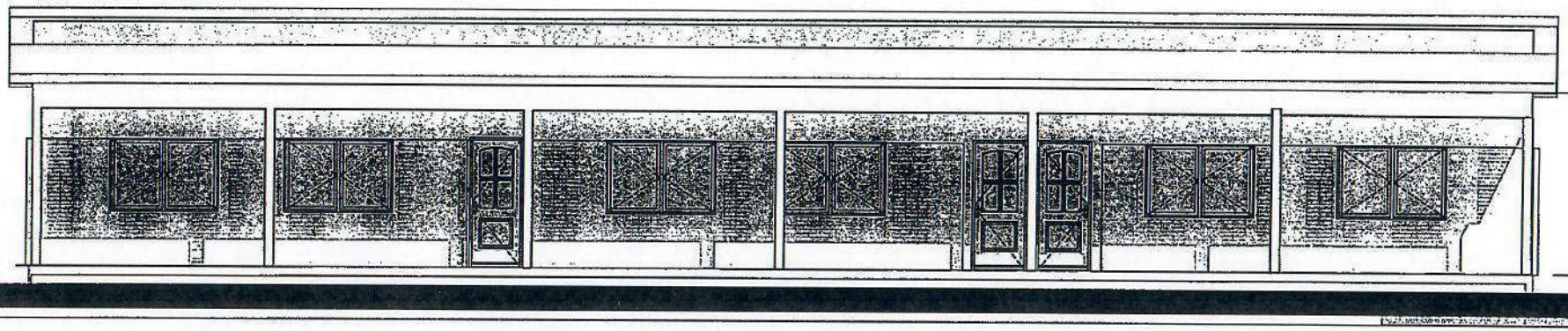


FACADE POSTÉRIEURE

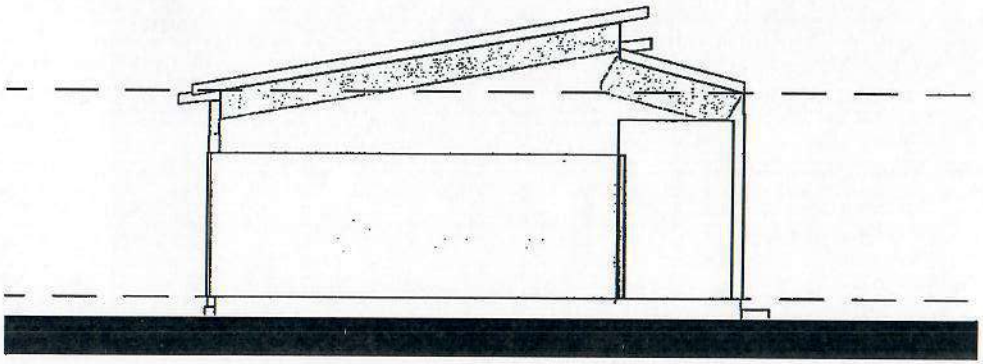


FACADE LATERALE DROITE

Plan .FACADE	Echelle . 1:100	Maitre d'ouvrage. Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre . Archi Eliezer MUSHAGALUSA



FACADE PRINCIPALE



FACADE LATERALE GAUCHE

Plan .FACADE	Echelle . 1:100	Maitre d'ouvrage. Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre . Archi Eliezer MUSHAGALUSA



Plan .Perspective 1	Echelle .	Maitre d'ouvrage . Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre . Archi Eliezer MUSHAGALUSA



Plan .Perspective 2	Echelle .	Maitre d'ouvrage. Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre . Archi Eliezer MUSHAGALUSA



Plan .Perspective 3	Echelle .	Maitre d'ouvrage. Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre . Archi Eliezer MUSHAGALUSA



Plan .Perspective 4	Echelle .	Maitre d'ouvrage. Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre . Archi Eliezer MUSHAGALUSA



Plan .Perspective 5	Echelle .	Maitre d'ouvrage. Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre . Archi Eliezer MUSHAGALUSA



Plan .Perspective 6	Echelle .	Maitre d'ouvrage. Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre . Archi Eliezer MUSHAGALUSA



Plan .Perspective 7	Echelle .	Maitre d'ouvrage. Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre . Archi Eliezer MUSHAGALUSA

Projet 5. Rénovation, augmentation de la capacité d'accueil et équipement du Centre de Santé de Lonshi

5.1. Titre du projet :

Projet de rénovation, d'augmentation de la capacité d'accueil et d'équipement du Centre de Santé de Lonshi

5.2. Secteur d'intervention

Santé

5.3. Contexte et justification

Le secteur de santé offre une opportunité d'investissement et de ce fait obéit aux règles d'utilisation rationnelle des ressources. Dans son ensemble, la population doit avoir un accès équitable aux soins de qualité de telle sorte que chaque individu bénéficie selon ses besoins. La politique nationale de santé adoptée par le gouvernement vise à améliorer l'état de santé des populations.

Cependant dans ce contraint, l'accès aux services de santé constitue une préoccupation. Les 5 villages à savoir : Lonshi, Miriashi, Mwelushi, Laule et Luccele-Sabwe impactés par SABWE MINING sont desservis par un seul centre de santé qui est tout d'abord sous équipé avec une capacité d'accueil trop faible pour satisfaire à la demande de toute la communauté : 16 lits répartis dans deux salles dont une pour les hommes et une autre pour les femmes et les enfants. Ensuite, il est dans un état de délabrement avancé et enfin, il n'organise que trop peu de services comme la médecine interne, la petite chirurgie, la pédiatrie, la maternité et le laboratoire.

Avec une superficie de près de 25 Km² de la zone impactée par les activités minières de SABWE MINING, une seule structure sanitaire parait insuffisante pour répondre au besoin sanitaire de toute la population. Ce centre hospitalier initialement construit pour répondre au besoin sanitaire d'une population de moins 5000 personnes, desserre aujourd'hui plus du quadruple de la population initiale. Ceci a pour conséquence de pousser la population de cette zone de faire recours aux autres voies parallèles tel que la médecine traditionnelle, dans l'automédication, les guérisseurs, les prophètes, etc. avec toutes les conséquences. Ainsi,

l'avènement de SABWE MINING dans zone constitue une opportunité pour les habitants d'avoir accès aux soins de santé de qualité et accessible à tous.

Ainsi, ce projet, qui entre en ligne de compte du cahier des charges de responsabilité sociétale de SABWE MINING vis-à-vis des communautés impactées du groupement Kipilingu, secteur de Balamba, permettra à desservir les zones ci-dessus mentionnées et va améliorer l'offre de santé. De même il contribuera à la promotion de la santé juvénile et infantile.

5.4. Brève description du projet

Ce projet consiste premièrement en la rénovation du centre de santé de Lonshi ayant une capacité de 16 lits au total. La rénovation implique la réhabilitation des murs, la réfection de la toiture, du pavement et l'application de la peinture. Les installations électriques et la plomberie seront aussi refaites. Deuxièmement Il s'agira d'augmenter la capacité d'accueil du centre de santé. Ainsi, un nouveau bâtiment constitué de 2 salles d'observation, un bloc opératoire, une salle de réception, une douche et une toilette sera construit et équipé.

5.5. Localisation du proejet

Le centre de santé concené par ce projet est situé dans le village Lonshi.

5.6. Objectif du projet

Ce projet, initié dans le cadre du cahier des charges des responsabilités sociétale de l'entreprise SABWE MINING, poursuit l'objectif global d'améliorer durablement l'accès au soin de santé des populations de cinq villages (Lonshi, Miriashi, Mwelushi, Laule et Lucele-Sabwe) du groupement Kipilingu, secteur de Balamba par la construction d'un Centre de Santé dans le village Lonshi.

D'une manière spécifique, ce projet entend :

- ✓ Améliorer l'accès aux soins de santé de la communauté du groupement Kipilingu impactée par les activités minières de SABWE MINING ;
- ✓ Réduire le recours de la communauté locale aux pratiques de santé (médecine traditionnelle, automédication, etc.) ;
- ✓ Réduire sensiblement le taux de mortalité de la population locale ;

5.7. Bénéficiaires du projet

D'une manière directe, les bénéficiaires de ce projet sont les communautés résidant dans la zone impactée par les activités minières de l'entreprise SABWE MINING dans le groupement Kipilingu. Il s'agit des villages Lonshi, Miriashi, Mwelushi, Laule et Lucele-Sabwe. Indirectement les autres communautés, à la fois du secteur de Balamba et d'ailleurs en seront bénéficiaires.

5.8. Résultats attendus

Afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif, trois résultats majeurs sont attendus au terme de ce projet :

- ✓ La rénovation du bâtiment existant est effectuée ;
- ✓ Les murs de toutes les salles sont réhabilités et peints ;
- ✓ Un nouveau bâtiment constitué de deux salles d'observation et d'un bloc opératoire est construit et équipé dans le village Lonshi ;
- ✓ Le terrain de foot est aménagé.

5.9. Suivi et évaluation du projet

Afin d'assure la bonne conduite de ce projet sanitaire, un dispositif de suivi et évaluation s'avère nécessaire quant à ce. Ce dispositif interviendra à deux niveaux en se référant au code minier et au règlement minier en vigueur. Le premier niveau est assuré par comité local de suivi (CLS) qui aura pour mission de contrôler et assurer le suivi de la réalisation du projet selon chronogramme du cahier des charges tous les six mois sur convocation de l'Administrateur du Territoire de Sakania (Règlement miner, annexe XVII : Articles Article 15). Le deuxième niveau du suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier). Ces indicateurs spécifiques et mesurables aideront à quantifier la réalisation des résultats du projet. Ainsi donc, les indicateurs spécifiques et les indicateurs de suivi sont repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10. Indicateurs de suivi et évaluation du projet de rénovation et construction du centre de santé.

Indicateurs spécifiques	Indicateurs de suivi
Réhabiliter, construire et équiper un centre de santé : ✓Une salle d'attente, ✓Deux salles d'observations ✓Une salle d'opératoire ✓Une toilette ✓Une douche ✓Bâtiment construit	✓Nombre et qualité des pièces construites ✓Qualité du bâtiment construit ✓Matériel d'équipement répondant au besoin réel.

5.10. Durée du projet et chronogramme des activités

Ce projet a une durée de mise en œuvre de trois ans. Le programme détaillé est présenté dans le tableau 11 ci-après :

Tableau 11. Chronogramme des activités de rénovation, construction et équipement du centre de santé

Activités	2025				2026				2027			
Rénovation Centre de Santé	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Installation chantier et démolition	■											
Réfection couverture	■	■										
Réfection sous pavement		■										
Réfection Installation électrique			■									
Réfection tableaux			■									
Gitage et plafond			■	■								
Réfection fenêtres et portes				■								
Plomberie				■	■							
Peinture					■							
Construction d'un bâtiment												
Installation chantier	■					■						
Fondation						■	■					
Elévation des murs							■					
Couverture							■	■				
Portes et fenêtres									■			
Installation électrique									■			
Fausse sceptique								■	■			
Plomberie									■			
Finissage										■	■	
Equipement												■

5.11. Stratégie de mise en œuvre

Tableau 12. Stratégie de mise en œuvre du projet de construction et équipement du centre de santé

Stratégies d'intervention	Moyens
Validation du projet **Dans le projet**	- Validation du projet (PV)
Installation chantier	- Achat de matériels

Stratégies d'intervention	Moyens
Dans le projet	- Achat des matériaux - Travaux d'installation
Implantation **Dans le projet**	- Préalables - Mise en place du niveau - Mise en place du plan - Plantation des arbres
Construction du gros œuvre et second œuvre **Dans le projet**	- Construction de la fondation et sous pavement - Elévation des murs - Charpente et couverture - Pose de portes et fenêtres - Crépissage - Carrelage et autres travaux de finition - Equipement du centre de santé
Inauguration **Dedans et dehors du projet**	- Ouverture officielle des ouvrages

5.12. Budget du projet

Devis total

N°	DESIGNATION	MONTANT (USD)
1	RENOVATION DU CENTRE DE SANTE	23742.00
2	CONSTRUCTION DU BLOC OPERATOIRE	43105,3
3	FOURNITURE EQUIPEMENT	30961
	TOTAL	97 808

Nous disosns : **Nonate sept mille huit cent et huit dollars**

Les devis détaillés relatifs à la renovation, la construiction du nouveau batiment et à l'equipement ainsi que le plan du bloc opératoire sontt repris ci-dessous :

BIG CONSTRUCTION
VOTRE CONFORT NOTRE PRÉOCCUPATION

RCCM :CD/LSH/RCCM/22-A-01021
+243 893543936 / 973511900
bigconstruction298@gmail.com

FACTURE PROFORMA DE LA RENOVATION DU CENTRE DE SANTE DE LONSHI					
N°	Désignation	Unité	Quantité	PU$	PT $
A	Installation chantier	Fft	1		100
B	Implantation	Fft			300
C	Fouille	Ml	50	5	250
Sous Total 1					650
D	Béton de Propreté				
1	Gravier		3	40	120
2	Sable		1,5	40	60
3	Ciment	Sacs	15	10	150
Sous Total 2					330
E	Maçonnerie en Moellon				
1	Moellon		28	40	1120
2	Sable		10	40	400
3	Ciment	Sacs	40	10	400
Sous Total 3					1920
F	Radier généralisé et pavement lisse				
1	Gravier		5,6	40	224
2	Sable		2,8	40	112
3	Ciment	Sacs	40	10	400
Sous Total 4					736
G	Elévation des murs				
1	Brique Rouge	Pièces	9300	0,15	1395
2	Sable		19	40	760
3	Ciment	Sacs	76	10	760
Sous Total 5					2915
H	Chainage Horizontal		Fft	1	400
Sous Total 6					800
J	Couverture		Fft	1	2500
Sous Total 7					2500
K	Portes et fenêtres		Fft	1	1000
Sous Total 8					1000
L	Installation électrique		Fft	1	3000
Sous Total 9					3000
M	Plomberie complète		Fft	1	3000
Sous Total 10					3000
N	Peinture		Fft	1	4000
Sous Total 11					4000

TOTAL MATERIAUX					17851
MAIN D'ŒUVRE OUVRIERES 30 %					5355
FRAIS D'ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX 2 %					357
IMPREVUE (1 %)					178,5
COUT TOTAL DES TRAVAUX					**23742.00**

ASSANI SHINDANO, Ingénieur en constructions



BIG CONSTRUCTION
VOTRE CONFORT NOTRE PREOCCUPATION

RCCM :CD/LSH/RCCM/22-A-01021
+243 893543936 / 973511900
bigconstruction298@gmail.com

FACTURE PROFORMA DE LA CONSTRUCTION DU BLOC OPERATOIRE AU CENTRE DE SANTE DE LONSHI					
N°	Désignation	Unité	Quantité	PU$	PT$
A	Installation chantier	Fft	1		1.500
B	Implantation	Fft			300
C	Fouille	Ml	50	5	250
Sous Total 1					2.050
D	Béton De proprieté				
1	Gravier		4	40	160
2	Sable		2	40	80
3	Ciment	Sacs	20	10	200
Sous Total 2					440
E	Maçonnerie en moellon				
1	Moellon		50	40	2.000
2	Sable		17	40	680
3	Ciment	Sacs	68	10	680
Sous Total 3					3.360
F	Radier généralisé et pavement lisse				
1	Gravier		20	40	800
2	Sable		10	40	400
3	Ciment	Sacs	140	10	1.400
Sous Total 4					2.600
G	Elévation des murs				
1	Brique Rouge	Pces	16000	0,15	2.400
2	Sable		32	40	1.280
3	Ciment	Sacs	128	10	1.280
Sous Total 5					4.960
H	Chainage Horizontal	Fft	1		1.000
Sous Total 6					1.000
I	Couverture	Fft	1		5.000

Sous Total 7				5.000
J	Installation Electrique	Fft	1	3.000
Sous Total 9				3.000
K	Plomberie Complete	Fft	1	3.000
Sous Total 10				3.000
L	Portes Et Fenêtres	Fft	1	3.000
Sous Total 8				3.000
M	Peinture	Fft	1	4.000
Sous Total 9				4.000
TOTAL MATERIAUX				32.410
MAIN D'ŒUVRE OUVRIERES 30 %				9.723
FRAIS D'ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX 2 %				648,2
IMPREVUE 1 %				324,1
COUT TOTAL DES TRAVAUX				**43.105,3**

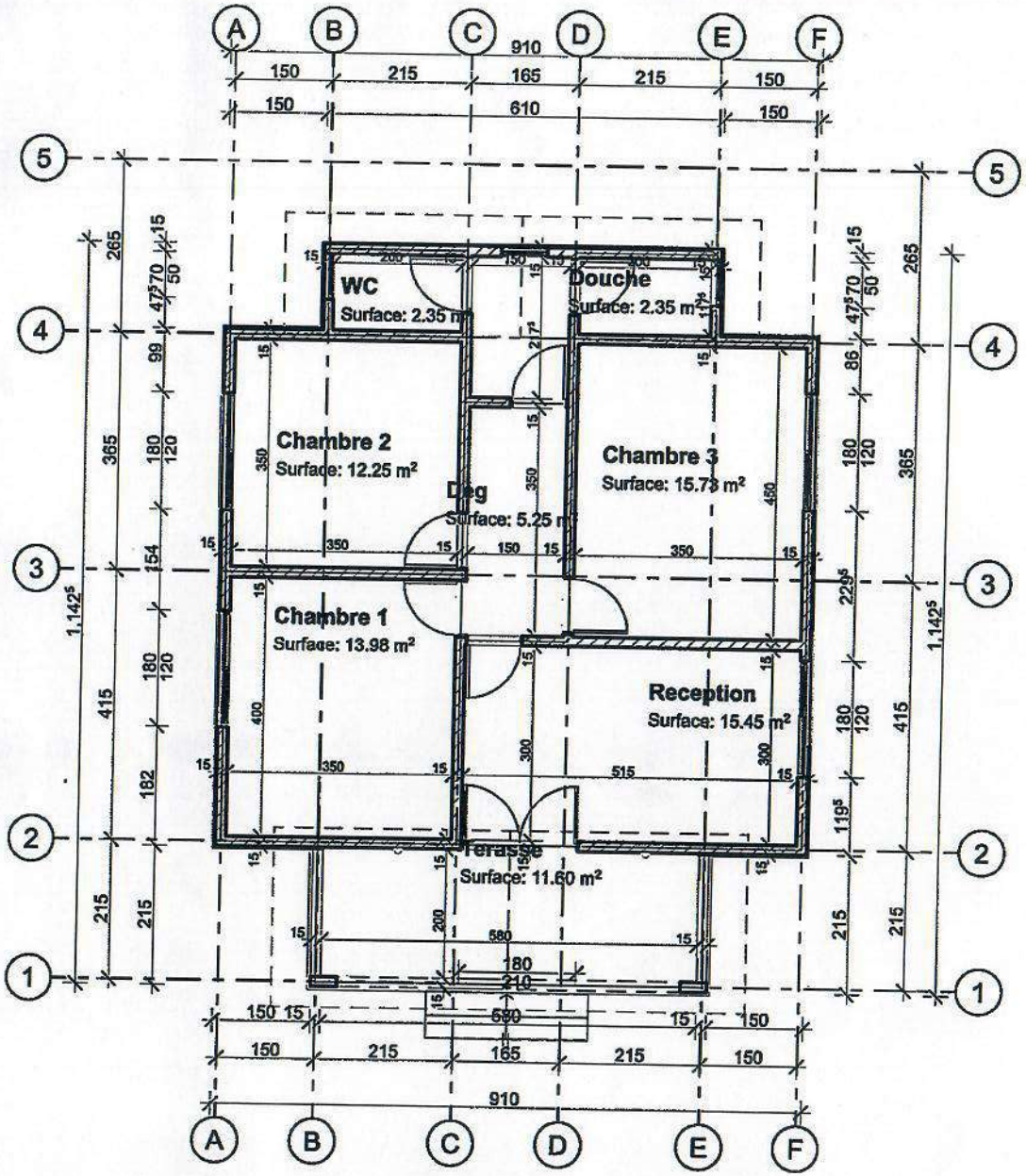
ASSANI SHINDANO, Ingénieur en constructions



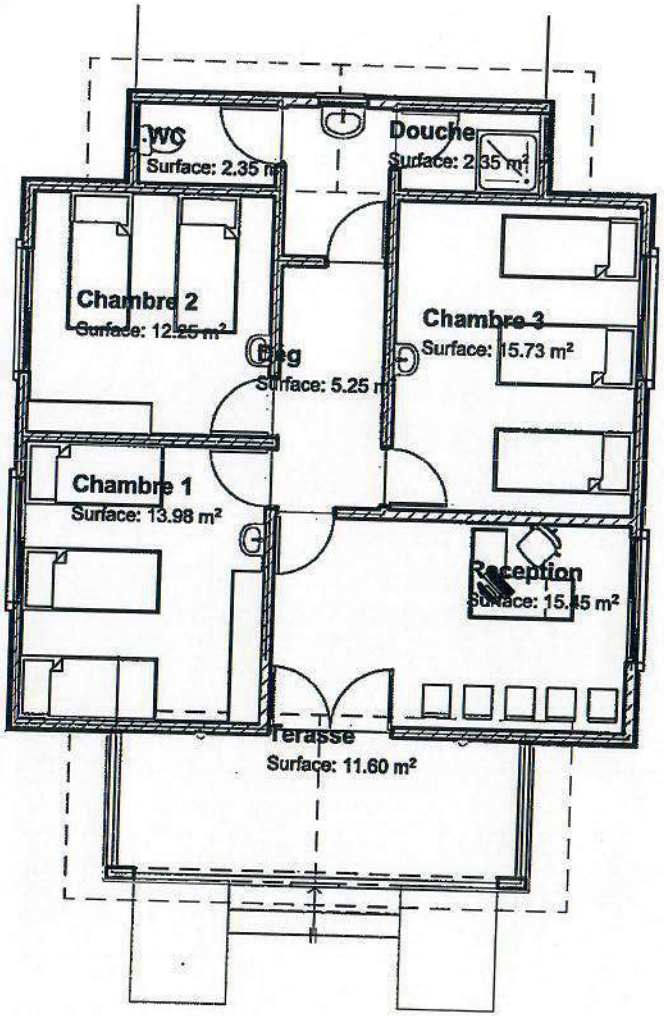
3. EQUIPEMENTS HOSPITALIERS

N°	MATERIELS ET EQUIPEMENTS	QTE	PU	PT
	I. EQUIPMENTS GENERAUX			
1	LITS LITERIES	9	200	1800
2	ARMOIRES	5	200	1000
3	POUBELLES	8	50	400
4	TABLES	5	200	1000
5	CHAISES GARNIES	12	60	720
6	BALANCES (PESE BEBE)	3	120	360
7	TENSIOMETRE	5	50	250
8	THERMOMETRE	8	3	24
9	PESE ADULTE	3	150	450
10	MICROSCOPE (BINO)	2	500	1000
11	LITS DE CONSULTATION	2	600	1200
12	STETOSCOPE	3	20	60
13	BOITE D'ACOUCHEMENT	2	200	400
14	LITS TECHNIQUES	2	700	1400
15	BOITE DE CURETAGE	2	200	400
16	PANNE DE LITS	3	50	150
17	ARBIS RESPIRATOIRE	1	80	80
18	POIRES	5	10	50
25	SCEAUX	10	5	50
26	AUTOCLAVES 24 LITRES	1	100	100
27	LAVES MAINS	4	20	80
28	APPAREILS ECHO PORTABLE	1	2500	2500
29	BANQUETTES	3	100	300
30	REFRIGERATEURS	2	1300	2600
32	POTENCES (A ROULER)	5	100	500
33	PLATEAUX	6	40	240
34	BRANCARTS	2	200	400
35	GLUCOMETRES	2	60	120
36	KIT CESARIENNE	1	400	400
37	THERMOFLASH	3	60	180
38	CIVIER	1	1300	1300
39	FOETOSCOPES	5	30	150
40	TOISES	1	150	150
	II. EQUIPMENTS BLOC OPERATOIRE			
41	TABLE D'OPERATION MULTIFONCTIONNELLE	1	1738	1738
42	DISPOSITIF D'ASPIRATION	1	165	165
43	LAMPE AUXILIAIRE	1	1465	1465

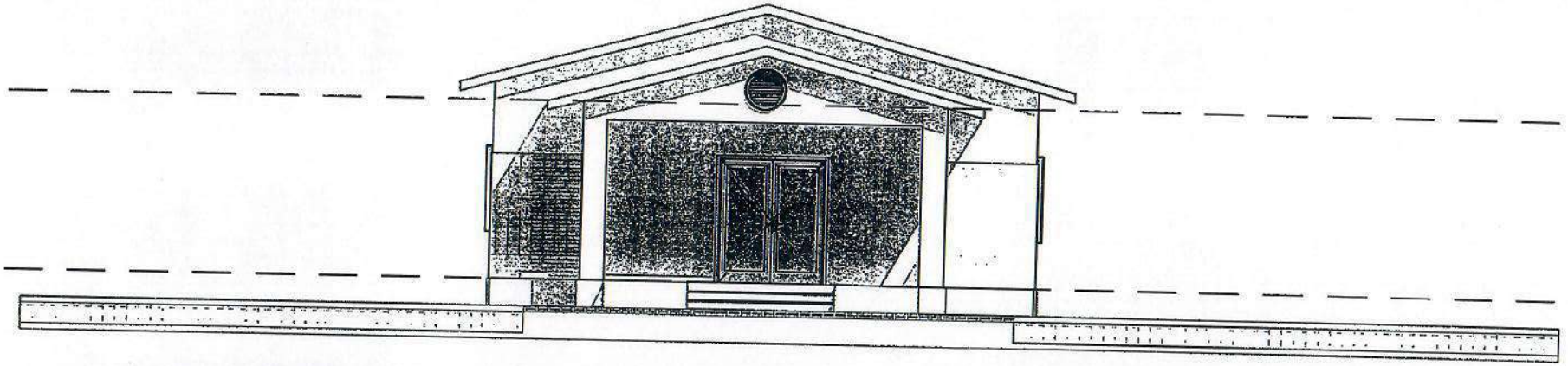
44	SET DE LAPAROTOMIE	1	1160	1160
45	KIT DE CHIRURGIE GYNECO	1	1500	1500
46	MONITEUR DE SIGNES VITAUX	1	320	320
47	CHARIOT DE MONITEUR	1	175	175
48	REANIMATEUR ENFANT	3	18	54
49	REANIMATEUR ADULT	3	20	60
50	RENAULTEUR DE TYPE T POUR BEBE	1	1570	1570
51	CONCENTRATEUR D'OXYGENE 5L	1	400	400
52	APPAREIL D'ANESTHESIE PORTABLE	1	2170	2170
53	ESTRADE BLOC OPERATOIRE	1	70	70
54	TABLE A INSTRUMENTS CHIRURGICAUX	1	300	300
TOTAL				30961



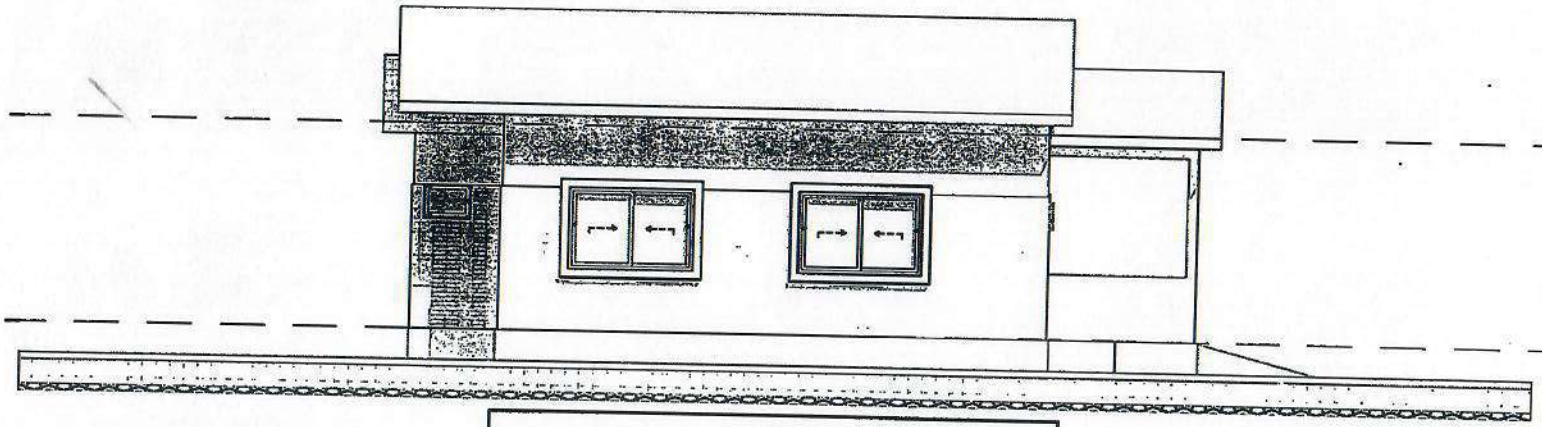
PL : PLAN COTE	Ech : 1:100	Maitre d'ouvrage : Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre : Arch Eliezer Mushagalusa



PL : PLAN AMENAGE	Ech : 1:100	Maitre d'ouvrage : Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre : Arch Eliezer Mushagalusa

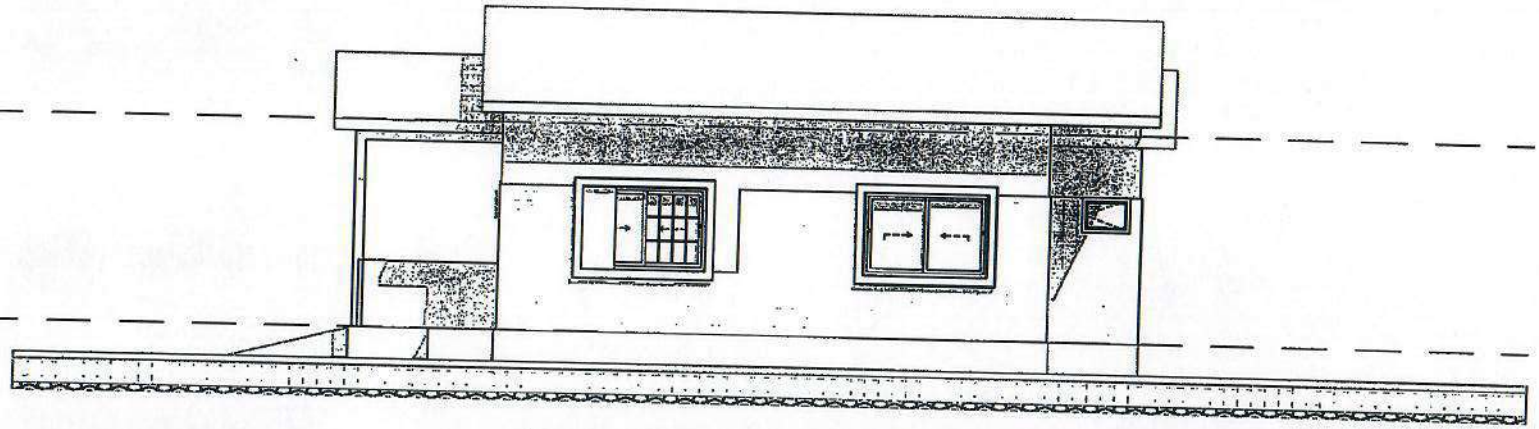


FACA DE PRINCIPALE

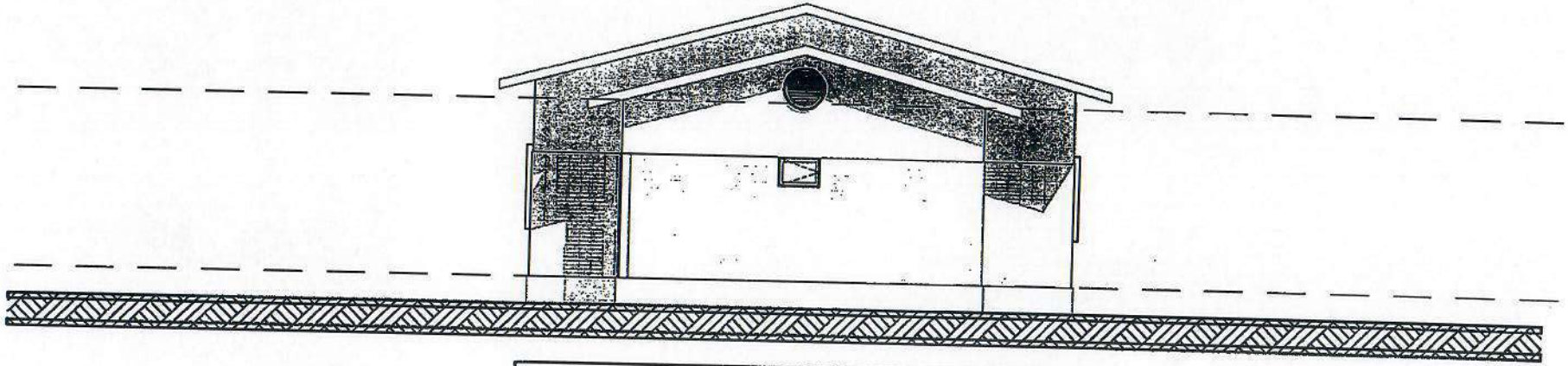


FACADE LATERALE GAUCHE

PL : FACADE	Ech : 1:100	Maitre d'ouvrage: Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre : Arch Eliezer Mushagalusa



FACADE POSTERIEURE



FACADE LATERALE DROITE

PL : FACADE	Ech : 1:100	Maitre d'ouvrage : Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre : Arch Eliezer Mushagalusa



PL : PERSPECTIVE 1	Ech :	Maitre d'ouvrage: Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre : Arch Eliezer Mushagalusa



PL : PERSPETIVE 2	Ech :	Maitre d'ouvrage: Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre : Arch Eliezer Mushagalusa



PL : PERSPECTIVE 3	Ech :	Maitre d'ouvrage: Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre : Arch Ellezer Mushagalusa



PL : PERSPECTIVE 4	Ech :	Maitre d'ouvrage : Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre : Arch Eliezer Mushagalusa



PL : PERSPECTIVE 5	Ech :	Maitre d'ouvrage : Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre : Arch Eliezer Mushagalusa



PL : PERSPECTIVE 6	Ech :	Maitre d'ouvrage : Sabwe Mining SARL	Maitre d'oeuvre : Arch Eliezer Mushagalusa

SPECIFICATIONS TECHNIQUES RELATIVES A LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AU COMPLEXE SCOLAIRE SAINT JEAN BOSCO ET D'UN AUTRE AU CENTRE DE SANTE DE LONSHI

I. PRESENTATION

I.1. PROGRAMME

Les travaux faisant l'objet du présent descriptif consistent en la rénovation et l'augment d'une école et d'un centre de santé dans le groupement Kipilingu, zone impactée par les activités minières de l'entreprise SABWE MINING.

I.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

D'une manière générale, l'Entreprise devra se rassurer de l'ensemble des travaux et des fournitures nécessaires à la réalisation d'installations capables de répondre aux besoins exprimés en fonctionnement normal dans toutes les conditions de sécurité et de régularité; sans qu'elle puisse se prévaloir d'une erreur ou d'une omission dans le présent Devis Global.

II. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

Le présent chapitre a pour objet la description des prescriptions communes à l'ensemble des prestations attendues au niveau de tous les corps d'état de travaux et prestations dans le cadre du projet de rénovation, construction et équipement d'un centre de santé et d'une école avec sanitaire dans Kipilingu (villages **Lonshi, Miriashi, Mwelushi, Laule et Luccele-Sabwe**).

Les corps d'état constituant les travaux sont les suivants sans que cela soit limitatif pour autant :

- ✓ **INSTALLATION CHANTIER**
- ✓ **IMPLANTATION DES OUVRAGES**
- ✓ **GROS OEUVRES**

✓ **FINITIONS**

II.1. DEFINITION DU CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES PARTICULIERES

Le présent document vient préciser l'ensemble des prestations que l'entrepreneur doit prévoir dans son offre.

L'entreprise devra notamment comprendre dans son offre, sous peine de nullité :

- ✓ L'ensemble des études et travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages ;
- ✓ La découverte d'erreurs ou d'omissions dans le descriptif établi par le maître d'œuvre, celui-ci devant être immédiatement informé de ces erreurs ou omissions. Dans tous les cas, l'entreprise s'engage à effectuer l'intégralité des travaux prévus au devis descriptif ou représentés sur les plans ;
- ✓ Si aucune observation n'est présentée à ce sujet lors de la remise des offres, l'entreprise ne pourra prétendre à quelque réajustement que ce soit.

Toute omission en limite de prestation entre corps d'état sera à la charge de l'entreprise.

II.2. DEFINITION DES LOTS ET CORPS D'ETAT

Les travaux faisant l'objet du présent projet sont constitués en un seul lot unique donnant lieu à un seul et unique marché de travaux.

II.3. SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE SUR LE CHANTIER

II.3.1. GENERALITES

Les entrepreneurs veilleront scrupuleusement au respect des règles de sécurité concernant le travail des ouvriers, la protection des baies libres, trémies, etc. Les dispositions réglementaires de protection, d'hygiène et de sécurité seront conformes aux prescriptions des lois, décrets, arrêtés et règlements en vigueur.

II.3.2. QUALITE DES MATERIAUX, STOCKAGES ET MISES EN OEUVRE

II.3.2.1. MATERIAUX

Il ne sera prévu que des matériaux traditionnels ou des matériaux non traditionnels ayant fait l'objet d'un avis technique ou d'une enquête spécialisée d'un bureau de contrôle et acceptés en garantie

II.3.2.2. ESSAIS

L'entrepreneur ne pourra exécuter ses travaux qu'après l'accord du Bureau de Contrôle sur la conception de ses ouvrages.

Il procédera au contrôle interne auquel il est assujetti au niveau des fournitures, du stockage et de la mise en œuvre ainsi qu'aux essais et vérifications figurant sur les listes en accord avec les assurances.

Les résultats de ces vérifications et essais devront être consignés dans des procès-verbaux suivant les modèles habituels. Ces procès-verbaux devront être envoyés, pour examen, au Bureau de Contrôle, en double exemplaire.

III. RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS ET SERVICES

Toutes démarches ou déclarations auprès des services concessionnaires, Services Techniques du Haut Katanga, Sont à la charge de l'entreprise, y compris les travaux demandés par ces mêmes services pour permettre le bon déroulement et l'achèvement complet de la réalisation. Les frais de dossiers éventuellement demandés par ces Services sont à la charge de l'entreprise.

III.1. PRESTATIONS GENERALES A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE

Qu'elles figurent ou non dans le corps du descriptif détaillé, les prestations ci-après sont dues par l'entreprise attributaire et sont réputées comprises dans le montant du marché :

- ✓ La visite des lieux et la prise en compte de toutes les suggestions d'exécution ;
- ✓ La prise en compte de tous les éléments relatifs à l'ensemble des prestations et travaux ;
- ✓ Les installations du chantier y compris locaux de stockage etc ;
- ✓ Les essais et vérifications prévues aux DTU pour les ouvrages afférents ;

- ✓ L'établissement et la fourniture en cinq exemplaires des plans de récolement des ouvrages exécutés selon les prescriptions du maître d'œuvre ;
- ✓ La participation aux réunions de chantier dès lors que l'entrepreneur y aura été invité par l'architecte.

III.2. PLANS D'EXECUTION ET DE RECOLEMENT

III.2.1. PLANS DE CONCEPTION ET D'EXECUTION

Tous les plans conception et d'exécution sont à la charge de l'entreprise. Ces plans devront être établis en coordination avec les autres corps d'état de travaux et suffisamment tôt pour qu'ils soient examinés et approuvés par le maître d'œuvre de la réalisation et éventuellement le Bureau de Contrôle Technique. Toute erreur ou omission, affectant ce dossier, devra être signalée au Maître d'Ouvrage dans l'offre initiale, faute de quoi leurs conséquences financières éventuelles seront à la charge exclusive de l'entreprise.

III.2. 2. PLANS DE RECOLEMENT

Après exécution de ses travaux, l'entrepreneur devra remettre au Maître d'Ouvrage trois tirages d'un dossier complet des ouvrages exécutés, y compris notice descriptive de fonctionnement des équipements.

IV. CONDITIONS TECHNIQUES D'EXECUTION DES TRAVAUX

Tous les ouvrages doivent être réalisés avec les matériaux ou fournitures de la meilleure qualité dans l'espèce indiquée avec mise en œuvre dans les règles de l'art, tant au point de vue technique qu'au point de vue esthétique.

IV.1. ECHANTILLONS

Avant toute commande, l'entrepreneur devra soumettre à l'agrément de l'architecte les échantillons des matériaux et matériels qu'il compte utiliser.

Obligation est faite à l'entrepreneur de présenter ou exécuter, selon le cas, les différents échantillons ou fabrications, dans les délais qui seront fixés dès la signature du marché, et qui resteront visibles et à la disposition du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre, pendant la durée du chantier, dans un local sur le chantier.

IV.2. CONTROLE INTERNE

En début de chantier, l'entrepreneur donnera le nom de la personne chargée d'assurer le contrôle des matériaux et de leur mise en œuvre. Le contrôle interne auquel est assujettie l'entreprise doit être réalisé à différents niveaux :

- ✓ Au niveau des fournitures, quel que soit leur degré de finition, l'entrepreneur s'assurera que les produits commandés et livrés sont conformes aux normes et spécifications complémentaires éventuelles du marché ;
- ✓ Au niveau du stockage, l'entrepreneur s'assurera que celles de ses fournitures qui sont sensibles aux agressions des agents atmosphériques et aux déformations mécaniques sont convenablement protégées ;
- ✓ Au niveau de l'interface et la coordination entre corps d'état de travaux, l'entrepreneur vérifiera tant au niveau de la conception que de l'exécution, que les ouvrages à réaliser ou à exécuter par d'autres corps d'état permettent une bonne réalisation de l'ensemble des travaux ;
- ✓ Au niveau de la fabrication et de la mise en œuvre, le responsable des contrôles internes de l'entreprise vérifiera que la réalisation est faite conformément aux D.T.U et aux règles de l'Art ;
- ✓ Au niveau des essais, l'entrepreneur réalisera les vérifications ou essais imposés par le D.T.U et les règles professionnelles et les essais particuliers supplémentaires exigés par les pièces écrites.

IV.3. PROTECTION DES OUVRAGES EXECUTES

L'entrepreneur est tenu pour responsable des ouvrages et en doit la protection jusqu'à la réception. Il doit donc les protéger contre les risques de détérioration, de vol ou de détournement. De plus, pendant l'exécution des travaux, il doit prendre les précautions nécessaires pour ne pas causer de dégradation aux matériaux ou ouvrages existants conservés.

Si des détériorations sont constatées en cours de chantier elles seront réparées aux frais de l'entrepreneur responsable, à charge pour lui de se faire couvrir par son assurance.

Ces réparations ou remises en état, quoiqu'étant exécutées pendant le délai contractuel, n'entraîneront pas d'augmentation de ce délai.

IV.3. NETTOYAGES ET ENLEVEMENT DES DECHETS

Au cours des travaux, le chantier devra être tenu en parfait état de propreté. L'entrepreneur est chargé de l'enlèvement des déchets, chaque fois que leur volume l'exigera ou à la demande du maître d'œuvre ou du maître de l'ouvrage. Il doit le nettoyage parfait des locaux dans lesquels il travaille ou qu'il emprunte pour l'exécution de ses travaux.
En fin de travaux, les nettoyages définitifs seront faits par l'entreprise.

IV.4. GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DECENNALE

L'entrepreneur garantit formellement la conformité de ses ouvrages à la réglementation nationale en matière de construction.
Cette garantie, d'une durée d'un an implique le remplacement dans les plus brefs délais de toute partie d'ouvrage reconnue défectueuse; ainsi que la remise en état pendant cette période de tout élément qui se serait détérioré dans des conditions d'utilisation normale.
Les fournitures et les réparations faites seront garanties pendant un nouveau délai d'un an, et dans les mêmes conditions que lors des travaux initiaux.
Par ailleurs, la date de réception avec ou sans réserve constitue l'origine de la garantie biennale et/ou décennale des ouvrages.

Projet 6. Fourniture en énergie électrique dans le village Lonshi

6.1. Titre du Projet

Fourniture en Energie électrique dans le village Lonshi

6.2. Secteur d'intervention

Energie

6.3. Contexte et justification

Il est clairement requis que l'accès à l'énergie électrique s'inscrit dans la dynamique des objectifs du millénaire tel que défini dans le plan de développement des pays de l'Afrique subsaharienne. En République Démocratique du Congo (RDC), la riche hydrographie qui y est observée lui confère un potentiel hydroélectrique estimé à 100 GW, soit 13,0 % du potentiel hydroélectrique mondial. La puissance installée totale est évaluée actuellement à 2 516 MW, soit 2,5% du potentiel total et la production moyenne possible à 14 500 GWh. Cependant, la production effective n'est actuellement que de 6 000 à 7 000 GWh. Malgré tous ces atouts, le pays figure toujours parmi les pays ayant le plus faible taux de couverture en énergie électrique, avec une desserte très irrégulièrement repartie à travers le pays. Ainsi, pendant que les zones urbaines peuvent bénéficier d'un taux de couverture électrique d'environ 35%, celui des zones rurales atteint difficilement 1%. Cette situation maintient les zones rurales dans une situation de sous-développement eu égard à tous les secteurs.

C'est ainsi que soucieuse de son développement, la communauté de Lonshi a émis le vœu de se voir desservie en énergie électrique en vue de booster son économie locale. Cette desserte électrique permettrait aux producteurs locaux d'investir dans le secteur de transformation, ce qui apporterait une valeur ajoutée à la production locale et ouvrirait la porte à l'industrialisation.

Répondant à la requête sur la reconduction du projet de fourniture en énergie électrique formulée par la communauté de Lonshi, SABWE MINING a promis s'engager à soutenir ce projet dans le cadre de ses obligations sociétales envers cette communauté impactée par ses activités minières. Il est tout de même à noter que le réseau électrique était déjà installé par le projet précèdent (First Quantum). Quelques transformateurs, un réseau des câbles électriques et accessoires avaient déjà été installés pour desservir la communauté du village Lonshi (Photo 2).



Photo 2. Le réseau électrique dans le village Lonshi

Ainsi, lors des réunions d'identification des besoins, la communauté locale de Lonshi avait exprimé le vœu de voir la couverture en énergie électrique être reconduite, voir agrandie vu que la croissance démographique devient de plus en plus une préoccupation à cause des demandeurs d'emploi venant des grandes villes.

6.4. Brève description du projet

Ce projet consiste en la fourniture et à la prise en charge de la facture de consommation du courant électrique à la communauté locale du village Lonshi. Ce projet dont la durée est prévue pour 5 ans consistera à :

- Assurer le payement de la facture de consommation en énergie électrique de tous les ménages du village Lonshi ;
- Assurer la maintenance du réseau de distribution allant des simples câbles électriques jusqu'aux transformateurs ;
- Organiser les séances de sensibilisation sur un usage responsable et la protection des installations électriques ;
- Mettre en place un comité de suivi et de protection. Ce comité sera chargé de la surveillance du réseau d'alimentation électrique.

6.5. Localisation du projet

Le present projet concerne tout le village Lonshi qui est le seul à avoir été elecrifié à l'avenement de l'entreprise minière First Quatum dans le coin.

6.6. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directs du projet sont constitués de tous les ménages du village Lonshi alors que les bénéficiaires indirects constituent tous les autres habitants du groupement Kipilingu et villages environnants qui tireront profits des activités commerciales de Lonshi à

travers l'usage des moulins, de la chaine de froid (chambres froides, congélateurs, frigidaires) et autres équipements de transformation industrielle.

6.7. Résultats attendus du projet

Afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif, trois résultats sont attendus au terme de ce projet :

- La desserte en énergie électrique est renouvelée, maintenue et améliorée dans le village Lonshi et tous les ménages sont servis ;
- Le réseau de distribution de l'énergie allant des simples câbles électriques jusqu'aux transformateurs est régulièrement entretenu ;
- Les populations bénéficiaires sont sensibilisées et formées pour assurer la durabilité du réseau électrique.

6.8. Stratégie opérationnelle

La stratégie globale du projet s'aligne dans le programme national pour le développement du Service Public d'énergie électrique en milieu rural, qui a pour objectif d'assurer, de façon durable, une desserte en énergie électrique. Il entre dans le cadre des Droits Humains en visant, pour la communauté rurale de Lonshi, l'assurance de leurs besoins primaires.

L'entreprise s'engage à faire recours au service du contractant Zambien ZESCO LIMITED pour faire l'étude d'évaluation, réhabiliter et améliorer le réseau électrique existant (renouvellement des câbles électriques, entretien des transformateurs et remplacement des poteaux vétustes); (2) remettre l'éclairage publique; (3) assurer régulièrement les factures mensuelles de consommation en énergie de tous les ménages de Lonshi.

Se référant au rapport d'Etude d'Impact Environnemental et Sociétale (EIES) de 2018, il ressort que la population dans la zone impactée (Lonshi, Miriashi, Mwelushi, Laule, Luccele-Sabwe) par les activités minières de SABWE MINING présente un effectif total de 19280 pour une moyenne d'environ 3214 ménages, avec une forte concentration démographique enregistrée dans le village Lonshi estimée à 60% de la population totale, soit 1928 ménages. Les enquêtes effectuées lors de nos différentes missions de terrain ont renseigné que le besoin moyen actuel en énergie électrique serait de 30 KWh par mois, le tarif standard pour une consommation locale d'un ménage rural étant de 0.0165 USD/ KWh (confer factures ZESCO LIMITED en annexe). Par ailleurs, suite au début probable de la production en juin 2023 de l'entreprise SABWE MINING, les prédictions issues de nos enquêtes et des données démographiques de l'EIES de 2018, révèlent que le besoin actuel en énergie

électrique du village Lonshi pourra évoluer d'une façon drastique allant jusqu'à 3 fois du besoin actuel suite à une commercialisation industrielle résultant de l'installation de la classe moyenne qui relèvera la consommation moyenne mensuelle par ménage à près de 90 KWh. Outre la présence d'une classe moyenne à Lonshi, les opportunités offertes par Sabwe Mining attireront aussi un grand monde dans ce village, entre autres les demandeurs d'emploi et les commerçants venant des grandes villes du pays. La population s'attend d'augmenter de près de 50% d'ici cinq ans d'après les prévisions, ramenant le nombre de ménages actuel à 2892, avec une consommation électrique mensuelle estimée à 260.280 KWh.

Pour cela, il est à rappeler qu'une réévaluation sera faite au sein des ménages bénéficiaires de la connexion électrique afin d'étudier les conditions d'accueil du courant électrique. Les installations électriques dans les maisons seront faites ou évaluées par le technicien agréé par SABWE MINING au frais du bénéficiaire. Un control de la qualité de l'installation sera régulièrement opéré par SABWE MINING après une période raisonnable de six mois. SABWE MINING se réserve le droit de couper l'approvisionnement électrique en cas de risque avéré d'un problème électrique. Aucune connexion ne sera faite si les conditions de sécurité par rapport à l'installation électrique ne sont pas réunies. Un engagement du respect des normes sera signé par le bénéficiaire avant toute connexion. Par ailleurs, SABWE MINING décline toute responsabilité en cas d'incendie ou tout autre incident lié au courant électrique.

6.9. Chronogramme des activités

Le tableau 13 reprend le chronogramme relatif à l'implémentation de ce projet.

Tableau 13. Chronogramme d'activités relatives à la desserte en énergie électrique

Activités	Chronogramme quinquennal				
	2022	2023	2024	2025	2026
Assurer le payement de la facture de consommation en énergie électrique de tous les ménages du village Lonshi					
Assurer la maintenance du réseau de distribution allant des simples câbles électriques jusqu'aux transformateurs					
Organiser les séances de sensibilisation sur un usage responsable et la protection des installations électriques					
Mise en place du comité de suivi et de maintenance du réseau électrique					

6.10. Suivi et évaluation du projet

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Sakania et composé d'un (1) délégué de Sabwe Mining et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi ci-dessous repris en plus des aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à Sabwe Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

Voici les trois indicateurs principaux en guise de suivi et évaluation de ce projet :

- La prise en charge de la facture par Sabwe Mining, la qualité et la conformité de réseau d'alimentation dans le village Lonshi sont assurées ;
- Le comité de le suivi et de sensibilisation sur le bon usage des installations électriques est mis en place ;
- Les séances de sensibilisation sur le bon usage des installations électriques sont régulièrement organisées.

6.11. Budget détaillé pour toute la période du projet

Le cout global de ce projet est de 992 994,88 USD

Nous disons : **Neuf cent nonante deux mille neuf cent nonante quatre virgule quatre ving huit dollars americains**

Le budget détaillé relatif à ce projet est repris dans le tableau 14 ci-dessous :

Tableau 14. Budget détaillé relatif au projet de fourniture en énergie électrique dans le village Lonshi.

N°	Spécification	Quantité	Unité	PU (USD)	PT (USD)
1	Payement de la facture de consommation en énergie électrique de tous les ménages du village Lonshi	15616800	KWh	0.0616	961994.88
2	Assurer la maintenance du réseau de distribution allant des simples câbles électriques jusqu'aux transformateurs	3	Séance	9000	27000
3	Organisation des séances de sensibilisation sur un usage responsable et la protection des installations électriques	20	Séance	200	4000
Total					**992 994.88**

Projet 7. Formation aux métiers pour une insertion professionnelle de la jeunesse des villages impactés par le projet Sabwe Mining

7.1. Titre du projet :

Projet de formation aux métiers de la jeunesse des villages impactés par le projet Sabwe Mining pour une insertion professionnelle

7.2. Le secteur d'intervention :

Emploi et prévoyance sociale

7.3. Contexte et justification du projet

La République Démocratique du Congo est un grand pays où environ 70% de la population est au chômage. Cette population est dominée par plus de 55% des jeunes. Cette situation est pire dans les cités et villages éloignés des grands centres urbains. Etant donné que l'économie nationale est soutenue majoritairement par les activités minières, concentrées essentiellement dans la partie Sud-Est du pays, l'implantation d'une entreprise minière est source de beaucoup d'espoir surtout dans les milieux ruraux. Malheureusement, tous les employés dans ces entreprises minières proviennent des grands centres urbains alors que la population autochtone demeure dans le chômage et mène conséquent une survie de misère.

Cet état des choses est tributaire d'une part, du taux de scolarisation faible en général dans ces milieux et de la quasi-inexistence des sections techniques ou des écoles de métier, les entreprises minières offrant pourtant des postes techniques en grand nombre. D'autre part, le manque d'un certificat ou d'un papier attestant la maîtrise d'un quelconque métier justifierait le recourt par les entreprises minières de la RDC à la main d'œuvre étrangère, celle locale n'ayant aucune qualification certifiée. Cette réalité se vit dans le groupement Kipilingu. Les habitants des villages situés autour de Sabwe Mining, nourrissent des gros espoirs avec l'avènement de l'entreprise Sabwe Mining dans leur terroir. Curieusement ils ne sont pas embauchés comme ils espéraient faute de qualification car la main d'œuvre locale ne répond nullement au profil recherché.

Effectif : 25

C'est dans ce contexte que la formation aux métiers est apparue comme un besoin prioritaire urgent par le CLD du groupement Kipilingu pour le Cahier des charges de Sabwe Mining en vue d'une probable insertion professionnelle.

7.4. Brève description du projet

Ce projet consiste à offrir des formations dans cinq domaines des métiers différents pour promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes désœuvrés du groupement Kipilingu. Par cette formation les jeunes sélectionnés seront compétitifs par rapport aux opportunités d'emploi offertes par les entreprises minières de la RDC en général et par Sabwe mining en particulier. Cette formation favorisera aussi d'une certaine manière l'entreprenariat dans le groupement Kipilingu et par conséquent une baisse sensible du taux de chômage. Ces formations seront prises en charge entièrement par ce présent Cahier des charges et seront de durée et des critères d'admission variables selon les domaines. Les formations aux métiers seront offertes dans les filières ci-après :

7.4.1. Chauffeurs mécanicien

Il s'agira donc de former les conducteurs des véhicules en respectant le code de la route, adapter la vitesse en fonction de l'état de la route, de son chargement et à l'approche des populations. Les chauffeurs formés seront en même temps capable d'effectuer les travaux d'entretien et de maintenance des véhicules.

Durée de formation : quatre mois au total dont un mois théorique et trois mois de pratique en entreprise (Sabwe Mining) pris en charge par le budget du présent cahier des charges. L'apprenant n'est pas rémunéré par l'entreprise ;

Critère : Savoir lire et écrire, être en bonne santé physique et mental, être âgé de 35 ans maximum, faire partie de la communauté local ;

Effectif : 25

7.4.2. Opérateurs des engins lourds

Cette formation va former les opérateurs et les opératrices de machinerie lourde manœuvrent différents engins de chantier et des mines, tel qu'une chargeuse, une niveleuse, une rétro caveuse, une pelle excavatrice et un tombereau, servant principalement aux travaux de construction et d'exploitation de mines souterraines et à ciel ouvert et de carrières et à des travaux de manutention de minerai et de matériaux. Ils peuvent aussi exécuter des services sur le terrain tels que le transfert de la terre, l'entretien et le nivelage des routes et la livraison du carburant. Ils vont apprendre comment effectuer l'entretien

préventif et le dépannage de la machinerie. Dans ce contexte, ils doivent apprendre aussi à effectuer les vérifications préalables à l'utilisation des machines, les nettoyer, les lubrifier et en remplir les réservoirs. Les opérateurs et les opératrices de machinerie lourde surdimensionnée vont apprendre enfin d'établir des repères visuels, prendre l'habitude d'augmenter la fréquence de vérification des angles morts en raison du champ de vision limité et développer leur attention auditive pour capter les consignes transmises par la radio en continu.

Durée de formation : quatre mois au total dont un mois théorique et trois mois de pratique en entreprise (Sabwe Mining) pris en charge par le budget du présent cahier des charges. L'apprenant n'est pas rémunéré par l'entreprise ;

Critère : Savoir lire et écrire, être en bonne santé physique et mental, être âgé de 35 ans maximum, faire partie de la communauté local ;

Effectif : 25

7.4.3. Soudure, Ajustage et Chaudronnerie

Cette offre de formation consistera à apprendre aux candidats à réaliser tous genres de travaux de soudure, de brasage, de découpage et de façonner des pièces métalliques pour leur donner forme.

En outre à l'issue de cette formation ils devront être en mesure de :

- ✓ Lire et d'interpréter les plans ou les spécifications techniques de soudage ;
- ✓ Faire le choix des matériaux et les outils selon les besoins du travail ;
- ✓ Manier, manipuler et utiliser toutes les machines à former les métaux telles que les presses à plier et les cisailles, de même que d'autres machines à redresser, à meuler et à cintrer les métaux.
- ✓ Réparer les pièces usées de produits métalliques provenant d'équipements, de machinerie ou de tuyauterie et entretenir l'équipement de soudage et de coupage.

Durée de formation : six mois au total dont deux mois de théorie et quatre mois de pratique en entreprise (Sabwe Mining) pris en charge par le budget du présent cahier des charges. L'apprenant n'est pas rémunéré par l'entreprise ;

Critère : être en bonne santé physique et mental, être âgé de 30 ans maximum, faire partie de la communauté local. Les candidats seront soumis à un test psychotechnique pour leur admission à cette formation.

Effectif : 25

7.4.4. Electricité

Les électriciens installent et réparent des câbles, des appareils électriques, des systèmes d'éclairage, des dispositifs de commande et des appareillages connexes dans des bâtiments et des installations présentes sur un site minier. Ils peuvent être appelés à travailler sous terre ou dans des ateliers à la surface et côtoyer plusieurs corps de métier différents pendant leur journée de travail, car ils évoluent au sein d'équipes multidisciplinaires et doivent être très polyvalents. Ils peuvent effectuer l'installation et le raccordement de lignes électriques dans des galeries souterraines ou faire la maintenance des circuits électriques des convoyeurs. Ils sont en mesure d'installer, de manipuler, de réparer et d'entretenir des appareils électriques et équipements industriels très variés et même issus des technologies les plus modernes en matière d'automatisation que l'industrie minière utilise et d'en diagnostiquer les problèmes. Dans certains cas, ils sont les seuls à détenir la certification nécessaire pour manipuler et dépanner certains dispositifs électriques.

Durée de formation : six mois au total dont deux mois de théorie et quatre mois de pratique en entreprise (Sabwe Mining) pris en charge par le budget du présent cahier des charges. L'apprenant n'est pas rémunéré par l'entreprise ;

Critère : être en bonne santé physique et mental, être âgé de 30 ans maximum, faire partie de la communauté local. Les candidats seront soumis à un test psychotechnique pour leur admission à cette formation.

Effectif : 20

7.4.5. Plomberie

Les plombiers sont responsables de la construction, de l'installation et du réglage d'une large variété de canalisations et d'équipements de plomberie, de chauffage et de traitement d'eau potable et d'eaux usées qu'on trouve dans les différentes installations d'une entreprise minière. Ils sont aussi en mesure d'effectuer des modifications, le nettoyage et l'entretien de canalisations et d'équipements de plomberie tels que le système d'aqueduc, de l'équipement sanitaire et des systèmes de gicleurs. Ils doivent lire les plans, les dessins et les spécifications pour déterminer la disposition du système de plomberie, du réseau d'alimentation en eau et des systèmes de vidange et de drainage. Ils localisent et marquent des positions pour les connexions de tuyaux et les trous de passage.

Durée de formation : six mois au total dont deux mois de théorie et quatre mois de pratique en entreprise (Sabwe Mining) pris en charge par le budget du présent cahier des charges. L'apprenant n'est pas rémunéré par l'entreprise ;

Critère : être en bonne santé physique et mental, être âgé de 30 ans maximum. Les candidats seront soumis à un test psychotechnique pour leur admission à cette formation, faire partie de la communauté local.

Effectif : 20

Toutes ces formations aux métiers seront sanctionnées par un brevet d'aptitude professionnelle délivré par Sabwe Mining. Les enseignants proviendront de Lubumbashi pour la plupart et toute la pratique se fera dans les installations de Sabwe Mining.

7.5. Objectif du projet

L'objectif de ce projet est de former aux métiers prisés par les entreprises minières, les jeunes des villages impactés par l'exploitation minière de Sabwe Mining afin de les rendre plus compétitifs sur le plan professionnel et minimiser l'importation de la main d'œuvre de l'extérieur au sein de cette entreprise.

7.6. Localistion du projet

Ce projet qui consiste à former aux metiers les jeunes des villages impactés par les activités du projet SABWE MINING sera impléùmenter dans le village Lonshi qui est la grande agglomération du groupemet Kipilingu.

7.7. Bénéficiaires

Ce projet sera bénéficié par tous les jeunes des villages impactés par le projet Sabwe Mining SARL qui rempliront un certain nombre des critères évidemment et dont l'appartenance à la communauté concernée sera soutenue par une recommandation du chef de groupement ou du CLD.

7.8. Résultats attendus

Afin d'atteindre l'objectif escompté, le résultat attendu au terme de ce projet est :

- 115 jeunes sont formés aux métiers, et donc une ressource humaine jeune et autochtone des villages autour de l'entreprise Sabwe Mining est formée et prête à être engagée dans ladite entreprise en cas de besoin.

- La réduction du chômage dans le territoire Kipilingu et par conséquent l'amélioration du niveau de vie ;

7.9. Stratégie opérationnelle

La stratégie et la méthodologie est la suivante :

- ✓ Pour la partie théorique avant d'aborder la pratique, 21 enseignants avec une expérience avérée dans la formation aux métiers seront invités pour dispenser les cours théoriques. Il s'agira de 3 pour la filière chauffeur mécanicien, 3 pour la formation opérateur des engins lourds, 5 pour la plomberie, 5 pour l'électricité et 5 pour la soudure, ajustage et chaudronnerie. Ces enseignants seront recrutés par appel à manifestation d'intérêt avec des critères de sélection bien corsés.
- ✓ Les jeunes candidats apprenant à la formation doivent réunir certains critères selon la filière et présenter une lettre de recommandation du Chef Kipilingu, chef de groupement en même temps président du CLD ;
- ✓ L'entreprise Sabwe Mining offre le cadre des pratiques et des stages ;
- ✓ Un accent particulier sera accordée à la parte pratique ;
- ✓ L'entreprise Sabwe Mining SARL devra privilégier les entreprises locales spécialisées dans la formation des métiers sur base d'un appel d'offre. A défaut d'une entreprise compétente localement, elle pourra sélectionner une entreprise nationale.

7.10. Stratégie adopté pour la sélection des apprenants

Les populations visées par ce projet sont parmi les chômeurs autochtones, surtout les jeunes qui ont une base sur le plan scolaire pour leur permettre d'être compétitifs dans le marché de l'emploi dont ils ont été exclus depuis que les différents projets miniers se sont succédé dans leur terroir. Il sera question de prendre au moins ceux qui savent lire et écrire et dont l'appartenance à la communauté locale sera attestée par le Chef de groupement ou le CLD. Chaque candidat devra avoir un sens d'adaptabilité et souplesse pour être retenu dans la formation. Ainsi, les candidats viendront des villages Lonshi, Milyashi, Laule, Mwelushi et Lucele-Sabwe en priorité.

7.11. Chronogramme des activités

Globalement ce projet s'étalera sur six mois soit d'Octobre 2022 à Mai 2023. Le tableau 15 reprend le chronogramme du déroulement de la dite formation par filière.

Tableau 15. Calendrier du déroulement des activités de formation aux métiers dans le cadre du cahier des charges de Sabwe Mining

Filières		2022			2023				
		Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai
Chauffeur mécanicien	Théories								
	Pratiques								
Opérateur des engins lourds	Théories								
	Pratiques								
Soudure, ajustage, chaudronnerie	Théories								
	Pratiques								
Electricité	Théories								
	Pratiques								
Plomberie	Théories								
	Pratiques								

7.12. Suivi et évaluation du projet

Pour assurer la bonne réalisation du projet, il sera mis en place un mécanisme de suivi et évaluation qui aura comme but de mesurer les changements obtenus du fait de la mise en œuvre du projet dans la zone de couverture dudit projet.

Le Comité Local de Suivi (CLS) mis en place sera présidé par l'Administrateur de Territoire de Sakania et composé d'un (1) délégué de Sabwe Mining et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi définis ici en plus des aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à Sabwe Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau de contrôle de l'exécution du projet.

Les indicateurs objectifs et quantifiables ci-après seront établis dans le souci d'un suivi et évaluation objectif du programme :

- Un personnel qualifié est expérimenté est invité pour la partie théorique ;

- Sabwe Mining assure sans faille le stage et la partie pratique grâce à ses ateliers, son garage et son charroi automobile ;
- 25 jeunes issus de cinq villages sont formés comme chauffeurs mécaniciens entre Octobre 2022 et janvier 2023 ;
- 25 jeunes issus de cinq villages sont formés comme opérateurs d'engins lourds entre Octobre 2022 et janvier 2023 ;
- 25 jeunes issus de cinq villages sont formés comme soudeurs, ajusteurs et chaudronniers entre Décembre 2022 et Mai 2023 ;
- 20 jeunes issus de cinq villages sont formés comme électriciens entre Novembre 2022 et Avril 2023 ;
- 20 jeunes issus de cinq villages sont formés comme plombiers entre Novembre 2022 et Avril 2023 ;

7.13. Budget détaillé du projet

Le coût global de ce projet s'eleve à 68 300 USD

Nous disons : **Soixante huit mille trois cent dollars americains**

Le dévis estimatif détaillé de ce projet est repris dans le tableau 16 qui suit :

Tableau. 16. Budget détaillé en vue de la réalisation du projet de formation professionnelle

N°	DESIGNATION	QT	UNITE	PU (USD)	PT (USD)	TOT (USD)
Chauffeur mécanicien						
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	3	Formateur	1800	5400	
2	Hébergement, transport et Perdiem	3	Formateur	750	2250	
4	Objets classiques et outillage	25	Kit	100	2500	10150
Opérateurs des engins lourds						
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	3	Formateur	1800	5400	
2	Hébergement, transport et Perdiem	3	Formateur	750	2250	
4	Objets classiques et outillage	25	Kit	100	2500	10150
Soudure, Ajustage et Chaudronnerie						
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	5	Formateur	1800	9000	
2	Hébergement, transport et Perdiem	5	Formateur	750	3750	
4	Objets classiques et outillage	25	Kit	150	3750	16500
Electricité						
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	5	Formateur	1800	9000	
2	Hébergement, transport et Perdiem	5	Formateur	750	3750	
4	Objets classiques et outillage	20	Kit	150	3000	15750
Plomberie						
1	Honoraires Enseignants (parties théoriques)	5	Formateur	1800	9000	
2	Hébergement, transport et Perdiem	5	Formateur	750	3750	
4	Objets classiques et outillage	20	Kit	150	3000	15750
TOTAL						68300

Projet 8. Réhabilitation des deux avenues de Lonshi : Dollars et Commerciale

8.1. Titre du projet :

Projet de réhabilitation des deux avenues de Lonshi : Dollars et Commerciale longues de 1,5 Km chacune

8.2. Secteur d'intervention : Infrastructure

8.3. Contexte et justification du projet

Depuis plusieurs décennies, les infrastructures routières ont connu un déficit criant en République Démocratique du Congo, ce déficit a par conséquent constitué un frein pour le développement socio-économique du pays. A ce problème, s'ajoute également les routes en condition de délabrement remarquable, non entretenues et abandonnées. Pourtant en 2019, la RDC avait 17% de son réseau routier en bon état et 3.000 km de routes bitumées (soit 5% du réseau d'intérêt général de 58.000KM). Actuellement cette situation demeure préoccupante et affecte la population toute entière car, perturbant leur accès aux divers lieux d'activité. En saison sèche tout comme en saison de pluies, les routes continues à s'altérer. Cette altération conduit à des problèmes d'érosion dans certains endroits du pays comme c'est fut le cas avec la route Kipushi dans le Haut-Katanga. Malheureusement, il est constaté un relâchement accru du service de maintenance des ouvrages routiers dans notre pays. Bien qu'existant, ce service de maintenance ne parvient pas à remplir toutes ses obligations de manière systématique. Ce qui accentue le coût alloué aux travaux de réhabilitation des infrastructures routières et très souvent, ce service se rend compte quand toute la route se trouve dans les conditions d'impraticabilité totale. Pourtant la réhabilitation des réseaux routiers dans notre pays s'inscrit dans les priorités déclinées dans la Stratégie-Cadre de politique des transports 2002-2015. Ces stratégies s'articulent autour de trois piliers, c'est notamment : (i) la réhabilitation des anciennes routes bitumées et la construction de nouvelles routes bitumées ; (ii) le rétablissement du trafic par la réouverture du réseau en terre et ;(iii) la protection et l'entretien des routes en bon état.

Pour répondre favorablement aux aspects de stratégie cadre de politique des transports, un projet de réhabilitation de deux avenues sur une distance de 1,5 km chacune, sera

implémenté dans le village Lonshi, groupement Kipilingu, territoire de Sakania. Ceci rendra dans la mesure du possible la circulation fluide dans le milieu. L'avenue Dollars et l'Avenue Commerciale deux principales avenues de Lonshi sont celles sélectionnées pour cette réhabilitation. Ces avenues réhabilitées seront régulièrement entretenues pour des questions de durabilité dans l'optique de répondre également aux attentes de la génération future.

8.4. Brève description du projet

Le projet de réhabilitation de ces deux avenues, consistera à ériger deux infrastructures routières dans le village Lonshi au sein du territoire de Sakania. Elles seront en terre battue stabilisée. Ces infrastructures constitueront un moyen rapide pour la mobilité des habitats du village et vont par conséquent contribuer à la fluidité de la circulation dans le village. La réhabilitation de ces ouvrages se fera dans le respect strict des normes environnementales et la sécurité des ouvriers sera assurée de façon permanente durant la durée de l'exécution du projet. Les essais géotechniques seront régulièrement effectués pour s'assurer d'une exécution optimale des travaux de terrain. Une fois réhabilité et pour des raisons de durabilité, une équipe de maintenance sera mise en place sur terrain. Cette équipe préalablement formée, aura dans sa composition au-moins quatre membres du village. Leur mission sera d'assurer l'entretien et la surveillance de façon régulière et permanente des ouvrages mis en place. La fourniture des tous les matériaux destinés directement à l'exécution des travaux incombe entièrement à l'entrepreneur qui devra effectuer tous les approvisionnements et stockages nécessaires à la bonne marche des travaux. Il ne pourra ni dégager sa responsabilité du fait d'un défaut d'approvisionnement ou de rupture de stock, ni invoquer une défaillance des fournisseurs dont il a libre choix.

Les caractéristiques géométriques de la route à livrer après réhabilitation seront les suivantes :

Alignement horizontal et vertical

Rayon de courbure en plan : 40 mètre

Pente longitudinale maximale : 10%

Cette pente peut aller jusqu'à 12% pour les distances n'excèdent pas 200 mètres.

Le profil en travers les dimensions à respecter pour les profils en travers sont données dans le tableau 1 en fonction de différents types de terrain et de sol.

Tableau 17. Profils en travers type (dimensions)

Profil type	A : Standard normal	B : Standard réduit	C : Standard remblai	D : Terrain plat	Observation
Chaussée	4,00m	3,50 m	5,00 m	5,00 m	
Accotement	1,00 m	1,00 m	1,50 m	1,00 m	
Fossés en terre	L=0,40 m H= 0,35 m	L=0,40 m H= 0,35 m	- -	L=0,80 m H= 0,40 m	
Pente avant fossé en terre	L=0,80 m	L= 0,45 m	-	L=0,80 m	
Pente arrière	L= 0,30 m	L= 0,30 m	-	L= 0,30 m	
Fossé de garde	B= 1,50 m B= 0,80 m H=0,80 m				Dimensions minimales variables
Remarque	Profil applicable à des sections courantes de route à faible pente avec possibilité d'évacuation des eaux à l'extérieur.	.Pour les tronçons en terrain mauvais (sol d'assise, terrassements longitudinaux ou roches).	Pour les tronçons des routes qui nécessitent un remblai pour diverses raisons	Applicable en terrain plat sans possibilité d'évacuation des eaux ou terrain plat argileux.	

Les pentes transversales seront de 4% après compactage au rouleau vibrant manuel d'au moins une tonne avec 4 passes. Il est conseillé d'exécuter les profils en travers avec des

pentes d'au moins 7% qui se stabiliseront à 4% après trafic. Sauf stipulation contraire l'entrepreneur sera tenu de respecter les standards de la piste existante au cas où ces derniers sont supérieurs à ceux prescrits ci-haut.

8.5. Localisation du projet

Le projet sera implémenté à Lonshi, la grande agglimération du groupemet Kipilingu. Les deux avenues à réhabiliter sont reprises sur la figure 5

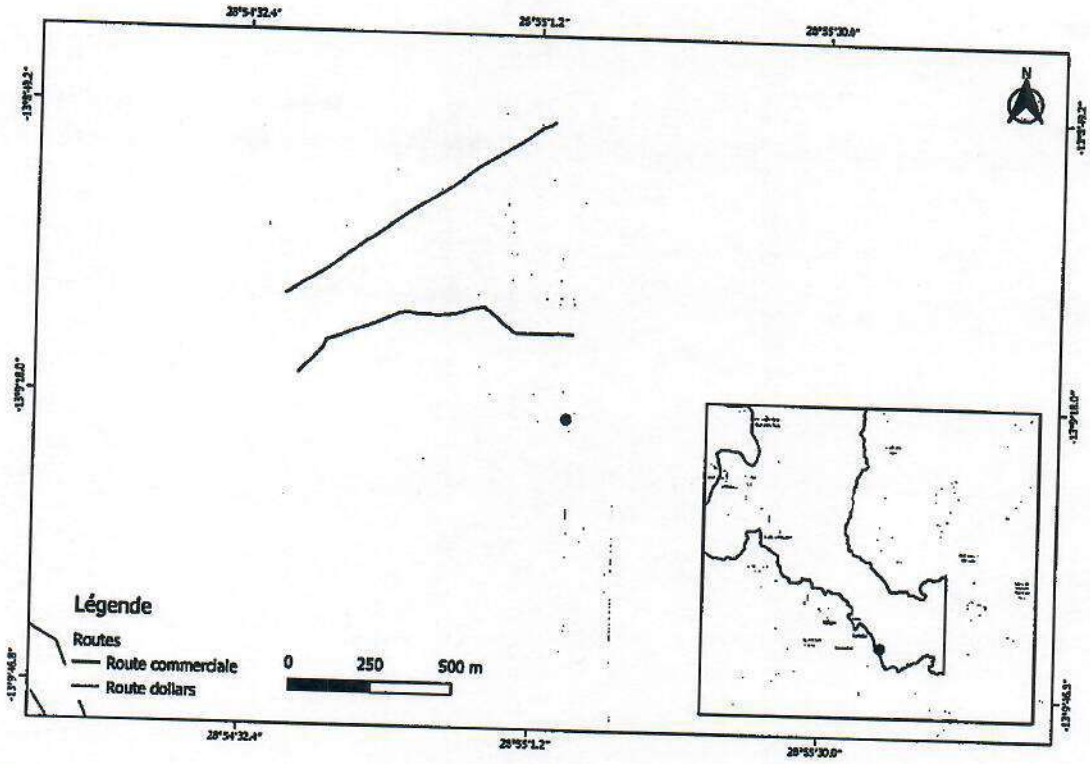


Figure 5. Localisation des deux routes dans le village Lonshi

8.6. Objectif du projet

Le présent projet vise de manière générale à améliorer quantitativement et qualitativement le réseau pour répondre aux besoins de communication des habitants du village Lonshi.

De manière spécifique, ce projet décline ses objectifs en trois angles :

- ✓ Faciliter la mobilité de la population du village Lonshi,
- ✓ Améliorer les aspects paysagers du village Lonshi,

- ✓ Former la communauté sur des questions de gestion durable des infrastructures routières.

8.7. Bénéficiaire

La population du village Lonshi sera le bénéficiaire prioritaire et directe de ce projet et les usagers seront des bénéficiaires indirectes.

8.8. Résultats attendus

Afin de répondre aux objectifs spécifiques ci-dessus, une route de 1,5km sur deux avenues sera implémentée et régulièrement entretenue sur chaque avenue du projet.

8.9. Stratégie opérationnelle

8.9.1. Installation du chantier

a. Travaux préparatoires

L'installation chantier se fera conformément au plan approuvé par l'ingénieur conseil et portera sur :

- ➢ Acquisition d'un dépôt de chantier

L'équipe technique de l'entrepreneur pourra choisir un emplacement répondant aux critères de proximité et de sécurité. Il y aura un seul dépôt central qui aura la charge de la distribution des matériaux de toute nature. Cette façon de s'organiser permettra d'éviter de livrer les ouvriers à la fatigue d'une part, et d'autre part permettra d'avoir un bon contrôle sur leurs déplacements.

- ➢ Les aires de stockage

En ce qui concerne la construction des dalots, il y aura des aires de stockages pour l'entreposage à l'aire libre des matériaux tels que : gravier, sable et briques de manière à ce que l'ouvrier qui va travailler dans ce site n'aille pas le chercher au dépôt de chantier.

- ➢ Une base logistique

Les engins mobilisés devront restés dans la base logistique pour leur sécurité.

b. Etude topographique

Avant de lancer les travaux l'équipe technique procèdera par des études topographiques et hydrologiques afin de produire des documents qui par la suite serviront comme base technique à laquelle devra s'appuyer l'exécution des dits travaux et garantir leur qualité. Ces données techniques seront validées après une réunion avec la mission de contrôle qui sera sanctionnée par un procès-verbal signé conjointement par les deux parties.

c. Mobilisation des engins

Les engins seront choisis et mobilisés sur le site selon un planning approuvé par la mission de contrôle. Afin de permettre une bonne exécution des travaux, nous utiliseront :

- une excavatrice ;
- Une niveleuse ;
- Un waterbowzer ;
- Un compacteur ;
- Des camions bennes

8.9.2. Exécution des travaux

a. Choix de la carrière

Avant le début des travaux, la carrière devra être choisie conformément aux critères liés à la qualité des latérites qui s'y trouvent ainsi que par rapport à la distance qui la sépare du site d'exécution.

b. Travaux proprement dits

Le déroulement des travaux qui seront réalisés, se fera en étroite concertation avec le maitre d'ouvrage et le maitre d'œuvre. C'est pourquoi une réunion hebdomadaire aura lieu dans les locaux du chantier. La date et l'heure de la réunion seront fixées de commun accord entre toutes les parties.

La mise en œuvre se fera suivant le respect du cahier spécial de prescription technique du dit projet et sera subdivisé en différentes étapes qui suivent :

- Bush clearing et stabilisation de la plateforme ;

- Reprofilage simple suivi du compactage : avant le rechargement il est important de niveler la plateforme afin d'améliorer son uni ou son profil ;
- Purge du bourbier : c'est un traitement localisé des sections de piste où la plateforme qui présente des désordres géotechniques dus à la mauvaise qualité du sol de plateforme et à son inaptitude à supporter le trafic. Les travaux consistent à effectuer les tâches suivantes :

 - Le décaissement et l'extraction des matériaux impropres de mauvaises caractéristiques sur une épaisseur qui sera définie en accord avec l'ingénier de contrôle ;

 -Le réglage et le compactage du fond de fouille ;

 -Le remplacement des matériaux impropres par les matériaux latéritiques ;

 -Le réglage, l'arrosage, le compactage des matériaux d'apport ;

- Rechargement : c'est l'apport des matériaux choisis, pour ce cas, il s'agit de la latérite car c'est une route en terre. Notons que les camions bennes seront les plus utilisés pour cette étape.
- Rependage : Apres rechargement, la niveleuse devra reprendre les matériaux tout en respectant le compactage pour chaque couche de 10 cm des matériaux rechargés afin de permettre une bonne consolidation.
- Arrosage : avant le compactage, il est nécessaire d'avoir une certaine teneur en eau pour atteindre le degré de compactage optimum.

8.10. Suivi-évaluation du projet

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Sakania et composé d'un (1) délégué de Sabwe Mining et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les le respect de prescriptions techniques convenues outre les aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances.

En temps opportun, il communiquera à Sabwe Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau, le contrôle de l'exécution du projet.

8.11. Chronogramme d'activités

Tableau 18. Chronogramme d'exécution du projet de réhabilitation de l'avenue Dollars

Activités	2024			
	Mai	Juin	Juillet	Aout
Bush clearing et stabilisation de la plateforme				
Reprofilage simple suivi du compactage				
Purge du bourbier				
Rechargement				
Rependage et arrosage				
Réception définitive des ouvrages				

Tableau 19. Chronogramme d'exécution du projet de réhabilitation de l'avenue Commerciale

Activités	2025			
	Mai	Juin	Juillet	Aout
Bush clearing et stabilisation de la plateforme				
Reprofilage simple suivi du compactage				
Purge du bourbier				
Rechargement				
Rependage et arrosage				
Réception définitive des ouvrages				

8.12. Budget du projet

Le cout global de ce projet est de 225 700 USD

Nous disosns : **Deux cent vingt cinq mille sept cents dollars americains**

Ci-après le devis détaillé :

REVOTECH CONSULTING

CONSULTING, DESIGN, MANAGEMENT

be inspired, make difference

FACTURE PRO-FORMAT

AVANT PROJET DE RAHABILITATION AVEC PLAN DE MAINTENANCE ANNUELLE DES AVENUES DOLLARS ET COMMERCIALE MESURANT CHACUNE 1.5 KM, DANS LE TERRITOIRE DE SAKANIA

REVOTECH CONSULTING Sarl

Avril 2022

©REVOTECH CONSULTING

AVENUE DOLLARS (long de 1.5 km)

COTATION POUR LA REHABILITATION DE L'AVENUE DOLLARS					
N°	DESIGNATION	Unité	Qté	P.U (USD)	P.T (USD)
I	INSTALLATION ET REPLI CHANTIER				
1	Installation et repli chantier y compris la mobilisation et la démobilisation des engins	ff	1	6500,00	6500,00
	Sous-total I				6500,00
II	CONSTRUCTION DE LA CHAUSSEE				
2	Nettoyage hors assiette	km	1,5	1500,00	2250,00
3	Purge des bourbiers	m^3	5	1200,00	6000,00
4	Reprofilage simple avec compactage	km	1,5	13100,00	19650,00
5	Compactage avec apport des matériaux (latérites) et création des tranchées pour drainage	km	1,5	31500,00	47250,00
	Sous-total II				75150,00
III	OUVRAGE D'ARTS				
6	Construction des dalots	u	1	9000,00	9000,00
	Sous-total III				9000,00
IV	MAINTENANCE				
	Achat matériels	u	1	3700	3700,00
	Mains d'oeuvre	u	1	7500	7500,00
	Supervision	ff	1	2500	2500,00
	Frais de gestion/administrative du prestataire (20%)	ff	1	3500	3500,00
	Sous-total IV				17200,00
	TOTAL PARTIEL				107 850,00
	ETUDES TECHNIQUES (Topo et Géotechniques)				5 000,00

TOTAL GENERAL	USD 112 850,00

E-mail : contact@revotechconsulting.com
Web site :www.revotechconsulting.com
Contacts : (+243) 099 14 01 810
(+243) 082 11 98 443
(+243) 099 00 84 554

AVENUE COMMERCIALE (long de 1.5 km)

COTATION POUR LA REHABILITATION DE L'AVENUE COMMERCIALE					
N°	DESIGNATION	Unité	Qté	P.U (USD)	P.T (USD)
I	INSTALLATION ET REPLI CHANTIER				
1	Installation et repli chantier y compris la mobilisation et la démobilisation des engins	ff	1	6500,00	6500,00
	Sous-total I				6500,00
II	CONSTRUCTION DE LA CHAUSSEE				
2	Nettoyage hors assiette	km	1,5	1500,00	2250,00
3	Purge des bourbiers	m^3	5	1200,00	6000,00
4	Reprofilage simple avec compactage	km	1,5	13100,00	19650,00
5	Compactage avec apport des matériaux (latérites) et création des tranchées pour drainage	km	1,5	31500,00	47250,00
	Sous-total II				75150,00
III	OUVRAGE D'ARTS				
6	Construction des dalots	u	1	9000,00	9000,00
	Sous-total III				9000,00
IV	MAINTENANCE				
	Achat matériels	u	1	3700	3700,00
	Mains d'oeuvre	u	1	7500	7500,00
	Supervision	ff	1	2500	2500,00
	Frais de gestion/administrative du prestataire (20%)	ff	1	3500	3500,00
	Sous-total IV				17200,00
	TOTAL PARTIEL				107 850,00
	ETUDES TECHNIQUES (Topo et Géotechniques)				5 000,00
	TOTAL GENERAL				USD 112 850,00

Fait à Lubumbashi, le 16 avril 2022

Ir Claude Bod'n Agenze
Directeur Technique

REVOLUTION TECHNOLOGY REVOTECH CONSULTING ID.NAT. 01-403-N06921 E CD/KIN/RCCM/16-B-9508 CONSULTING

E-mail : contact@revotechconsulting.com
Web site :www.revotechconsulting.com
Contacts : (+243) 099 14 01 810
(+243) 082 11 98 443
(+243) 099 00 84 554

Projet 9. Equipement en bancs de classe au bénéfice du Complexe Scolaire Saint Jean Bosco de Lonshi

9.1. Titre du projet :

Projet d'équipement en bancs de classe au bénéfice du Complexe Scolaire Saint Jean Bosco de Lonshi

9.2. Le secteur d'intervention

Ce projet fait partie du secteur de l'Education

9.3. Contexte et justification du projet

La République Démocratique du Congo a réalisé d'importants progrès dans le secteur de l'éducation. Le taux d'achèvement au niveau du primaire par exemple, a considérablement augmenté, passant de 29 % en 2002 à 81 % en 2021. Pourtant, il reste l'un des pays avec le plus grand nombre d'enfants non scolarisés. On estime que 4,5 millions, soit 29,7 % des enfants en âge de fréquenter le primaire ne sont pas scolarisés. Parmi eux, 3,75 millions vivent dans des zones rurales. En outre, le secteur est confronté à de nombreux défis en termes de qualité, de gouvernance et de disparités.

Afin de relever ces défis, le pays a mis au point son plan sectoriel de l'éducation pour la période 2016-2025 en mettant l'accent sur l'élargissement de l'accès et de l'équité, l'amélioration de la qualité de l'apprentissage et l'amélioration de la gouvernance et de la gestion dans le secteur.

Les trois objectifs stratégiques de ce plan sont les suivants :

- Promouvoir un système d'éducation équitable pour la croissance et l'emploi en : (i) permettant à tous les enfants de bénéficier d'une éducation primaire gratuite, combinée à des mesures spécifiques pour les populations défavorisées et les enfants ayant des besoins spéciaux ; (ii) préparant l'extension progressive de l'éducation de base à 8 années d'étude ; (iii) adaptant l'apprentissage pour promouvoir l'intégration sociale des jeunes.
- Créer un environnement qui renforce les systèmes éducatifs de qualité en développant des mécanismes de suivi et d'assurance qualité ;

- Développer un environnement éducatif propice à un apprentissage de qualité, grâce à la fourniture de matériel et d'équipement d'apprentissage pour les élèves et des formations pour les enseignants. Améliorer la transparence et l'efficacité de la gouvernance et de la gestion du secteur en : (i) établissant des normes et des mécanismes transparents pour la gestion des ressources ; (ii) favorisant une gestion efficace et équitable à tous les niveaux, grâce à une meilleure organisation des partenariats, la décentralisation, la déconcentration et la participation de la communauté et de la société civile.

La prise en charge des enseignants de l'école Saint Jean Bosco de Lonshi est assurée entièrement par l'entreprise minière Sabwe Ming, de ce fait les parents sont dispensés des frais récurrents. Pour cette raison, cette école connait une affluence d'où une pléthore d'élèves est enregistrée dans les classes et pourtant les bancs sont vétustes et en nombre réduit. Parfois plus de la moitié d'élèves s'asseyent à même le sol pour suivre les cours. C'est pour cette raison que l'équipement en pupitre a été retenu comme un besoin urgent et prioritaire par la communauté locale.

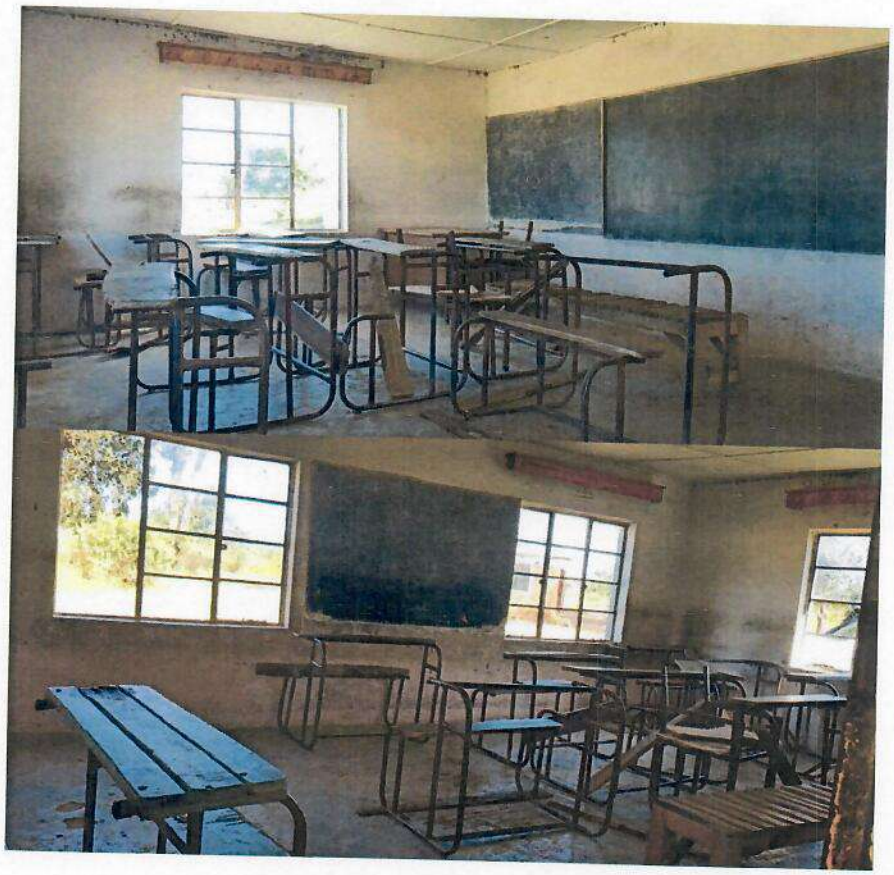


Photo 3. Etat des bancs de classe du Complexe Scolaire Saint Jean Bosco de Lonshi actuellement

9.4. Brève description du projet et stratégie opérationnelle

Ce projet consiste en l'équipement de 300 bancs de classe au Complexe Scolaire Saint Jean Bosco. Ces bancs seront métalliques. Ils seront commandé au près d'un fournisseur au besoin crédible capable de respecter les conditions de délais et de qualité.

9.5. Localisation du projet

Ce projet sera implémenté dans le village Lonshi.

9.6. Objectif du projet

Ce projet a pour objectif général de promouvoir l'éducation des enfants dans le groupement Kipilingu. Spécifiquement il vise à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves par la dotation des bancs pour leur permettre d'étudier dans des bonnes conditions.

9.7. Bénéficiaires

Ce projet sera bénéfique de manière directe à toutes les communautés des villages impactés car le Complexe Scolaire Saint Jean Bosco est l'unique qui soit viable dans ce contraint. La construction d'une autre école n'est pas opportune vu le faible nombre d'enfants et les difficultés de trouver les enseignants qui sont rares dans le contraint. Cet équipement en pupitre est un salut pour la communauté locale, il va permettre d'accroitre sa capacité d'accueil.

9.8. Résultats attendus

Toutes les salles de classe de l'école Saint Jean Bosco sont dotées des bancs pampa neufs. Un total de 300 bancs sera fourni.

9.9. Stratégie opérationnelle

Pour raison de qualité, les 300 pupitres qui seront fournis à l'école Saint Jean Bosco dans le cadre du présent Cahier des Charges, seront commandés à la cité des jeunes de la ville de Lubumbashi, un centre réputé dans les métiers dont la menuiserie. Une fois la commande prête, elle sera acheminée vers Lonshi par la route dont la réhabilitation se termine d'ici juin 2022.

9.10. Stratégie adoptée pour la sélection de l'école à équiper

L'école bénéficiaire des pupitres est située dans le village Lonshi lequel se trouve à peu près au centre des autres petits villages impactés par le projet Sabwe Mining. De ce fait, il est facilement accessible par les enfants de tous les villages impactés.

9.11. Chronogramme des activités

Ce projet sera réalisé entre Janvier et Mai 2026. Le tableau 20 reprend le chronogramme d'implémentation du présent projet.

Tableau 20 Chronogramme de fabrication et fourniture des bancs de classe au Complexe Scolaire Saint Jean Bosco de Lonshi

Activités	2026				
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai
Commende et fabrication des 300 bancs de classe					
Acheminement vers Lonshi					
Livraison au CS saint Jean Bosco					

9.12. Suivi et évaluation du projet

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Sakania et composé d'un (1) délégué de Sabwe Mining et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi tels que la qualité et les délais convenus quant à la livraison de ces 300 bancs outre les aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés et l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à Sabwe Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

9.13. Budget du projet

Achat de 300 bancs métalliques (moyens) : 42000 USD

Transport Lubumbashi-Lonshi : 15000 USD

Coût total : 43 500 USD

Nous disons : **Quarante-trois mille cinq cents dollars américains**

Ci après la facture proforma provennant d'une structure comptente et spécialisée dans la fourture de cet equipement scolaire.

CITE DES JEUNES
A.S.B.L.
DON BOSCO
LUBUMBASHI – RDC

Soudure

L'an, le 19/04/2022

N° IMPOT
A0906852J

FACTURE PROFORMA

N° 0384

PLANET CONSULTING AFRICA SARL

DATE	DESIGNATION	MONTANT

Bancs de classe

Quantité	Désignation	P.U.	P.T.
300	Bancs métalliques (moyens)	140	42 000.00$

Centre de Formation Technique et Agricole
CITE DES JEUNES
ASBL
Don Bosco
Lubumbashi - RDC

Salésien de Don Bosco
Intendance

Total		42 000.00 $
TVA	%	0.00 $
TOTAL :		**42 000.00 $**

Modalités de paiement

- 50 % à la commande et 50 % à la fin des travaux.
- Le numéro pour le mode Comptoir unique en cas d'une remise bancaire TMB 00017-2503-0023987-03 ATTIJU

Projet 10. Couverture du groupement Kipilingu par un réseau de téléphonie cellulaire d'un opérateur national

10.1. Titre du projet

Couverture du groupemet Kipilingu par un réseau de téléphonie cellulaire d'un opérateur national.

10.2. Secteur/domaine d'intervention

Technologie de l'information et de la communication, numérique, socio-économique

10.3. Contexte et justification du projet

Kipilingu, un groupement du territoire de Sakania dans le secteur de Balamba est coupé du reste de la République Démocratique du Congo. Aucun réseau de télécommunication n'y est fonctionnel et la route pour y arriver est dans un état de délabrement total. De ce fait, les actions du gouvernement tant national que provincial en termes de développement et des services sociaux de base sont très mineures voire inexistantes. Compte tenu de l'état des routes ci évoqué et de l'importante superficie de ce groupement, nombre de villages demeurent non desservies par les transports et les réseaux de distribution. La population se tourne vers la Zambie pays frontalier que plutôt vers Lubumbashi, Sakania ou Kasumbalesa des quels elle est coupée.

Les données microéconomiques dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne montrent que la téléphonie mobile a contribué à la croissance des dernières années et la dynamique va bien au-delà. Les effets indirects favorisent aussi le développement économique et social. Ils illustrent le rôle et la responsabilité sociale des opérateurs qui ne se contentent pas de développer leur chiffre d'affaires.

En effet, l'accélération de la diffusion de l'information joue, grâce aux TIC, un rôle indéniable dans le développement économique. Ainsi, les zones rurales sont connectées aux grandes villes, les distances se raccourcissent et des liens se tissent entre les personnes, tous éléments structurants car le coût des transports est parfois un frein au développement. L'impact positif des TIC peut donc se faire sentir plus tôt sans attendre que l'entité ait atteint un certain stade de développement car elles ouvrent la voie à de multiples innovations sociales et à de nouveaux modèles économiques.

D'une part, elles peuvent apporter leur contribution au même titre que des « *utilities* » comme l'eau potable, l'électricité ou les transports permettant de réaliser d'importantes économies en termes de coût de déplacement. Les retombées des technologies sont visibles directement à travers les milliers d'emplois créés et les recettes réalisées et, indirectement, dans l'apparition de nouveaux biens et services qui soutiennent l'activité des autres secteurs. C'est ainsi que des organismes internationaux tels l'ONU, la Banque mondiale ou l'ITU considèrent aujourd'hui que les TIC sont des facteurs et non des conséquences du développement économique. Les TIC font en effet parties des technologies « de base » ou « polyvalentes ». Elles disposent de trois caractéristiques qui illustrent leur capacité de contribution au développement : l'Omniprésence, l'Amélioration et la Source d'innovation. Pour cela, Waverman, Meschi et Fuss ont récemment montré à travers une étude menée dans 38 pays émergents qu'entre 1996 et 2003 un gain de 10 points en pénétration de téléphonie mobile entraînait une hausse additionnelle de 0,59 % du PIB par habitant.

D'autre part, les populations de Kipilingu n'ont généralement pas accès aux agences bancaires. Les banques n'y investissent pas du tout en raison du manque d'infrastructures (routières, postales), des faibles densités, de l'isolement géographique... Néanmoins, les faibles taux de bancarisation ne sont pas dus seulement à la ruralité de ce groupement. Il s'agit aussi ici d'un problème structurel qui concerne l'ensemble du pays. Contrairement aux prestataires de services bancaires et financiers, les opérateurs de réseaux mobiles (ORM) ont récemment investi énormément dans la création de réseaux de plus en plus vastes, qui pénètrent au fin fond de zones rurales jusqu'ici marginalisées, afin de satisfaire la demande de communication. Avec la baisse du revenu moyen par usager provenant des services traditionnels, les ORM et leurs partenaires misent sur les plates-formes mobiles pour offrir de nouveaux types de services. En outre, les téléphones portables existent aujourd'hui dans une large gamme de modèles variés et peu coûteux, ce qui les met à la portée d'une section plus large de la population. La téléphonie mobile dans le groupement de Kipilingu permettra d'accélérer l'accès à des services monétaires (le paiement en ligne, la banque et le microcrédit), phénomène qui s'est affirmé il y a quelques années à peine, constituent l'une des applications les plus représentatives de cette tendance outre la communication et l'internet moteurs de développement aujourd'hui.

Conscient de ces enjeux, le CLD du groupement Kipilingu pour le cahier des charges de SABWE MINING a retenu ce besoin parmi les prioritaires et celui-ci a été approuvé par l'entreprise en vue de booster le développement de ce coin enclavé du pays.

10.4. Brève description du projet :

Le territoire Kipilingu étant enclavé et son nombre d'habitants faible suite à la fermeture de First Quantum en 2008, les réseaux de télécommunication nationaux ne trouvent aucune motivation de s'y installer pour raison de rentabilité étant donné que les charges seront loin au-delà des recettes.

Le présent projet va donc consister en une signature d'un contrat de fourniture de service entre l'entreprise Sabwe Mining et un réseau de téléphonie mobile locale en l'occurrence Airtel dont les services sont très diversifiés en RDC. Ce dernier devra monter une antenne qui pourra desservir tout le groupement Kipilingu et ainsi faciliter la communication, l'accès à l'internet et aux transactions financière via la monnaie électronique.

10.5. Localisation du projet

Ce projet sera impléménté dans les cinq villages concernés par le present cahier des charges. Les antenes seront installées à n'importe quel point des cinq villages ou le resau est facilemet capté.

10.6. Objectif du projet

Le présent projet vise de manière générale à améliorer quantitativement et qualitativement le niveau de vie de la population du groupement de Kipilingu par la desserte d'un réseau de téléphonie mobile local pouvant donner accès à l'internet, la communication et les transactions financières via la monnaie électronique.

10.7. Stratégie opérationnelle

La Société de télécommunication Airtel se charge pleinement de la fourniture d'un réseau de qualité au groupement Kipilingu moyennant un paiement que Sabwe Mining aura à honorer mensuellement pour couvrir les charges telles que la sécurisation des installations, le carburant pour les groupes électrogènes etc. étant donné que le marché local n'est pas aussi important pour couvrir toutes ces dépenses. Le modèle de contrat relatif à ce projet signé entre Sabwe Mining et Airtel RDC quant à ce, est repris en annexe V de la présente.

10.8. Suivi et évaluation

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Sakania et composé d'un (1) délégué de Sabwe Mining et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur les indicateurs de suivi ci-dessous repris en plus des aspects tels que : le respect des

procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à Sabwe Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau de contrôle de l'exécution du projet.

Les indicateurs de suivi et évaluation sont les suivants :

- Des antennes montées dans le territoire de Kipilingu ;
- La population a accès à des tarifs applicables partout en RDC par Airtel à tous les services dont les appels, la messagerie, l'internet et la monnaie électronique;
- La qualité des services fournis

10.9. Chronogramme d'activités

Figurant parmi les plus urgents, ce projet doit débuter aussitôt que le cahier des charges est signé notamment au second trimestre 2022 pour que avant l'avant de l'année que la population du groupement Kipilingu ait accès à tous les services de téléphonie mobile Airtel.

Tableau 21. Chronogramme d'activités pour la fourniture des services de téléphonie cellulaire

Activités	2022				
	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.
Montage des antennes Airtel	■	■			
Installation réseau			■		
Début de fourniture de signal pour téléphone mobile				■	
Début de fourniture de signal pour internet					■

10.10. Résultats attendus

A l'issue de ce projet on s'attend à

- Un accès à tous les services de téléphonie mobile dont les appels, la messagerie, l'internet et la monnaie électronique etc.

- Une création des emplois directs comme indirects dans le territoire Kipilingu en général et à Lonshi en particulier.

10.11. Budget du projet

Pour ce projet un contrat (repris en annexe VI) a déjà été signé entre Sabwe Mining et Airtel RDC. Un montant mensuel de 11 844 USD sera payé chaque mois par Sabwe Mining à Airtel RDC pour un total de **710 640 USD (Sept cent dix mille six cent quarante dollars américain)** sur les cinq les années retenues pour ce projet dans le présent cahier des charges. Une preuve de paiement d'une mensualité est reprise ci-dessous.

APPENDIX II : COSTS OF SERVICES
附件 II ：报价单

ORDER FROM:

Name: Jean Yang — Phone: +260[illegible]

Company Name : Sabwe Mining — Fax:

N° Impôt :

Address: Lonshi — Cell:

Service Order : Dedicated Internet — Email: [illegible]

Item	CODE	DESCRIPTION	QTY	PRIX pce	TOTAL USD	TOTAL CDF
1	1013RGNAT/NKAT/LUA/2020	Dedicated Internet 1:1	20	900,00	9 000,00	18 360 000,00
		Activation Fees (One Time Cost)	1	400,00	400,00	816 000,00
				TOTAL USD	[illegible]	[illegible]
				VAT 16%	[illegible]	[illegible]
				ACCISE TAX 10%	[illegible]	[illegible]
				GENERAL TOTAL	[illegible]	[illegible]

Le taux indiqué est valable durant 15 Jours. Prière vous rapprocher de votre gestionnaire de compte pour connaître le taux en vigueur.

Taux
2040 FC pour 1USD

CONFIRMED BY:
Sign-off & Stamp

KEY ACCOUNT MANAGER : NANCY SOPORE

Projet 11. Aménagement d'un terrain de football dans le village Lonshi

11.1. Titre du projet :

Projet d'aménagement d'un terrain de football dans le village Lonshi, groupement Kipilingo

11.2. Secteur d'intervention : Sport et loisir

11.3. Contexte et justification

Le sport et les activités récréatives sont essentiels pour mener une vie saine et active ainsi que rester en contact avec sa communauté. Le gouvernement congolais par l'entremise de son ministère des sports et de la jeunesse encourage le développement du sport au sein de la jeunesse que ça soit en milieu urbain qu'en milieu rural. En plus de l'éducation primaire et secondaire, le sport constitue un pilier pour assurer une occupation des jeunes, qui peuvent entrer dans les dérives en cas de non occupation.

Le milieu rural africain en général et congolais en particulier n'enregistre pas en son sein des infrastructures sportives qui du reste sont un apanage du milieu urbain. Les jeunes qui n'ont pas d'activité de loisir et certains talents ne seront jamais détectés dans ces milieux sans infrastructure sportive adéquate. Par manque d'une activité de sport ou de loisir, les jeunes des milieux ruraux sont exposés à des mariages précoces ou à l'exode vers les zones un peu plus développé, ce qui ne permet le développement de ces zones.

L'aménagement d'un terrain de football va aider la jeunesse des communautés touchées par ce projet de pratiquer le sport roi et ne pas envier leurs amis vivant dans les milieux relativement développés. Comme toute autre activité physique, la pratique du football permettra à ces jeunes de bien développer les facultés physiques. D'une autre part, elle permettra à l'école de la communauté d'organiser les séances de gymnastique avec les élèves.

11.4. Brève description du projet et stratégie opérationnelle

Aménagement d'un terrain sur une superficie de 100 m × 100 m soit un ha dans les conditions rurales. Cependant, le terrain de jeu proprement dit aura une dimension de 90,120 m x 45,90 m conformément aux normes de la Fédération Internationale du Football (FIFA).

Les coordonnées relatives à la localisation de l'école sont reprises dans le tableau 22 ci-dessous

Tableau 22. Coordonnées géographiques des sommets du terrain concédé parc le chef à la communauté pour l'aménagement d'un terrain de football

Point	Latitude	Longitude
1	13° 8'58.11"	28°54'33.12"
2	13° 9'2.11"	28°54'33.48"
3	13° 8'57.89"	28°54'39.59"
4	13° 9'1.90"	28°54'39.65"

Ce projet sera réalisé à travers une série d'activités notamment :

- Le dessouchage et le décapage

 Etant donné que nous sommes dans un milieu rural, le terrain de foot qui sera aménagé est occupé par les arbres, bien que ce soit une zone de forêt dégradée. Il sera donc question de procéder au dessouchage et décapage du terrain qui sera alloué au stade communautaire
- Le nivellement et le compactage

 Cette opération passera par le compactage, qui est une opération qui a pour but d'augmenter la densité sèche d'un sol, en chassant l'air qu'il contient, par pression, vibration ou percussion. Le nivellement quant à lui est l'action qui consiste à niveler, de mettre de niveau la surface (d'un sol, d'un terrain) pour en faire un plan uni et horizontal afin de minimiser la pente du terrain.
- Le traçage

 Consistera à utiliser la poudre de traçage pour délimiter les limites du stade de football ainsi que les différents carrés de jeu ;
- La mise en place des poteaux ;
- Le placement de 15 bancs métalliques.

Pour l'implémentation du présent projet, l'entreprise Sabwe Mining SARL devra privilégier les entrepreneurs locaux basés dans le groupement Kipilingu spécialisés dans les ouvrages du genre sur base d'un appel d'offre. A défaut d'une entreprise compétente localement, elle pourra sélectionner un entrepreneur national mais qui devra recruter la main d'œuvre locale.

La localisation du terrain à aménager est reprise sur la figure 6.

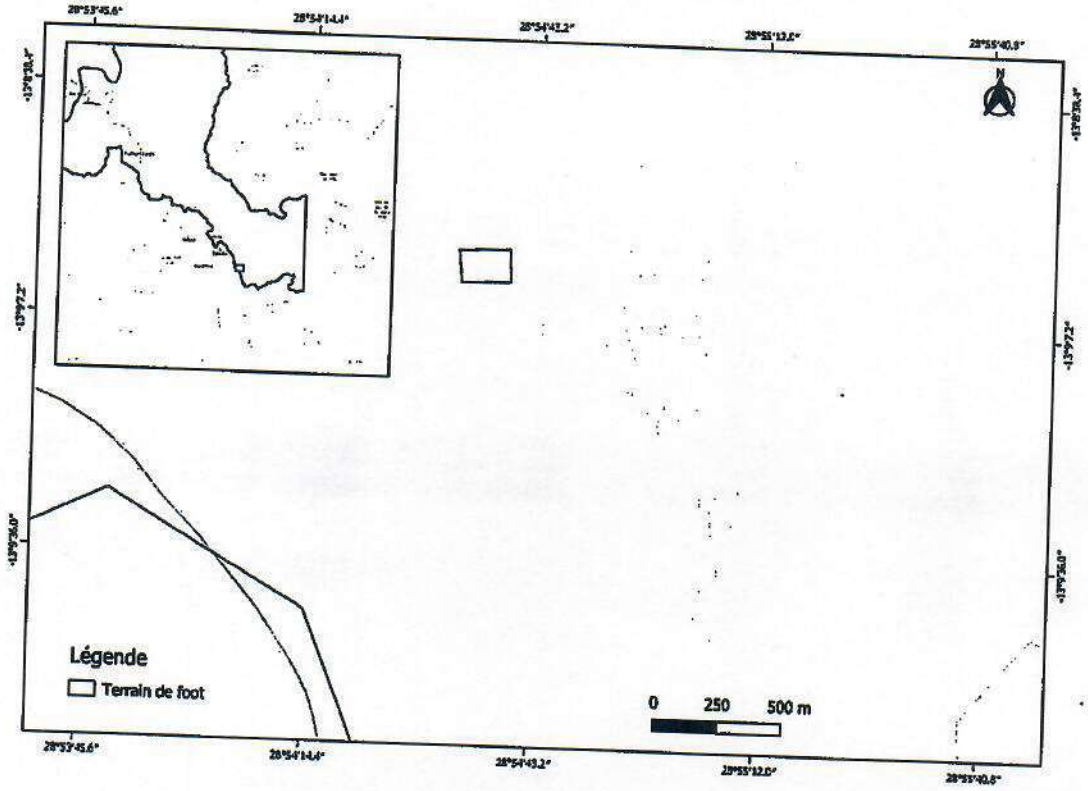


Figure 6. Carte présentant la localisation du terrain de foot

11.5. Objectif

Ce projet a pour objectif général de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse. Spécifiquement il vise à mettre en place pour la jeunesse un cadre de sport et de loisir mais également un lieu de grand rassemblement commentaires. Ce terrain pourra en outre servir de cadre approprié pour le cours de gymnastique inscrit dans le programme de toutes les classes primaires et secondaire en RDC.

11.6. Bénéficiaire

Le stade sera construit pour aider les jeunes de la communauté en général et plus particulièrement aux élèves pour leur loisir.

11.7. Résultats attendus

- Le terrain est dessouché ;
- Le terrain est décapé ;
- Le terrain est nivelé ;
- Le terrain est compacté ;
- Le stade est tracé ;

- Les bois sont acquis et placés ;
- Les bancs métallique au nombre de 15 sont placés.

11.8. Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation de ce projet sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Sakania et composé d'un (1) délégué de Sabwe Mining et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur le respect des engagements pris dans le contrat de passation de marché avec l'entrepreneur outre les aspects tels que : le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, l'audit des dépenses effectuées.

En temps opportun, il communiquera à Sabwe Mining le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but de d'optimisation d'implémentation du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

11.9. Chronogramme des activités

Tableau 23. Chronogramme des activités à réaliser pour l'aménagement du terrain de football

Activité	2026							
	Octobre				Novembre			
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
Dessouchage	■	■						
Décapage		■						
Nivellement			■	■				
Compactage					■	■		
Traçage							■	
Acquisition et fixation des bois							■	■

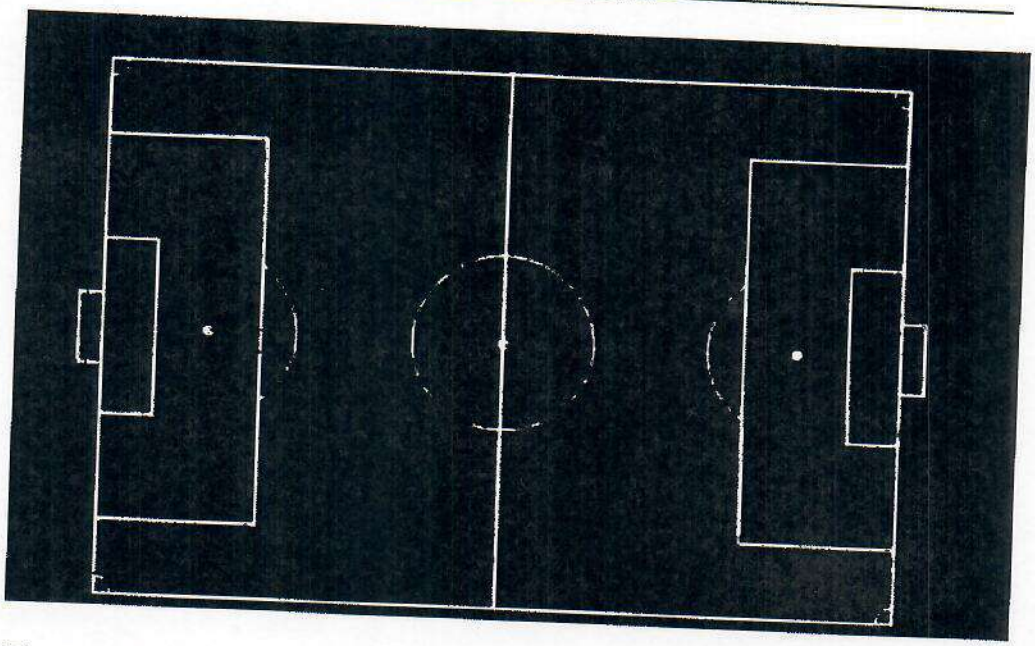


Figure 7. Croquis du stade de football communautaire à construire

11.10. Budget du projet

Le cout global de ce projet est de 49 640 USD.

Nous disons : **Quarante neuf mille six cent quarante dollars americains.**

Ci-après la facture proforma de realistion de ce projet :

PROPOSITION FINANCIERE EN VUE DE L'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A SAKANIA DANS LE HAUT-KATANGA

Client : SABWE MINING SARL : 18901, Rue Club NAUTIQUE, Q/Golf, C/Lubumbashi

1	Dessouchage	m^3	5	1200	6000
2	Décapage	m^3	5	1860	9300
3	Nivellement	m^3	5	1900	9500
4	Compactage	m^3	5	1760	8800
5	Traçage	m^2	10	80	800
6	Acquisition et fixation des bois	ff	1	8500	8500
7	Acquisition des filets	u	1	820	820
8	Bancs métalliques (16)	u	16	370	5920
	TOTAL				49640

Nous disons en toute lettre quarante et Neuf mille six cent quarante dollars américain

Mode de payement :
Virement Bancaire

Fait à Lubumbashi le 20/04/2022

BCDC :

GUEC SARL
Numéro du compte :
511200004973075

Ir KAMBALE KANGANO CHRISTIAN

Go Ufi... Eng... ring Consult
ID. Nat... 01-407-N5...B
RCCM : KNG/RC...
N° IMPÔT : A2...849 G

Projet 12. Prise en charges des primes mensuelles de tout le personnel du Complexe Scolaire Saint jean Bosco et du Centre de Santé de Lonshi.

12.1. Titre du projet

Prise en charges des primes mensuelles de tout le personnel du Complexe Scolaire Saint jean Bosco et du Centre de Santé de Lonshi.

12.2. Secteur d'activité :

Emploi, Travail, Prévoyance sociale, Education, Santé

12.3. Contexte et justification

L'éducation et la santé constituent deux secteurs de base pour le besoin primaire et sont mondialement considérés comme piliers du développement socio-économique. Dans le territoire de Sakania, le secteur éducatif s'est avéré très peu développé alors que la précarité des structures sanitaires constitue une préoccupation majeure pour la population de ce territoire en général, et en particulier la communauté du groupement Kipilingu. Ce dernier porte en son sein une seule école conventionnée catholique dont la situation aussi bien infrastructurelle que de formation laisse à désirer. Ceci reste valable pour la situation sanitaire.

Dans le groupement Kipilingu, près de 80% d'enfants en âge de scolarisation sont retenus à la maison et voués à d'autres occupations suite à un manque criant de compétence locale. A ceci s'ajoutent des longues distances et le manque des moyens de subsistance selon les ménages issus des autres villages qui ne font que renforcer le faible taux d'alphabétisation dans cette zone. Par ailleurs, comme partout dans le pays, l'éducation est tributaire de la capacité des parents à l'assurer pour leurs enfants. Cette situation qui présente un caractère généralisé n'épargne pas la communauté de Kipilingu impacté par les activités minières de SABWE MINING SARL. Ainsi donc, la prise en charge financière en termes de salaires des enseignants et autres subsides s'avère opportun pour soulager la population du groupement Kipilingu impactée par les activités minières de SABWE MINING.

S'agissant de la situation sanitaire, une structure médicale de faible taille telle que celle de Lonshi s'avère inopportune pour satisfaire au besoin de la population impactée par les activités minières de SABWE MINING qui s'étendent à près de 25 Km². Pour rappel, cet

unique centre hospitalier retrouvé dans cette zone et qui bénéficie déjà de l'assistance financière de SABWE MINING, était conçue pour une population de 5000 personnes alors que de nos jours, ce besoin a presque quadruplé. C'est ici qu'il s'avère urgent non seulement de renforcer la capacité de la structure médicale mais aussi d'augmenter la taille du personnel médical et paramédical qui doit être couvert par une assistance financière conséquente afin d'assurer la qualité de soins administrés à la population nécessiteuse.

Eu égards à toutes ces raisons, il s'est avéré opportun de retenir dans le cahier des charges des responsabilités sociétales de SABWE MINING, le projet de prise en charge des primes mensuelles de tout le personnel de l'école Saint Jean-Bosco et du Centre de santé de Lonshi.

12.4. Brève description du projet

Ce projet consiste en l'accompagnement financier du secteur de l'éducation et celui de la santé. Cet accompagnement implique la paie des salaires de 40 enseignants et du personnel administratif de l'école Saint Jean-Bosco. Il implique aussi les honoraires de 16 membres du corps médical et paramédical et de 5 agents administratifs. Ce projet assure aussi la couverture financière du suivi et encadrement psychopédagogique, et de maintenance des bâtiments.

12.5. Objectif du projet

Ce projet a pour objectif principal d'améliorer la qualité d'éducation et des soins médicaux dédiés à la communauté du groupement Kipilingu impactée par les activités minières de SABWE MINING. Spécifiquement, le projet s'engage à : (1) assurer le salaire des enseignants du primaire et ceux du secondaire; (2) assurer le salaire du personnel médical et paramédical; (3) couvrir le suivi et l'encadrement psychopédagogique.

12.6. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directs du projet sont notamment les enseignants de l'école Saint Jean-Bosco de Lonshi et le personnel médical et paramédical du centre hospitalier de Lonshi. Indirectement, tous les élèves de l'école Saint Jean-Bosco aussi bien du primaire que du

secondaire seront bénéficiaires des effets induits du projet à travers l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Il en sera de même pour les habitants de la zone impactée par SABWE MINING et des milieux environnants qui seront bénéficiaires des soins de qualité.

12.7. Localisation du projet

Le présent projet sera implémenté dans les deux structures (centre de santé et école) présentes à Lonshi mais les agents bénéficiaires habitent différents villages impactés du groupement Kipilingu.

12.8. Résultats attendus

Tout au long de l'exécution de ce projet, il sera observé une amélioration de la qualité de l'enseignement et une amélioration des conditions d'études des élèves (enfants des habitants de la zone impactée par SABWE MINING). Par ailleurs, la qualité des soins médicaux administrés aux habitants de la zone impactée sera nettement améliorée.

12.9. Stratégie de la mise en œuvre du projet

Ce projet d'appui financier à l'éducation et à la santé de la communauté de Kipilingu est un projet entièrement assuré et exécuté par SABWE MINING. Il concerne tous les habitants de la zone impactée par les activités minières de ladite entreprise. En ce qui concerne l'exécution de la paie des enseignants et agent auxiliaires, un contrôle systématique sera obligatoire. Les fiches de présences et prestations seront requises par le personnel avant tout accès à cette prime mensuelle. S'agissant du personnel soignant, en plus du control des fiches de prestation, les indicateurs de performance seront établis afin de se rassurer de la qualité des soins administrés aux patients. Les sanctions avec impact financier seront infligées aux personnes qui se montreront moins performantes au regard des indicateurs établis.

12.10. Suivi et évaluation du projet

Afin d'assurer la bonne conduite de ce projet d'appui financier à l'éducation et à la santé, un système de suivi et évaluation est requis. Il s'agira ici d'un suivi intervenu à deux niveaux tout en se référant au code minier et au règlement minier en vigueur. Premièrement, le comité local de suivi (CLS) sous l'autorité de l'administrateur du territoire de Sakania sera en charge de contrôle du bon déroulement du décaissement des fonds en faveur du personnel selon le chronogramme du cahier des charges établi. Ce contrôle sera organisé tous les six

mois (cfr Règlement minier, annexe XVII : Articles Article 15). Deuxièmement, un autre suivi sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) (Article 288 bis du Code minier). En voici les indicateurs de suivi:

- Nombre des enseignants et agents auxiliaires à payer;
- Nombre d'agents de santé et paramédicaux à payer.

12.11. Chronogramme des activités

Ce projet va couvrir 60 mois des primes des agents de ces deux structures précitées.

Le tableau 24 reprend le chronogramme d'activités pour l'implémentation effective de ce projet.

Tableau 24. Chronogramme d'activités

Activité	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 5			
	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4
Control physique																				
Contrôle d'éligibilité																				
Recrutement des nouvelles unités																				
Paie du personnel																				

12.12. Cout du projet

Ce projet sera entièrement financé par l'entreprise SABWE MINING dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis de la communauté du groupement Kipilingu affectée par ses activités minières. En voici les détails du financement tel que reparti par activités:

Budget du projet

1. Complexe Scolaire Saint Jean-Bosco

Tableau 25. Budget Salaire du personnel du Complexe Scolaire Saint-Bosco

Item	Affectation	Nbre d'unités	Salaire/mois (USD)	Salaire/an (USD)	Total 5 ans (USD)
	Préfet	1	297	3564	17 820
	Directeur	1	297	3564	17 820
	Cat_A	30	253	91080	455 400
	Cat_B	8	133	12768	63 840
	Gardiennage	2	100	2400	12 000
Frais d'encadrement psychopédagogique					20 000
Frais de suivi et évaluation					3000
Maintenance					12 000
Total general					**601 880**

Centre de Santé

Tableau 25. Budget Salaire du personnel du centre de santé

Item	Affectation	Nbre d'unités	Salaire/mois (USD)	Salaire/an (USD)	Total 5 ans (USD)
1	Médecin	2	900	10 800	54 000
2	Infirmier chef	1	626	7 512	37 560
3	Laborantin	2	494	11 856	59 280
4	Infirmiers_cat_A	4	361	1 444	17 328
5	Infirmiers_cat_B	7	240	1 680	2 0160
6	Technicien	3	150	450	5 400
7	Ménagers	2	132	264	3 168
Entretien					30 000
Maintenance					12 000
Total général					238 896

NB. Quelques preuves des montants perçus par catégorie comme prime mensuelle sont reprises en annexe VI.

Tableau résumé du budget du projet

Tableau 26. Résumé du budget Salaire du personnel du Complexe Scolaire Saint-Bosco et du Centre de Santé

Item	Désignation	Montant (USD)
1	Appui financier à l'enseignement de l'école	601 880
2	Appui financier au centre médical de Lonshi	238 896
	TOTAL	**840 776**

Nous disons : Huit cent quarante mille sept cent septante six dollars américains

DISPOSITIONS FINALES

1. Respectueuse des lois et règlement de la République démocratique du Congo, l'entreprise Sabwe Mining SARL s'engage à respecter les engagements contenus dans le présent cahier des charges ainsi que le chronogramme y relatif.

2. L'entreprise a l'obligation de mettre à la disposition des communautés affectées et le Comité Local de Suivi (CLS) toutes les informations pertinentes sur les projets qu'elle réalise pour permettre à ceux-ci d'en assurer le suivi. Sabwe Mining SARL s'assure que les informations partagées sont non seulement livrées, mais aussi comprises par toutes les parties prenantes, et rend des comptes aux communautés à tous les stades de l'exécution du présent cahier des charges.

3. Les communautés locales affectées s'engagent également à respecter les clauses du présent accord, à respecter, protéger et gérer en toute responsabilité les infrastructures qui seront réalisées.

4. Dans les six mois qui suivent la signature du présent cahier des charges, une évaluation sera organisée par l'entreprise en collaboration avec l'autorité communale pour examiner la mise en œuvre des projets.

Ainsi fait à Lonshi le ... /... /2022

Pour la société minière Sabwe Mining SARL

Mme JOEY QIW, Directeur Administratif

Lu et approuvé

Pour les communautés locales

Lu et approuvé par :

1. LOBIMA CHISENGA
2. KAZIMBA DOMINIQUE
3. MUSONDA GIVEN

4. SHILA Kuda
5. COLA MKUMBULA
6. K. DAMGOSa
7. KABAMBA - KABAMBA SAINT FLORIS
8. MWEWA MWANZA
9. Musila Lubuma
10 Edyasi Kalunga
11 KIMBA - CHRISTINE
12 MULOBA MWIKA
13 David Lutko Témoin
14 KATIMBE LAURENT

MWEWA MULOTA KASHIMBA
SIZENGE Dieudonné
Chef de Secteur de Balamba

REPUBLIQUE ... TERRITOIRE DE ... SECTEUR ... CHEF DE SECTEUR ... CHEF DE TERRITOIRE-DELEGUE

Annexe I. Procès-verbal d'identification de l'espace géographique impacté par le projet Sabwe Mining

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT KIPILINGU

Procès-verbal d'identification de la zone géographique impactée par le projet SABWE MINING sarl

Je soussigné, NKONDE SONGE Norbert, Chef coutumier du Groupement KIPILINGU, territoire de SAKANIA, avoir identifié avec le concours de mes notables et des experts du Bureau d'Etude PLANET CONSULTING AFRICA sarl, tout en se référant au rapport d'Etude d'Impact Environnemental et Social de 2018, les villages : **LONSHI, LAULE, MWELUSHI, MIRIASHI** et **LUCELE-SABWE** comme étant directement ou indirectement impactés par le projet d'exploitation minière de l'entreprise SABWE MINING.

Noms et signatures des Notables

LE CHEF DU GROUPENT KIPILINGU

NKONDE SONGE Norbert

CHEF COUTUMIER

CHEF DE GROUPEMENT KIPILINGU

Noms et signatures des experts

Prof Fidèle AMA
Gérant Planet Consulting Africa SARL

Master Héritier KHOJI
Expert en cartographie

Annexe II. Correspondances et ordres de mission relatifs à la supervision du cahier des charges de Sabwe Mining

SABWE A/R

MINING

CACHET DE RECEPTION
DIVISION PROVINCIALE DES MINES
HAUT-KATANGA
SECRETARIAT
DATE : 11/02/2022 HEURES : 14h20'
PAR L'AGENT : Joe Mwaba
N° D'ENREGISTREMENT SIGN :
TRAITER PAR LE BUREAU DATE :
SORTIE SOUS N°:

Lubumbashi, le 8 février 2022

Copie pour information
-Monsieur le Chef de Division des Mines Province du Haut-Katanga A Lubumbashi

CABINET DU [illegible] AFF.F.EDD/H-KAT
RECEPTION COURRIER
Date: 11 FEV 2022
Nom: Kalunga E
Signature:

A son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines Province du Haut-Katanga A Lubumbashi

Concerne : Votre supervision à l'élaboration de Cahier des Charges

Excellence,

Conformément à l'article 414 bis du Règlement Minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision dans le cadre du processus de l'élaboration de Cahier des charges entre notre Entreprise et les communautés impactées par notre projet.

En effet Excellence, les négociations sur ce sujet avec les communautés locales sont suffisamment avancées et voulons par ce fait nous conformer à la loi minière en nous mettant à la supervision de votre gouverne quant à ce. Ce processus concerne les communautés des villages SABWE, LONSHI et LUCHELE situés dans le groupement de KIPILINGU, secteur de BALAMBA, territoire de SAKANIA dans le Haut KATANGA.

Ainsi Excellence, dans les jours qui suivent, un Cahier des Charges vous sera soumis pour avis et considérations en vue de sa signature.

Tout en vous remerciant de votre bienveillante à notre requête, nous vous prions d'agréer excellence, l'expression de notre parfaite considération.

Pour l'entreprise **SABWE MINING SARL**
Direction Administrative

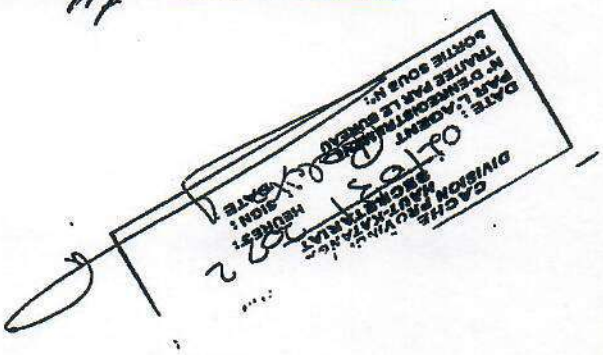
Joey Dicu

SABWE MINING SARL

萨布韦矿业有限公司

CABINET DU Min... ...ines/S.AFF.F.EDD/H-KAT
RECEPTION COURRIER
Date: 02 MARS 2022
Nom: ENMANUEL
Signature:

Lonshi, le 01 mars 2022



Copie pour information :

- **Monsieur le Chef de Division des Mines Province du Haut-Katanga A Lubumbashi**
- **Au Chef du Groupement KIPILUNGU A Lonshi**

A son Excellence Monsieur Le Ministre Provincial en charge des Mines Province du Haut-Katanga A Lubumbashi

Concerne : Votre supervision des négociations du cahier des Charges de SABWE MINING

Excellence,

Conformément à l'article 414 bis du Règlement minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision des négociations dans le cadre du processus de l'élaboration de Cahier des charges entre notre Entreprise et les communautés impactées par notre projet. Ces négociations interviendront à Lonshi en date du 12 Mars 2022 à 9h00 dans nos installations.

En effet, Excellence, notre entreprise est déjà en possession des besoins prioritaires identifiés par les communautés locales et nous voudrions votre supervision des négociations pour nous conformer à la loi minière.

Tout en vous remerciant de votre bienveillante à notre requête, nous vous prions d'agréer Excellence, l'expression de notre parfaite considération.

SABWE MINING SARL
LA DIRECTION ADMINISTATION
SABWE MINING
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

CHEF DE GROUPEMENT
KIPILINGU
Nkonde N...

PROJET D'ORDRE DE MISSION COLLECTIF N10:7/ /CAB/MIN&H/HAUT-KAT/2022

Pour Messieurs :

1. KITUNGWA Christian — Directeur de cabinet au ministère des Mines
2. MWANZA Dominique — Conseiller en Charge des Mines
3. NGOYI MALANGO SEBA — Chauffeur

SABWE MINING SARL
10001, rue OLIVE HAUTIQUE, QUOLF, Q/Lubumbashi, P/Katanga
R.D. CONGO
RCCM/18-B-4058
Id.Nat.:6-126-N08900N
N.I.F.: A1904102D
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Se rendent à	**: Lonshi/Territoire de SAKANIA**
Motif :	**Supervision des travaux de signature du cahier des charges de la société SABWE MINING SARL et les communautés locales.**
Durée :	**02 (deux) jours**
Départ prévu pour :	**Le 11 Mars 2022**
Mode de Transport :	**Par route**

Imputation : Gouvernement Provincial du Haut-Katanga

Visa Dircab GOUVPRO

Fait à Lubumbashi, le 0[illegible] 2022

MAWINE KAINDU Gloire

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT-KATANGA
MINISTERE DES MINES ET HYDROCARBURES
Le Ministre

Lubumbashi, le 04 MARS 2022

N° 10.71295/CAB/MIN.MINES & H/H-KAT/2022

A / R

CHEF DE GROUPEMENT
KIPILINGU
Nkonde Nsonge

NOTE EXPLICATIVE A LA MEILLEURE ET PARTICULIERE ATTENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU HAUT-KATANGA

(Avec l'expression renouvelée de ma haute considération)

Concerne : « *Supervision de négociation du cahier des charges [illegible] MINING* ».

VISA DIRCAB GOUPRO

Excellence Monsieur le Gouverneur,

1. Dans le cadre des missions dévolues du [illegible] provincial des mines et hydrocarbures, la société mini[illegible] SABWE MINING SARL vient d'introduire une demande par laquelle elle sollicite la supervision des négociations entre parties prenantes au Cahier des Charges.
2. Cette supervison est fixée au 12 mars 2022 à 9 heures dans les installations de SABWE MINING SARL à Lonshi.
3. A cet effet, je soumets à votre aval et signature le projet d'ordre de mission de mon Directeur de Cabinet et du Conseiller en charge des questions minières qui effectuent le déplacement pour Lonshi.

Haute considération

DECISION DU GOUVERNEUR

GOUVERN[illegible] HAUT-KATANGA
SEC[illegible] [illegible]
11404 [illegible]
Date d'en[illegible] 07 / 03 / 2022
N° Indicat[illegible] 741
Agent/Réceptionniste : NGOIE / ASSI KYEMBE

MAWINE KAINDU Georges

Adresse : 745, Av. [illegible] (Gouvernorat du Haut-Katanga) Commune de Lubumbashi

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA

SECTEUR DE BALAMBA

ORDRE DE MISSION N°19/190/013/SEC-BAL/MMKSD/mbw/2022

Nom Post-nom, prénom : **Monsieur KABUNDA KAMBOTWE Valentin**

Grade : **AGA1**

Matricule : **844 127**

Fonction : **COMPTABLE PUBLIC**

Est autorisé à se rendre de TSHINSENDA à LONSHI

- Motif de la mission : **REPRESENTER L'ENTITE DANS LE PROCESSUS DE CAHIER DE CHARGE SABWE MINING SARL**
- Moyen de transport : **PAR ROUTE**
- Date de départ : **13/02/2022**
- Date de retour : **FIN MISSION**
- Imputation : **ETD BALAMBA**
- Consigne : **Etre courtois**

NB : Les autorités tant civiles que militaires sont priées d'apporter leur assistance au porteur du présent en cas de nécessité.

Fait à Tshinsenda, 11/02/2022

LE CHEF DE SECTEUR

MWEMA MULOTA KASHIMBA

SELENGE N'Dieudonné

Annexe III. Procès-verbaux de désignation des membres du CLD

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANIA
SECTEUR DES BALAMBA
Le Chef de Secteur

Lonshi, 15/02/2022

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU GROUPEMENT KIPILINGU

Conformément au processus d'élaboration du cahier de charge de l'entreprise SABWE MINING sarl, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres délégués des villages LONSHI, MIRIASHI, MWELUSHI, LAULE et LUCELE-SABWE, étions réunis ce jour, en assemblée générale, élective à Lonshi dans le but de structurer notre Comité Local de Développement.

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour les fonctions en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
1	Chef NKONDE SONGE Norbert	M	Président
2	KAFIMBA DOMINIQUE	M	Vice-Président
3	MUSONDA WA MUSONDA Given	M	Secrétaire
4	CHOLA KUMBULA	M	Chargé du développement
5	KUNDA MWITA	F	Chargée du social
6	KABAMBA KABAMBA	M	Conseiller
7	NGOSA KINDA Franck	M	Conseiller
8	MWEWA MWANSA	M	Conseiller
9	MWILA MUSUMA	M	Membre
10	KALUNGA Elias	M	Membre
11	KINDA Christine	M	Membre
12	MUMBA MWILA	F	Membre
13	LAULE KISHIMBE	M	Membre
14	MUSENGE Norbert	M	Membre

Etaient présents : Cfr liste manuscrite en annexe

Fait à Lonshi 15/02/2022

148

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM	SEXE	FONCTION	NUM. TEL	SIG
01	MUSONDAWA MUSONDA	M	SECRETAIRE	0767808670	
02.	CHITEMBO PASCAL	M	V. PRESIDENT	0966982266	
03	KUMBA - CHA LAMUKA	F	SECRETAIRE	0963879134	
04	MUMBA - MWILA - SYLVIE	F	MEMBRE	076 5854180	
05	JOMBS KAPEMPULA	M			
06	KASENDA JEAYSON	M			
07	CAULE KALIMBE	M			
08	MUSUMBA CHAMGWE	M			
09	MUSONDA KATAMBO	M			
10	MWILA LUSAKA				
11	MORMBUC KIBOLI	M			
12	MWETWA KALIMBA	M			
13	MISAMBO JACQUES	M			
14	MUSENGE NORBERT	M			
15	KIBOYI GUSTAVE	M			
16	CHOMBELA CYPRIEN		TRESORIER	0776309938	
17	David Lukonde	M	Secretary		
18	KALUNDA KAMITA	M	PRESIDENT		
19	KUMBA LOUIS	M			
20	KASOKELA EMMA	M			
21	KALUNGA KIMBALL	M	PRESIDENT		
22	LUNDA CHEMBO	M			
23	Mulenga Kayamba	M	Secretary	—	
24	NKUMA LEONARD mupeta	M			
25.	DAVIS MWELWA	M			
26	KABAMBA ST FLORIS	M		0961766645	
27	LUMBA MILAMBO	M	SECRETAIRE	0969740255	
	KUNDA MWITA	F	TRESORIER / CHARGER DU SOCIALE	0762226225	
				0967594985	
				0961654023	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA

[redacted]

TERRITOIRE DE SAKANIA
SECTEUR DES BALAMBA
Le Chef de Secteur

Tshinsenda, 15/02/2022

N°19/190/...../BUR-SECT/MMKSD/yyg/2022

Copie pour information à :
- son Excellence Monsieur le Ministre en charge des Mines du Haut Katanga
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines du Haut Katanga
(TOUS) à **LUBUMBASHI**
- Monsieur l'Administrateur du territoire
- de et à **SAKANIA**

Objet : Transmission liste des membres du Comité Local de Développement du Groupement Kipilingu

A Monsieur le Directeur Général de SABWE MINING SARL
à **LONSHI**

Monsieur le Directeur Général,

Je viens par la présente vous transmettre ci-joint la liste des personnes constituant le Comité Local de Développement du groupement Kipilingu, Secteur des Balamba dans le cadre du Cahier des Charges de SABWE MINING SARL et vous en souhaite bonne réception.

Mes sentiments de parfaite collaboration.

LE CHEF DE SECTEUR

MWEMA MULOTA KASHIMBA
SELENGE N. Dieudonné

LISTE DE MEMBRES CONSTITUANT LE COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU GROUPEMENT KIPILINGU

N°	Noms	Sexe	Fonction
1	Chef NKONDE SONGE Norbert	M	Président
2	KAFIMBA DOMINIQUE	M	Vice-Président
3	MUSONDA WA MUSONDA Given	M	Secrétaire
4	CHOLA KUMBULA	M	Chargé du développement
5	KUNDA MWITA	F	Chargée du social
6	KABAMBA KABAMBA	M	Conseiller
7	NGOSA KINDA Franck	M	Conseiller
8	MWEWA MWANSA	M	Conseiller
9	MWILA MUSUMA	M	Membre
10	KALUNGA Elias	M	Membre
11	KINDA Christine	M	Membre
12	MUMBA MWILA	F	Membre
13	LAULE KISHIMBE	M	Membre
14	MUSENGE Norbert	M	Membre

Fait à Tshinsenda, le 15 février 2022

LE CHEF DE SECTEUR

MWEMA MUSOTA KASHIMBA

SELENGE II Dieudonné

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANYA

GROUPEMENT DE KIPILINGU

PROCES VERBAL DE VALIDATION DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES

L'an deux mille vingt deux, troisième jour du mois de Février conformément au processus d'élaboration du cahier de charge de l'entreprise SABWE MINING sarl, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres délégués du village..MILIASHI....., étions réunis ce jours chef le chef du village précité dans le but d'élire nos délégués au Comité Local de Développement.

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	MWILA LUSUMA	M	MILYASHI	CHEF COUTUMIER PRESIDENT
2	JACQUES - NAMBWE	M	"	VICE PRESIDENT
3	JACQUES - BISANGO	M	"	1ER SECRÉTAIRE
4	KISENGA - KOKOLO	M	"	VICE "
5	IRENE - MUSHITU	F	"	TRESORIÈRE

Etaient présents:

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KIMA MICOLEJU	M	MILYASHI	CHEF COUTUMIER		
2	MWILA LUSUMA	M	"	CHEF	0762620724	
3	MUSONDA ODETTE	F	"	COUTUMIER		
4	MUSONDA MUSHITU	M	"	"		
5	MUSONDA IRENNE	F	"	"		
6	MBAYO DORCAS	F	"	"		
7	KIBUYE MAMBWE	m	"	"	—	
8	KILUNDA MWEWA	m	"	"	—	
9	MUSONDA KATAMBO	m	"	"	—	
10	BOWA JACKY	m	"	"	—	
11	FRANCIOUS MWAMBA	m	"	"	0966230644	
12	MEMOKI MWAMASO	F	"	"	—	
13	MWAPE KILEMU	M	"	"	—	
14	CHAKUA SONCI	M	"	"	—	
15	KILOMENI KAMOSA	m	"	"	—	
16	LILYANE KATIKI	F	"	"	—	
17	BWANGA PAFUA	m	"	"	—	
18	MUMBA IRENE	m	"	"	—	
19	NGALULA TSHULU	F	"	"	—	
20	KISENGA MUMBA	m	"	"	—	
21	IOMU CHAKE	M	"	"	—	
22	MUKOSHA KATAMBA	m	"	"	—	
23	MAH MUKOKOSHA	m	"	"	—	

24	NDIMASI KILIMBA	M	MYRIASIH	11	—	
25	NKONDO KILIMBA	M	11	11	—	
26	FELISITAS MUSHITU	F	11	11	—	
27	MAUNDI MWANGHA	Z	11	11	—	
28	CHOMA MWANGHA	F	11	11	—	
29	CHANDA TITI	M	11	11	—	
30	SUSANA TITI	F	11	11	—	

Fait à MILIASIH., le 23../..02../2022

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANYA

GROUPEMENT DE KIPILINGU

PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE MWELUSHIAU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mille vingt deux, troisième jour du mois de Janvier conformément au processus d'élaboration du cahier de charge de l'entreprise SABWE MINING sarl, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres délégués du village... MWELUSHI....., étions réunis ce jours chef le chef du village précité dans le but d'élire nos délégués au Comité Local de Développement.

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	ELIAS KALUNGA	M	MWELUSHI	PRESIDENT
2	MONDEKA BORNIFACE	M	MWELUSHI	V/PRESIDENT
3	MARISOPO KAJANPU	M	MWELUSHI	SECRETARY
4	MWEMA MUFUMBI	M	MWELUSHI	V/SECRETARY
5	MWANSA KALALE	M	MWELUSHI	TREASURE.

Etaient présents:

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	WERIAS KOFWA	M	I. BEN	Chef VILLAGE	0969384132	
2	MARISOPO KAJANPU	M	" "	SECRETAIRE		
3	CHIBUYE MIRIAM	M	" "			
4	KABAMBA GIVEN	M	" "	V. SECRETAIRE		
5	MUMBA EMMANUEL	M	" "	NEANT		
6	KUNDA MISEPO	M	" "	"		
7	MWAPE SAKENI	M	" "	"		
8	LUNDA CHEMBO	M	" "	"		
9	MISEPO SIDNEY	M	" "	"		
10	NTAIMO STEWART	M	" "	"		
11	KALENGA MWAPE	M	" "	"		
12	KALUNGA JOHN	M	" "	"		
13	MBOLE NATHAN	M	" "			
14	NTAIMO JUSTINE	F	" "			
15	KALENGA JOSEPHINE	F	" "			
16	MALISOPO ASTRINE	F	" "			
17	MBWELA EDNA	F	" "			
18	MULONDA ROIDA	F	" "			
19	MULONDA MELDA	F	" "			
20	CHIBWESE PHIRISON	M	" "			
21	DAIMANI RABOSONI	M	" "			
22	KALUNGA KIPSON	M	" "			

23	ROBATI	M	M'BESHI	Mobard	—	
24	DESIRE	M	MWELUCHI	"	"	
25	ROGER	M	MWELUCHI	"	"	
26	CHANGWE ELIZA	F	MWELUSHI	"	"	
27	CHISENGA GWEN	F	MWELUSHI	"	"	
28	KALUNGA WILSON	M	MWELUSHI	"	"	
29	LUNDA LESTON	M	MWELUSHI	"	"	
30	KUNDA LOUIS	M	MWELUSHI	"	"	

31. LUNDA MAKASHINI M " "
32. MONDOKA BONIFACE M " " Fait à MWELUSHI le 03/04/2022
33 KACHOMBA PLICILA F " "
34 KACHOMBA FRIDA F " "
35. SHOMBE KUNDA " " SHOMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANYA

GROUPEMENT DE KIPILINGU

PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE..LUCELE.....AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mille vingt deux, dixième..... jour du mois de Février..... conformément au processus d'élaboration du cahier de charge de l'entreprise SABWE MINING sarl, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres délégués du village....., étions réunis ce jours chef le chef du village précité dans le but d'élire nos délégués au Comité Local de Développement.

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	KALUNGA KANTA	M	LUCHELE	AGRICULTEUR
2	KIBUYE GUSTAVE	M	SABWE	" "
3	MUSENGE NORBERT	M.	SABWE	" "
4	DAVID LUKONDE	M	LUCHELE	" "
5	CHOMBELA CYPRIEN	M	SABWE	" "

Etaient présents:

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	KALUNGA KANTA	M	LUCHELE	AGRICULT.		
2	KIBUYE GUSTAVE	M	SABWE	AGAICULT.		
3	MUSENGE NORBERT	M	SABWE	AGAICULT.		
4	DAVID LUKONDE	M	LUCHELE	AGRICULT	0974630	
5	CHOMBELA CYPRIEN	M	SABWE	AGRICULT.		
6	CHABALA EDISONI	M	LUCHELE	AGRICULT.		
7	MATAKA JOSEPH	M	LUCHELE	AGRICULT		
8	MWANSA REGINE	F	SABWE	AGRICULT		
9	DEO KALUNGA	M	LUCHELE	AGAICULT.		
10	BONI KANEWA	M	SABWE	AGAICULT		
11	KALUNGA LAURENT	M	SABWE	A.		
12	KALUNGA KELVIN	M	LUCHELE			
13	NKIMA ISACK	M	LUCHELE			
14	BONIFACE NGOSA	M	SABWE			
15	MUSENGE LAURENT	M	SABWE			
16	MWILA WATSON	M	LUCHELE			
17	KUNDA VINCENT	M	LUCHELE			
18	KUNDA ABRAHAM	M	SABWE			
19	MUSONDA DARIUS	M	LUCHELE			
20	MATAKA EDDICK	M	LUCHELE			
21	KALUNGA KALUNGA	M	LUCHELE			
22						

~~CEC~~ LUCELE

23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						

Fait à Lucele, le 10/1/02/2022

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANYA

GROUPEMENT DE KIPILINGU

PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE..LONSHI.....AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mille vingt deux,.....7ème..... jour du mois de .Février..... conformément au processus d'élaboration du cahier de charge de l'entreprise SABWE MINING sarl, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres délégués du village.....LONSHI....., étions réunis ce jours chef le chef du village précité dans le but d'élire nos délégués au Comité Local de Développement.

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	KINDJI-NGOSHI FRANCK	M	LONSHI	PRESIDENT
2	CHITEMBO- PASCAL	M	"	VICE PRESIDENT
3	KABAMBA²- STE FLORI'S	M	"	SECRETHIRE
4	MUMBA-MWILA SYLVIE	F	"	VICE SECRETHIRE
5	UMBA MILAMBO - ALAIN	M	"	TRESORIER

Etaient présents:

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	MUSONDA WAMUSONDA	M	LONSHI	SECRETAIRE AU CHEF COLLT	+260976380870	
2	PAST. MWELA-VINCENT	M	"	PAST. LOCAL	+260977411870	
3	PAST KABAMBA KICH	M	"	PA-O.C.	0767772061	
4	PAST KATUMBA DOMMIN	M	"	PASTEUR	0969798265	
5	FRANCK KULOFWA	M	"	ELEVAGE	0967469628	
6	MWANGE DOMINIQUE	M	"	CULTIVATEUR	-	
7	KINDA KASHIWA	M	"	COORDONATEUR	0981685311	
8	KINDA NGOSHI FRANCK	M	"	PRESIDENT	0966060554	
9	CHITEMBO PASCAL	M	"	V Président	0966982216	
10	KABAMBA STE FLORIS	M	"	SECRÉTAIRE	0762296225	
11	SABITO AGAMA	M	"	SECRETHIRE	0960993215	
12	UMBA MILAMBO	M	"	Vice Secrétaire NGCC	0967594211	
13	KINDA-CHALAMBIKA.C	F	"	Gem et Mate	0963279134	
14	NGANZE	F	"	ELUCO		
15	NKUMA LEGAMBA .M.	M	"	GIC. NGA	0961766545	
16	LULU-MALUNGU ALEX	M	"	C. TOUR NSCC	0963366374	
17	REJA-KITUNGWA	M	"	ELEVATEUR	0966759008	
18	MUMBA-MWILA SYLVIE	F	"		0765864180	
19	MWAMBA NDILU S	M	"		0960940285	
20	NGOY KILIKUMAI	M	"		0963630345	
21	KWEMBE TUNGAP	M	"		0967973101	
22	KASEBA WA KASEBA	M	"	ELEVEUR	0963349247	

23	KABUYA-KABUYA	M	LONSHI	CULTIVATEUR		
24	Mungu Nsenga	M	Lonshi	Rancer	0964914782	
25	Mubalaya Cleova	F	Lonshi	Infirmier	0976705184	
26	MUKANDY Tshibuki	M	LONSHI	Enseignant	096 -	
27	NAMBUE Ruth	F	Ménagère	Lonshi	0960262446	
28	MWEWA MUIANGA	M	LONSHI	Cultivateur	0966270974	
29	NGOIE-NDALA	F	LONSHI	menagère	065	
30	MASENGU-KABUYA	F	11	4	076	

Fait à Lonshi, le 07/02/2022

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT KATANGA

TERRITOIRE DE SAKANYA

GROUPEMENT DE KIPILINGU

PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE...LAULI.....AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mille vingt deux,.....15ième..... jour du mois de Février..... conformément au processus d'élaboration du cahier de charge de l'entreprise SABWE MINING sarl, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres délégués du village.....LAULI....., étions réunis ce jours chef le chef du village précité dans le but d'élire nos délégués au Comité Local de Développement.

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction
1	LAULE KATIMBE	M		
2	KISENGA DIEMS	M		
3	KIYUDA CHRISTINA CHRISE	F		
4	MUSUMBA CHAMGWE	M		
5	JOMAS KIPEMPULA	M		

Etaient présents:

N°	Noms	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1	LAULE KATIMBE	M	LAULE	AGRICULTEUR		
2	KISENGA JAMESON	M	"	"		
3	MUTALUSA RODWEI	M	"	"		
4	MWAPE ANNA	F	"	"		
5	NKIMA MUTOLWA	F	"	"		
6	MUTABE MONIQUE	F	"	"		
7	MATAFALI MEVIS	F	"	"		
8	BWALE MUTOLWA	F	"	"		
9	KUMBA MACHAMBA	F	"	"		
10	BENI LILIANE	F	"	"		
11	CHIBUYE DENIS	M	"	"		
12	MUTOLWA WHITI	M	"	"		
13	JONAS KIMPEPULA	M	LAULI			
14	MUSONDA MWAPE	F	LAULI			
15	MOFYA MUFULWE	M	"	"		
16	CHAMGWE MORGAN	M	"	"		
17	MULUWA KASELEKA	M	"	"		
18	KUMBA MUMBA	M	"	"		
19	MUSONDA MUAPE	F	"	"		
20	CHOLA MWENGWE	F	"	"		
21	MWAPE DIMESI	F	"	"		
22	NGOSA MWAPE	F	"	"		

23	KUNDA - CHALAMUKA - CHP	F	LAULE	AGRICULTEUR		
24	KITENGE - MATAFALI - EZE	M	〃	〃		
25	KABAMBA KABULO	M	〃	〃		
26	CHIBUYA KISENGA	M	〃	〃		
27	SAKALA ABRAHAM	M	〃	〃		
28	KUNDA AMOS	M	〃	〃		
29	MWAPE MAKUKASHI	M	〃	〃		
30	MAIKO NKIMA	M	LAULE	AGRICULTEUR		

Fait à ...LAULE... le ..05../..01../2022

31	MUKOSHA - NOEL	M	LAULE	AGRICULTEUR		
32	BILANZI - FREDERICK	M	〃	〃		
33	CHANGWE - MATHEW	M	〃	〃		
34	MULUBE - JENIFFER	F	〃	〃		
35	KUNDA - FREDERICK	M	〃			
36	MULENGA - JUNIOR	M	〃			
37	MUKOSHA - JEANNETTE	F	〃			
38	MWEEMBE JOSEPHINE	F	〃			
39	KUNDA - JEANNETTE	F	〃			
40	MUKOSHA - DJESIA	F	〃			
41	MUKOSHE - VERA		〃			
42	MOGANI MWAPE	M	〃			
43	KUNDA AMOS	M	LAULE	AGRICULT		
44	KUNDA - JULIETTE	F				

Annexe IV. Procès-verbaux d'identification et d'approbation des besoins prioritaires

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT DE KIPILINGU

Procès-verbal d'approbation des besoins prioritaires par le comité local de développement du groupement KIPILINGU pour le cahier des charges de SABWE MINING

Il s'est tenu dans le village LONSHI du groupement KIPILUNGU dans le territoire de SAKANIA, la réunion d'approbation des besoins prioritaires des villages impactés par l'entreprise SABWE MINING.

A l'issue de cette réunion les besoins prioritaires ci-après ont été retenus par le CLD :

1) Projet de construction et équipement d'une nouvelle école (primaire et secondaire)
2) Projet de construction et équipement d'un nouvel hôpital
3) Projet de prise en charge des enseignants de la nouvelle école
4) Projet de formation professionnelle ;
5) Projet d'adduction d'eau
6) Projet de réhabilitation du système d'adduction d'eau existant ;
7) Projet de fourniture des bancs de l'école Saint Jean Bosco
8) Projet de prise en charge du personnel du nouvel hôpital ;
9) Projet d'appui à la culture du maïs dans chaque village ;
10) Projet d'appui à la culture de haricot dans chaque village ;
11) Projet de réhabilitation des avenues « Dollars » et « Commerciales » ;
12) Projet d'appui à l'apiculture,
13) Projet de mise en place d'un verger de 2 à 5 hectares dans chaque village ;
14) Projet d'appui au transport des élèves,
15) Projet fourniture en énergie électrique dans le village Lonshi
16) Projet de dotation des panneaux solaires dans les 4 villages outre Lonshi ;
17) Projet d'appui au maraichage ;
18) Projet de construction et équipement de la maison du Chef de groupement ;
19) Projet de provision en tentes bâchées pour les cérémonies funéraires et des mariages dans chaque village ;
20) Projet d'aménagement d'un terrain de foot.

Fait à Lonshi, le 27. FEV. 2021

1) LAULE KATIMBE
2) MUMBA-MWILA-SYLVIE
3) MUSENGE NORBERT
4) KALUNGA-ELIAS
5) MWILA LUSUMA
6) MUSONDA WA MUSONDA
7) K. JOCK MOSES
8) KINDA KASALESE
9) CHEF NKONDE SONGE NORBERT P/C DELEGUE
10) KUNDA MWITA
11) KAFIMBA DOMMINIQUE

C. Nouvelle société civile.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT DE KIPILINGU

Lukusashi, le 28 FEV. 2022

Copie pour information :
-A son Excellence Monsieur le Ministre en charge des Mines du Haut Katanga
A Lubumbashi
-A monsieur le Chef de Division des Mines du Haut Katanga

Objet : Transmission du PV d'approbation des besoins prioritaires retenus par le CLD KIPLINGU

Au Directeur général de SABWE MINING SARL
A Lonshi

Monsieur le Directeur Général,

Je viens par la présente vous transmettre en annexe de la présente, le procès-verbal d'approbation des besoins prioritaires identifiés et retenus par le Comité Local de Développement institué pour le cahier des charges de votre entreprise.

Les dits besoins sont les suivants sont les suivants :

1) Projet de construction et équipement d'une nouvelle école (primaire et secondaire)
2) Projet de construction et équipement d'un nouvel hôpital
3) Projet de prise en charge des enseignants de la nouvelle école
4) Projet de formation professionnelle ;
5) Projet d'adduction d'eau
6) Projet de réhabilitation du système d'adduction d'eau existant ;
7) Projet de fourniture des bancs de l'école Saint Jean Bosco
8) Projet de prise en charge du personnel du nouvel hôpital ;
9) Projet d'appui à la culture du maïs dans chaque village ;
10) Projet d'appui à la culture de haricot dans chaque village ;
11) Projet de réhabilitation des avenues « Dollars » et « Commerciales » ;
12) Projet d'appui à l'apiculture,
13) Projet de mise en place d'un verger de 2 à 5 hectares dans chaque village ;
14) Projet d'appui au transport des élèves,
15) Projet fourniture en énergie électrique dans le village Lonshi
16) Projet de dotation des panneaux solaires dans les 4 villages outre Lonshi ;

17) Projet d'appui au maraichage ;

18) Projet de construction et équipement de la maison du Chef de groupement ;

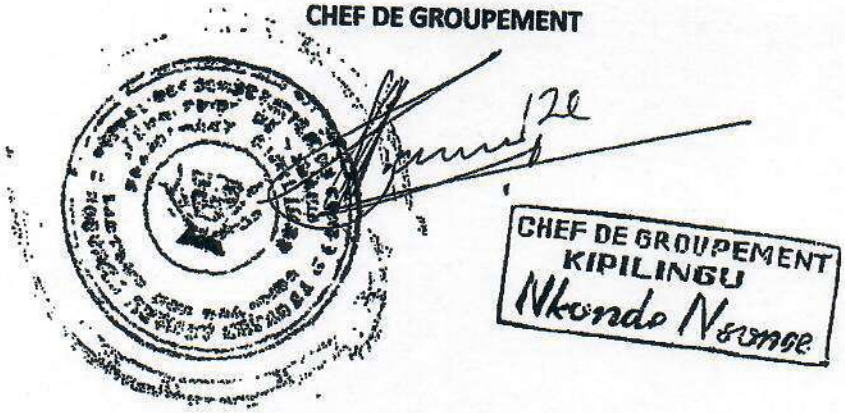
19) Projet de provision en tentes bâchées pour les cérémonies funéraires et des mariages dans chaque village ;

20) Projet d'aménagement d'un terrain de foot.

Tout en vous remerciant, veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

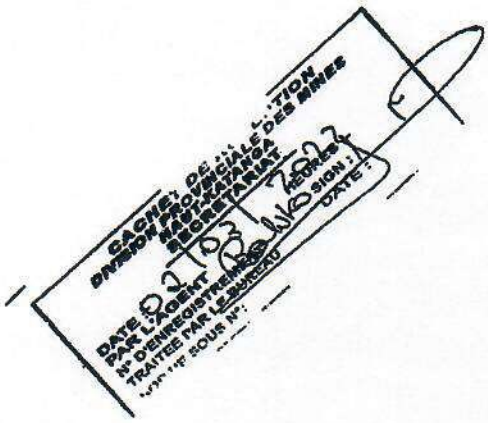
NKONDE SONGE Norbert

CHEF DE GROUPEMENT



SABWE MINING SARL

Lonshi, le 01 mars 2022



Copie pour information :

- **Monsieur le Chef de Division des Mines Province du Haut-Katanga A Lubumbashi**
- **Au Chef du Groupement KIPILUNGU A Lonshi**

Au Président du CLD du groupement KIPILINGU à Lonshi

Concerne : Accusé de réception de la liste des besoins prioritaires

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la liste des besoins prioritaires que le Comité Local de Développement que vous présidez a identifié pour les cinq villages impactés par le projet SABWE MINING.

En effet, Monsieur le Président, comme le recommande les prescrits de la Directive relative au modèle-type de Cahier des Charges de l'Annexe XVII du Règlement minier, j'invite votre comité aux négociations avec notre entreprise en date du *12 Mars 2022 à 9h00* dans nos installations à Lonshi.

Espérant obtenir une suite favorable à la présente, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
GROUPEMENT KIPILINGU

Procès-verbal de la séance des négociations des besoins prioritaires du Cahier des Charges de SABWE MINING

L'an deux mille vingt-deux, douzième jour du mois de Mars, il s'est tenu à Lonshi dans le site de l'entreprise SABWE MINING la séance des négociations des besoins prioritaires du cahier de charge de responsabilité sociétale de cette dernière avec le comité local de développement institué à cet effet sous la supervision du Ministère Provincial en Charge des Mines représenté par le Directeur de Cabinet Monsieur KITUNGWA Christian et le Conseiller en charge des Mines Monsieur MWANZA Dominique.

A l'issue de cette séance les besoins ci-après ont été retenus par l'entreprise et approuvés par le CLD.

1. Projet de construction et d'équipement d'une nouvelle école ;
2. Projet de formation professionnelle ;
3. Projet d'adduction d'eau ;
4. Projet de réhabilitation du système d'adduction d'eau existant ;
5. Projet d'équipement des bancs de l'école Saint Jean Don Bosco ;
6. Projet d'appui à la culture du maïs à travers la création d'un village agricole ;
7. Projet de réhabilitation des avenues commerciales et Dollars ;
8. Projet de prise en charge des factures de l'électricité pour toute la population de Lonshi ;
9. Projet de construction et d'équipement de la maison du Chef-de groupement ;
10. Projet d'aménagement d'un terrain de foot ;
11. Projet d'installation d'une antenne de communication pour ouvrir Lonshi au reste de la partie de la RDC;
12. Rénovation et augmentation de la capacité d'accueil de l'hôpital existant.

Etaient présent :

1. KITUNGWA Christian
2. MWANZA Dominique
3. JOEY QIW — Représentant de SABWE
4. ZHELUN XIE — Représentant de SABWE
5. MUSONDA WA MUSONDA Given — CLA SECRETAIRE
6. KALUNGA KIMBALA — CLA MEMBRE
7. COLA NKUMBULA Reginald — CLD "
8. LEHANI KAFINDA Léandre — MEMBRE HERBAE
9. KINDA KASALWE Benjamin — Nouvelle Société Civile
10. MWILA LUSUMA — CLD
11. DAVID LUKONDE — CLA Secrétaire
12. KINDA NGOSA — CLA
13. KABAMBA Saint Floris — CLA CONSEILLER
14. KINDA CHALAMUKA — CLD SECRETAIRE
15. KUNDA Syla — CLA SECRETAIRE SOCIAL
16. KAFINDA DOMINIQUE — CLD VICE-PRESIDENT

PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT DE KIPILINGU

CHEF DE GROUPEMENT KIPILINGU Nkonde Nsonge

CHEF DE GROUPEMENT KIPILINGU Nkonde Nso...

Liste des participants à la séance des négociations des besoins prioritaires du cahier des charges de Sabwe rubwing

(1)	MUSONDA WA MUSONDA GIVEN H.	SECRETAIRE	0767808670
(2)	KALUNGA KIMBALA GALAX		0969384132
3.	Cola MKUMBULA	Reginald	0968911249 / 0985712213
4.	LEHANI KAFINGA	LEANDRE	0967212533
5.	KINDA KAMBWE	Benjamin	Conseiller 0961619531
6	Alaida Lusuma		
7	David Lukonde		
8	K. MDA MGOSA		776304938
9.	KABAMBA	SAINT FLORIS	0966180659
10	KINDA-CHALAMUKA-	CHRISTINE	0962226225
11	KUNDA - SYLA		0963879134
12.	KAFINGA	DOMINIQUE CHABALA	0961654023
13.	Joey Qiao		0969798865
14	ZHELUN XIE		260766703845
15.	Pour la délégation		+243828399000
			0977818923 Cons. Mines.

Avenant au Procès-verbal de la séance des négociations des besoins prioritaires du Cahier des Charges de SABWE MINING signé en date du 12/03/2022

L'an deux mille vingt-deux, vint sixième jour du mois de Mars, il s'est tenu à Lonshi dans le site de l'entreprise SABWE MINING la séance des renégociations des besoins prioritaires du cahier de charge de responsabilité sociétale de cette dernière avec le comité local de développement institué à cet effet sous la supervision du Ministère Provincial en Charge des Mines représenté par le Directeur de Cabinet Monsieur KITUNGWA Christian et le Conseiller en charge des Mines Monsieur MWANZA Dominique.

A l'issue de cette séance il a été convenu la suppression de deux besoins notamment celui de construction et équipement d'une nouvelle école (projet 1) et celui de la construction et d'équipement de la maison du chef de groupement (projet 9). Parailleurs il a été décidé à l'unanimité la rénovation, l'équipement et l'augmentation de la capacité d'accueil de l'école existante Saint Jean Bosco.

Fait à Lonshi le 26 Mars 2022

Pour SABWE MINING

Pour la Supervision

Pour la Communauté

P.O Chef de groupement

Etaient présents :

N°	Nom	Organisation	Fonction	Signature
1	KITUNGWA Christian			
2	MWANZA Dominique			
3	JOEY QIW	SABWE	Director Admin	
4	ZHELUN XIE	SABWE	D.A.Adjoint	
5	MUSONDA WA MUSONDA	CLD	SECRETAIRE	
6	KALUNGA KIMBALA	CLD	MEMBRE	
7	COLA NKUMBULA Reginald	CLD	MEMBRE	
8	LEHANI KAFINDA Léandre	C.L.D	MEMBRE	
9	KINDA KASALWE Benjamin	H.S C.	COORDONATEUR	
10	MWILA LUSUMA	CLD	MEMBRE	
11	DAVID LUKONDE	CLD	MEMBRE	
12	KINDA NGOSA	CLD	CONSEILLER	
13	KABAMBA Saint Floris	CLD	Membre	
14	KINDA CHALAMUKA	CLD	MEMBRE	
15	KUNDA Syla	CLD	Charger du secteur	
16	KAFINDA DOMINIQUE	CLD	VICE-PRESIDENT	

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT DE KIPILINGU
VILLAGE DE MWELUSHI

PV D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE MWELUSHI

L'an 2022, 6ème jour du mois s'est tenu la réunion populaire d'approbation des besoins prioritaires des communautés du Mwelushi en présence de son chef, des représentants du chef de groupement Kipilingu et de la société civile. Les besoins ci-après ont été identifiés et présentés comme urgents et prioritaires :

1 Construction et équippement d'une école
2. Construction et équippement d'un [illegible]
3. Formation professionnelle [illegible]
4. Appui à la production [illegible]

Fait à Mwelushi, le 06 JAN 2022

1) KIMBA MESEC
2) KOLUGA
3) MELISODO Stephen
4) JESTINA NTAMU.
5) BONIFACE MONEOKA.
6) LYNDA MAKASHI
7) KANYENSHA CHARLES
8) MWENZA KALALE-
9) KALUNGA GIBSON
10) MWAPE SAKENJI
11) MAMBWA PACIFIC
12) KALENGA MWAPE-

13) Kabemba Lumpa
14) Kabemba Wilson
15) Ch. Steward Ntaimo
16) Colon. Kabemba
17) Lucy M. Kabemba
18) Lumpa Jumbe
20) MUNSHA ROBERT
21 CHILUFYA DESIRE
23) KISENGA ROGER
24) LUNDA MAKASHINI
25) MONGOKA BONIFACE
26) MWAPE MUFUMBA
27 KACHOMBA PLICILA
28 KACHOMBA FRIDAY
29 KUNDA SHOMBE - Shombe
30

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT DE KIPILINGU
Village : MILIASHI

PV. D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES DU VILLAGE MILIASHI

L'an 2022, le cinquième jour du mois de Février, s'est tenu dans le village MILIASHI, territoire de Sakania, groupement de Kipilingu, la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires du dit village sous la supervision du représentant du Chef Kipilingu et en Présence du Chef du village Miliashi lui même.
A l'issue de cette réunion, les besoins prioritaires suivants ont été adoptés par la communauté comme prioritaires :

1. Ecole
2. Hopital (Centre de santé)
3. Route Miliashi - Lonshi
4. Appui aux activités agric
5. Adduction d'eau.

Fait à Miliashi 05 FEV 2022

1. K. Jed A MSoSa FRH
2. MWEMA LUSUMA
3. MUSONDA ODETTEO
4. MUSONDA IRENNE
5. MUSONDA MUSHITU
6. MBAYO DORCAS
7. KIBUYE MAMBWE
8. KILIMBA MUKENIA
9. MUSONDA KAFAMBO
10. RONIA JACKY

~~11 Francisco Mkapa~~

11 FRANCISCUS MKAPA
12 MEMOLI MWAMBALO
13 MKAPA KINEMU
14 CHAKUA SONI
15 KILONGENI KAMOSA
16 LILYAKU KABAKI
17 BWANAUA PAFUA
18 MUMBA LAKU
19 NGALULA TEBULU
20 KISENGA MUMBA
21 LOMU CHAKE
22 MUKOSHA KATAMBA
23 MALI MUKOKOSHA
24 NDIMAGAI KILIMBA
25 NKONDE KILIMBA
26 FELISITAS MUSHATU
27 MAGUNDA MWANGALA
28 CHOLA MWANGALA
29 CHANDA TITI
30 SUSANA TITI

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANYA
GROUPEMENT DE KIPIUNGU

Procès verbal d'approbation populaire des besoins prioritaires du village LONSHI.

L'an 2022, neuvième jour du mois est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires du village LONSHI sous la présidence du Chef de village précité en présence des membres de la société civile, des chefs des confessions religieuses et représentants du chef de groupement.
A l'issue de cette réunion, les besoins prioritaires suivants ont été identifiés et retenus :

1. Construction d'un nouvel hôpital et réhabilitation / équipement de celui existant
2. Création d'un centre de formation professionnelle.
3. Adduction d'eau
4. Electricité
5. Ecole
6. Agriculture
 - Maïs
 - pisciculture
 - Elevage
7. Routes en terre battue
8. Marché (Construction).

fait à Lonshi, le 09 FEV. 2022

1) KINDA NGOY Cyr FMK — Chef Lonshi
2) CHITEMBO PASCAL — Vice Président Lonshi
3) KINDA KABALWE — 2e Nouvelle Société Civile

4) PASTEUR MUVELA-VALENTIN
5) Past. Mbemba-Ekombe-K.
6) PASTER KAFUMBA DOMINIQUE
7) FRANCK KIKOFIN KISANGA
8) BYUNDU-MWOMBE-DOMINIC
9. KABAMBA SAINT FLORIS
10) SABIDO DUMA EUGENAL
11 BEYA KITUNGWA
12 KIMBA-CHALAMILA EMMANUEL
13 Mumba Mwila Sylvie
14. Kalu Chalungu Alex
15 NKIMA LEONARD MUPEMA
16 Umba Mbambo Alain
17 NLANZE ALUFO
18. NGOY MUKUMBI FELICIEN
19. KWEMBE ILUNGA PASCAL
20. KASEBA WA KASEBA PATRICK
21 KABUYA - KABUYA AUDRU
22. MUEPU NSENGA BONIFACE MPP
23. Mubanga Chola Yvette
24 Mambwe Ruth.
26. MUKENDY KIBULO L.C.
26 MWEWA MWAHSN
27 NGOIS NDALA Jeanne
28 MASENGU-KABUYA PERSEVERANCE
29. IVETTE-LENGE
30. JOLIE-KAYEMBE
32. NYINGIKA-TSHISOLA
32. ZAINA-MWATA
33 KUBEMEWA-MARIE
34 DIXON-KANTRY
35. MBAYO-BONDO
6. DAVID-MWELA

RU PASTEUR
PASTER

174

RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA.
TERRITOIRE DE SAKANIA.
GROUPEMENT DE KIPILUNGU
VILLAGE LAULE

P.V. D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRE DU VILLAGE LAULE

L'an 2022,

s'est tenue dans le Village LAULE, dans le territoire de SAKANIA, Groupement de Kipilungu, dans le Village portant le même nom, la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires pour le développement du dudit Village sous la supervision du Chef Kipilungu et en présence du Chef de Village Laule en personne les besoins prioritaires suivants ont été adoptés par la Communauté. Au terme de cette réunion, la priorité a été :

1) Ecole
2) Clinique
3) Eau
4) ~~Pont (Route)~~ Route.

Fait à LAULEL, le 19 FEV. 2022

1.
2. KISENGA JAMESON
3 MUTOLWA RODWEL
4 MOFYA MUFULWE

5. CHANGWE MORGAN
6. MWITWA KASELEKA
7. KUNDA MUMBA
8. MUSONDA MWAPE - OK.
9. CHOLA MWENGWE
10. MWAPE DINESI
11. NGOSA MWAPE
12. MWAPE ANNA
13. NKIMA MUTOLWA
14. MWAPE MONIQUE
15. MATAFALI MEVIS
16. BWALE MUTOLWA
17. KUNDA MACHAMBA
18. BENI LILIANE
19. CHIBUYE DENIS
20. MUTOLWA WAITI
21. MULENGA ISAC
22. KIMBA - CHALAMUKA - CHRISTINE
23. KITENGE MATAFALI EZEKIEL
24. KABANGA KABULO -
25. CHIBUYE KISENGA
26. SAKALA ABRAM.
27. KUNDA AMOS
28. MWAPE MAKUKISHI
29. KIPEMPULA JONAS ok
30 MAIKO NKIMA
31 DJIGEL - KATIMBE
32 FERDINA KATIMBE
33 LONA - KATIMBE
34 KISENGA TAISON
35 KITIMBE VERONIQUE

35 KATIMBE MESSI
36. MUKOSHA - CHRISTINE
37 NKOMBE - WIDIKA
38 KUNDA KETRUDI
39 KIMBA KUNDO
40 KIMBA MAELO
41 MWAPE DJASTINE
42 KIMBA MASHIDJO
43 KUNDA PATRICK
44 LOUIS LEWISI
45 KUNDA - MUSAMBA
46 MWAPE - MOGAMI
47 MWELWA - DJECK
48 KIBUYE MAKO
49 KAFIMBA DOMINIQUE
50 KAFIMBA ENOK
51 MUSONDA - OSCARINE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT DE KIPILINGU
VILLAGE LUCELE /SABWE

P.V. D'APPROBATION POPULAIRE DES BESOINS PRIORITAIRE DU VILLAGE LUCELE/SABWE

L'an 2022, le vingtième jour du mois de février ;

S'est tenue au sein du village Lucele dans le Territoire de SAKANIA, Groupement Kipilingu, la réunion de validation populaire de besoins prioritaires pour le développement des villages Lucele/Sabwe sous la supervision du chef Kipilingu et en présence des Chefs des villages susmentionnés. Ainsi que les représentants des communautés religieuses (catholique et protestante).

Les besoins ci-après ont été adoptés par les deux communautés comme priorité à l'issue de la réunion : 1. Ecole
2. clinique
3. Agriculture
4. Eau potable
5. Route Lucele/Sabwe

Fait à Lucele le 20 FEV. 2022

1. KALUNGA KANTA
2. KIBUYE GUSTAVE
3 MUSENGE NORBERT
4 David Lukonde
5 CHOMBELA CYPRIEN

6. CHABALA EDISONI
7. MWAPAKA JOSEPHAT
8. Mwansa REGINE
9. Deo Kalunga
10. Boni Kamfwa
11. KALUNGA - RAURENT
12. Kalunga Kelvin
13. Nkuna Isaak.
14. Bonface Ngosa.
15. MUSENGE LAURENT
16. mwiinwat. S.N.
17. KUNDA ERNSA
18. KUNDA ABRAHAM
19. MUSONDA DARIUS
20. MATAKA EDRICK
21. KALUNGA KALUNGA

Lubumbashi, le 22 Avril 2022

Comité Local de Développement du
Groupement Kipilingu pour le Cahier
des Charges de Sabwe Mining.
Village Lonshi,
Territoire de Sakania

Copie pour information
-A Monsieur le Ministre Provincial en charge
des Mines de la Province du Haut-Katanga
-Au Chef de Division des mines du Haut-Katanga
Tous A Lubumbashi

Concerne : Besoin prioritaire ignoré
par le CLD lors des négociations

A Monsieur le Directeur Général de
SABWE MINING
A Lonshi

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, nous venons auprès de vos hautes responsabilités demander votre clémence pour l'approbation par votre entreprise d'un besoin extrêmement prioritaire mais jamais exprimé par notre Comité Local de Développement.

En effet, depuis la fermeture de First Quantum en 2010, le pouvoir d'achat de la population de Lonshi est très bas. De ce fait la majorité de ménages sont dans l'incapacité de supporter leurs soins de santé et même les frais d'études de leurs enfants. Pour cette raison, nous venons auprès de votre bienveillance Mr le Directeur Général, solliciter votre approbation du besoin de prise en charge des salaires des agents de l'école « Complexe Scolaire Saint Jean Bosco » de Lonshi et du Centre de Santé de Lonshi dans le cadre de votre Cahier des Charges.

Tout en vous remerciant de votre bienveillante, nous vous prions d'agréer Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.

Pour les membres du CLD :

1. NGOSA KINDA FRANCK · CLD CONSEILLER
2. KALUNGA KIMBALA ELIAS · CLD MEMBRE
3. MUSONDA WA MUSONDA GIVEN CLD SECRETAIRE
4. KAFIMBA DOMINIQUE CLD
5. MUMBA MWILA SYLVIE CLD · VICE-PRESIDENT
6. KINDA CHALAMUKA CLD · MEMBRE
7. MUSENGE NORBERT CLD MEMBRE
8. KUNDA MWITA CLD MEMBRE
9. MWILA LUSUMA CLD CHARGE DU SOCIAL
10. SONGE NKONDE CLD MEMBRE

PRESIDENT

P.O REPRESENTANT
NGOSA FRANCK

SABWE
MINING

Lubumbashi, le 18 mars 2022

Reçu ce 22/04/2022
Secrétaire du CLD
GIVEN MUSONDA

Copie pour information
-Monsieur le Chef de Division des Mines
Province du Haut-Katanga
A Lubumbashi
-Au Chef du Groupement KIPILUNGU
A Lonshi

Au Président du CLD du groupement KIPILINGU à Lonshi

Concerne : **Accusé de réception**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 22 Avril 2022, sollicitant l'approbation par mon entreprise du besoin de prise en charge des salaires des agents du Complexe Scolaire Saint Jean Bosco et du Centre de Santé de Lonshi. Je vous en remercie vivement.

J'ai le plaisir de vous annoncer par la présente que la suite réservée par mon entreprise à votre requête est positive et invite en date du 28 Avril 2022 le Comité Local de Développement que vous présider à une séance de signature d'un deuxième avenant au procès-verbal de négociation des besoins de notre cahier des charges signé en date du 12 Mars 2022.

Veillez agréer Monsieur le Président l'expression de ma parfaite considération.

LA DIRECTION GENERALE

SABWE MINING

Deuxième avenant au Procès-verbal de la séance des négociations des besoins prioritaires du Cahier des Charges de SABWE MINING signé en date du 12/03/2022

L'an deux mille vingt-deux, vingt-huitième jour du mois d'Avril, il s'est tenu à Lonshi dans le site de l'entreprise SABWE MINING la séance de signature du deuxième avenant au Procès-verbal de la séance des négociations des besoins prioritaires du Cahier des Charges de SABWE MINING signé en date du 12/03/2022.

A l'issue de cette séance, le besoin de prise en charge des salaires des agents du Complexe Scolaire saint Jean Bosco et du Centre de Santé de Lonshi exprimé tardivement par le CLD a été approuvé par l'entreprise sans débat vu son caractère prioritaire et urgent dans l'entité.

Fait à Lonshi le 28 Avril 2022

1. NGOSA KINDA FRANCK - CLD CONSEILLER
2. KALUNGA KIMBALA ELIAS. CLD MEMBRE
3. MUSONDA WA MUSONDA GIVEN CLD SECRETAIRE
4. KAFIMBA DOMINIQUE CLD VICE-PRESIDENT
5. MUMBA MWILA SYLVIE CLD MEMBRE
6. KINDA CHALAMUKA CLD MEMBRE
7. MUSENGE NORBERT CLD MEMBRE
8. KUNDA MWITA CLD CHARGE DU SOCIAL
9. MWILA LUSUMA CLD MEMBRE
10. SONGE NKONDE CLD PRESIDENT

P.O REPRESENTANT
NGOSA FRANCK

pour Sabwe Mining Sàrl :

1. Qiao Ying
2. ZHELUN XIE (Mondi)

Annexe V. Actes de cession

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT KIPILINGU

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, NKONDE SONGE Norbert Chef coutumier du Groupement KIPILINGU, territoire de SAKANIA, autorise par la présente à : Monsieur/Madame/ ou Autre : **COMMUNAUTE, DANS LE CADRE SOCIAL dû A LA SIGNATURE D'UN CAHIER DES CHARGES PAR L'ENTREPRISE SABWE MINING** d'occuper d'un terrain cédé dans le cadre social au profit de la communauté du village LAULE.

Village : LAULE

Superficie cédée : 10 m/ 10 m

Motif : Forage d'un puit communautaire dans chaque terrain

NB. Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

K. Mas Mso Son

LE CHEF DU GROUPENT KIPILINGU

NKONDE SONGE Norbert

CHEF COUTUMIER

CHEF DE GROUP
KIPILINE
Nkonde I

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT KIPILINGU

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, NKONDE SONGE Norbert Chef coutumier du Groupement KIPILINGU, territoire de SAKANIA, autorise par la présente à : Monsieur/Madame/ ou Autre : **COMMUNAUTE, DANS LE CADRE SOCIAL dû A LA SIGNATURE D'UN CAHIER DES CHARGES PAR L'ENTREPRISE SABWE MINING** d'occuper trois terrain cédés dans le cadre social au profit de la communauté du village LONSHI.

Village : LONSHI

Superficie cédée : 10 m/ 10 m pour chaque terrain

Motif : Forage d'un puit communautaire dans chaque terrain

NB. Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

LE CHEF DU GROUPENT KIPILINGU

NKONDE SONGE Norbert

CHEF COUTUMIER

CHEF DE GROUPEMENT KIPILINGU

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT KIPILINGU

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, NKONDE SONGE Norbert Chef coutumier du Groupement KIPILINGU, territoire de SAKANIA, autorise par la présente à : Monsieur/Madame/ ou Autre : **COMMUNAUTE, DANS LE CADRE SOCIAL dû A LA SIGNATURE D'UN CAHIER DES CHARGES PAR L'ENTREPRISE SABWE MINING** d'occuper d'un terrain cédé dans le cadre social au profit de la communauté du village MWELUSHI.

Village : MWELUSHI

Superficie cédée : 10 m/ 10 m

Motif : Forage d'un puit communautaire dans chaque terrain

NB. Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

LE CHEF DU GROUPENT KIPILINGU

NKONDE SONGE Norbert

CHEF COUTUMIER

CHEF DE GROUPEMENT
KIPILINGU

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT KIPILINGU

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, NKONDE SONGE Norbert Chef coutumier du Groupement KIPILINGU, territoire de SAKANIA, autorise par la présente à : Monsieur/Madame/ ou Autre : **COMMUNAUTE, DANS LE CADRE SOCIAL dû A LA SIGNATURE D'UN CAHIER DES CHARGES PAR L'ENTREPRISE SABWE MINING** d'occuper d'un terrain cédé dans le cadre social au profit de la communauté du village MIRIASHI.

Village MIRIASHI

Superficie cédée : 10 m/ 10 m

Motif : Forage d'un puit communautaire dans chaque terrain

NB. Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

LE CHEF DU GROUPENT KIPILINGU

NKONDE SONGE Norbert

CHEF COUTUMIER

CHEF DE GROUPEMENT KIPILINGU

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT KIPILINGU

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, NKONDE SONGE Norbert Chef coutumier du Groupement KIPILINGU, territoire de SAKANIA, autorise par la présente à : Monsieur/Madame/ ou Autre : **COMMUNAUTE, DANS LE CADRE SOCIAL dû A LA SIGNATURE D'UN CAHIER DES CHARGES PAR L'ENTREPRISE SABWE MINING** d'occuper deux terrains cédés dans le cadre social au profit de la communauté des villages LUCELE et SABWE.

Villages : LUCELE et SABWE.

Superficie cédée : 10 m/ 10 m pour chaque terrain

Motif : Forage d'un puit communautaire dans chaque terrain

NB. Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

LE CHEF DU GROUPENT KIPILINGU

NKONDE SONGE Norbert

CHEF COUTUMIER

CHEF DE GROUPEMENT KIPILINGU

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT KIPILINGU

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, NKONDE SONGE Norbert Chef coutumier du Groupement KIPILINGU, territoire de SAKANIA, autorise par la présente à : Monsieur/Madame/ ou Autre : **COMMUNAUTE, DANS LE CADRE SOCIAL dû A LA SIGNATURE D'UN CAHIER DES CHARGES PAR L'ENTREPRISE SABWE MINING** d'occuper trois terrain cédés dans le cadre social au profit de la communauté du village LONSHI.

Village : LONSHI

Superficie cédée : 10 m/ 10 m pour chaque terrain

Motif : Forage d'un puit communautaire dans chaque terrain

NB. Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

LE CHEF DU GROUPENT KIPILINGU

NKONDE SONGE Norbert

CHEF COUTUMIER

CHEF DE GROUPEMENT KIPILINGU

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE SAKANIA
GROUPEMENT KIPILINGU

ACTE DE CESSION D'UN TERRAIN A USAGE COMMUNAUTAIRE

Je soussigné, NKONDE SONGE Norbert Chef coutumier du Groupement KIPILINGU, territoire de SAKANIA, autorise par la présente à : Monsieur/Madame/ ou Autre : **COMMUNAUTE, DANS LE CADRE SOCIAL dû A LA SIGNATURE D'UN CAHIER DES CHARGES PAR L'ENTREPRISE SABWE MINING** d'occuper un terrain cédé dans le cadre social au profit de la communauté du groupement **KIPILINGU.**

Localisation : village LONSHI.

Superficie cédée : 100 m/ 200 m

Motif : Aménagement d'un terrain de foot

NB. Ce terrain ne fera jamais l'objet de conflit et n'appartiendra jamais à une personne physique.

Nom et signature du Notable

B. Mat Msofan

LE CHEF DU GROUPENT KIPILINGU

NKONDE SONGE Norbert

CHEF COUTUMIER

CHEF DE GROUPEMENT KIPILINGU Nkonde Songe

Annexe VI. Pièces diverses

ZESCO TPIN: 1001750872

CUSTOMER TPIN: 1002018875

JCHX MINING
LONSHI MINE, 0, 99999-MINE OFF TAG ARGUN ESTR
MUNKULUNGWE NDOLA
COPPERBELT PROVINCE
ZAMBIA

ZESCO LIMITED

ELECTRICITY CHARGES TAX INVOICE

Contract/Service No.: 4734345

Invoice No.: 322683974

Contracted Tariff: IT-MD CAPACITY ABOVE 7500 KVA

Service Address: LONSHI MINE, 0, 99999-MINE OFF TAG ARGUN ESTR, MUNKULUNGWE NDOLA , COPPERBELT PROVINCE, ZAMBIA

Meter Reading Date:

Billing Date: 10/03/2022

DUE DATE: 17/03/2022

ZESCO LIMITED P.O. BOX 33304 Telephone 228084/96 VAT No. 10013869-13

Bill Items	Meter Number	Previous Reading	Present Reading	Meter Constant	Consumption KWh/KVA	Rate	
Bal. B/fwd							1,766,748.58
Payments rec'd							-1,766,748.58
ENERGY STANDARD	ZB1805225	41846578	42909664	1	1063086	0.36	382,710.96
ENERGY PEAK		3521108	3852825	1	331717	0.45	149,272.65
ENERGY OFF-PEAK				1	763888	0.27	206,249.76
DEMAND STANDARD		4968	4816	1	4816	127.10	207,013.20
DEMAND PEAK		4951	9693	1	4742	158.88	234,804.60
DEMAND OFF-PEAK		4682	9682	1	4682	63.55	100,629.07
FIXED CHARGE					0	0.00	-3,510.39
EXCISE DUTY						3.00%	39,125.87
V.A.T.						16.00%	214,931.44

ARREARS				TOTAL BALANCE
Balance over 90 days: 0.00	Balance over 60 days: 0.00	Balance over 30 days: 0.00	Current : 1,558,252.94	1,558,252.94

Consumption Period: 01/02/22 to 01/03/22

This bill is based on ACTUAL readings

PAYMENT AFTER 10/03/2022 ARE NOT SHOWN

Interest will be charged on overdue accounts at 0.00 % per month.

IMPORTANT NOTES OVER LEAF

THANK YOU FOR KEEPING YOUR ACCOUNT UP TO DATE

SAVE ENERGY AND SAVE MONEY: KEEP OVEN DOOR COMPLETELY CLOSED UNTIL FOOD IS COOKED
SWITCH THE IRON OFF WHEN INTERRUPTED WHILST IRONING IRON CLOTHES IN LARGE BATCHES

ZESCO POWERING THE NATION THROUGH INNOVATION

ZESCO TPIN: 1001750872

CUSTOMER TPIN: 1002018875

ZESCO LIMITED

ELECTRICITY CHARGES TAX INVOICE

JCHX MINING
LONSHI MINE, 0, 99999-MINE OFF TAG ARGUN FSTR
MUNKULUNGWE NDOLA
COPPERBELT PROVINCE
ZAMBIA

Contract/Service No.: 4734345

Invoice No.: 3222774613

Contracted Tariff: IT-MD CAPACITY ABOVE 7500 KVA

Service Address: LONSHI MINE, 0, 99999-MINE OFF TAG ARGUN FSTR, MUNKULUNGWE NDOLA , COPPERBELT PROVINCE, ZAMBIA

Meter Reading Date:

Billing Date: 10/02/2022

DUE DATE: 17/02/2022

ZESCO LIMITED P.O. BOX 33304 Telephone 228084/76 VAT No. 10013869-13

Bill Items	Meter Number	Previous Reading	Present Reading	Meter Constant	Consumption (MWh/kVA)	Rate	
Bal. B/fwd							1,208,053.85
Payments rec'd							-1,208,053.85
ENERGY STANDARD	ZB1805225	40574345	41846	1	1272233	0.36	458,003.88
ENERGY PEAK		3074300		1	446808	0.45	201,063.60
ENERGY OFF-PEAK				1	878661	0.27	237,238.47
DEMAND STANDARD		3892	4968	1	4968	127.10	210,958.85
DEMAND PEAK		3880		1	4951	158.88	262,804.49
DEMAND OFF-PEAK				1	4951	63.55	105,118.49
FIXED CHARGE					0	0.00	3,510.39
EXCISE DUTY						3.00%	44,360.95
V.A.T.						16.00%	243,689.48

ARREARS				TOTAL BALANCE
Balance over 90 days: 0.00	Balance over 60 days: 0.00	Balance over 30 days: 0.00	Current : 1,766,748.58	1,766,748.58

Consumption Period: 01/01/22 to 01/02/22

This bill is based on ACTUAL readings

PAYMENT AFTER 10/02/2022 ARE NOT SHOWN

Interest will be charged on overdue accounts at 0.00 % per month.

IMPORTANT NOTES OVERLEAF

THANK YOU FOR KEEPING YOUR ACCOUNT UP TO DATE.

SAVE ENERGY AND SAVE MONEY. KEEP OVEN DOOR COMPLETELY CLOSED UNTIL FOOD IS COOKED. SWITCH THE IRON OFF WHEN INTERRUPTED WHILST IRONING. IRON CLOTHES IN LARGE BATCHES.

ZESCO POWERING THE NATION THROUGH INNOVATION

CONTRACT FOR THE SUPPLY OF PRODUCTS AND SERVICES
产品服务供应合同

BETWEEN:
合同方

AIRTEL CONGO RDC SA, having its head office located in Kinshasa at 130B of avenue Kwango in Commune de la Gombe, registered with the Trade and Furniture Credit Register under number CD/KNG/RCCM/13-B-01054, duly represented for the purposes hereof by its Managing Director, Mr. Thierry DIASONAMA; hereinafter referred to as "AIRTEL", on the one hand;
刚果金 AIRTEL 公司，总部位于 Commune de la Gombe 金沙萨 Kwango 大道 130B，公司商务信贷注册号为 CD/KNG/RCCM/13-B-01054，由其常务董事 Thierry Diasonama 先生代表，公司简称为 AIRTEL，作为合同一方；

AND
和

SABWE MINING SARL, whose head office is established 18901, Rue CLUB NAUTIQUE, Q/GOLF, C/Lubumbashi, P/Katanga, DRC registered with the Trade and Personal Property Credit Register under number CD/LSH/RCCM/16-B-4058. and with the National Identification under number 6-128-N06560N. represented for the purposes hereof by Mr. Zhang Jianzhong, as Chief Executive Officer; hereinafter referred to as "THE CUSTOMER" on the other hand.
萨布韦矿业有限公司，总部位于 刚果民主共和国加丹加省/卢本巴希市 GOLF 区，航海俱乐部街 18901 号，商务信贷注册号为 CD/LSH/RCCM/16-B-4058，国家识别码 6-128-N06560N，由其法人代表 张建中先生 作为代表，下文简称"客户"，作为合同另一方。

PREAMBLE
前言

The company AIRTEL CONGO RDC SA operates, under the concession license of public telecommunications services issued by the Ministry of PTT under number 002/1 / DRT / 013 / GSM-9/99 dated December 28 1999, a GSM cellular telephone network in the Democratic Republic of Congo. As such, it offers public and private companies, governmental and non-governmental institutions, and global communication solutions.
刚果金 AIRTEL 公司依据工信部（Ministry of PTT）1999 年 12 月 28 日颁发的编号 002/1 / DRT / 013 / GSM-9/99 的公共电讯服务特许经营许可证，在刚果金共和国运营有一套 GSM 移动电话网络。由此，AIRTEL 为上市公司、私有公司、政府部门以及非政府机构提供全球性通讯解决方案。

SABWE MINING SARL would like to benefit from AIRTEL a provision of a high speed Internet connection for its office situated at Sakania Lonshi Copper Mine, Upper Katanga Province, Democratic Republic of Congo, by microwave links and voice communication for all its employees.

This commercial offer having been approved, the parties have agreed to enter into this contract, the terms and conditions of which follow:
萨布韦矿业有限公司希望 AIRTEL 通过微波链和声讯方式为其员工在 刚果民主共和国上加丹加省萨卡尼亚龙溪铜矿 的办公室提供高速网络连接服务。
与此相关的商务方案已获批，双方特此约定如下事项并签订服务合同：

Article 1: OBJECT
第一条：目的

AIRTEL undertakes to provide the CUSTOMER with a high speed internet connection.
AIRTEL 承诺为客户提供高速网络连接服务。

The parties certify that a survey of the site to be connected was carried out by AIRTEL before the provision of the service with a view to confirming the conditions of the supply and the tariffs to be applied. The terms, conditions and specifications for the provision of the service provided as well as the list of equipment necessary for the provision of the services are given in Annexes I and II.
双方确认 AIRTEL 在提供服务前将对现场进行考察，以确认现场条件和所适用的费率。服务条款、条件、说明以及服务所需设备清单详见附件 I 和 II。

Article 2: AIRTEL'S OBLIGATIONS
第二条 AIRTEL 的义务

For the purposes of this agreement, AIRTEL must provide the CUSTOMER:
为本协议之目的，AIRTEL 必须为客户提供：

- a repeater tower of 70m height built at Lukele located at Latitude-13.120497°; and Longitude 28.908821, which will give the possibility to deploy the Micro wave link up to Lonshi (Sabwe Mining)
- 在 Lukele（纬度-13.120497°，经度 28.908821）建设一架 70 米高的中继塔，以便为龙溪（萨布韦矿业）部署微波链接
- maintenance and security on its telecommunication site to be erected in the town of Lukele
- 在 Lukele 镇设立电讯维护及安保中心
- A symmetrical bandwidth of 30 Mbps for the dedicated internet connection;
- 30 Mbps 对称带宽的专有互联网连接
- Mobile phone signal service shall be provided within 5 months from the date of signing this Agreement, and Internet service shall be provided within 9 months
- 本协议签署之日起 5 个月内提供手机信号服务，9 个月内提供互联网服务
-

Airtel may at any time take the initiative to review or improve the service provided, as to its capacity or nature, as well as the conditions of access or use after a notification sent to the CUSTOMER for a period of 2 months.
AIRTEL 可在提前 2 个月向客户发出通知的情况下，随时主动要求对服务进行评估或提升，评估具体内容包括服务能力、性质、接入及使用条件。

AIRTEL is also responsible for:

AIRTEL 还应负责：

- Provide the CUSTOMER with a reliable and permanent connection. In the event of a failure on the network, it will be granted a period not exceeding 48 hours in order to remedy this situation. The parties will come together to discuss a "service level agreement" SLA corresponding to the minimum necessary for the proper functioning of the service, in terms of availability and continuity of the technical network;
- 为客户提供长期可靠的连接。如出现网络故障，其保证在 48 小时内予以修复。双方将共同商定一份“服务层面的协议”，该协议中将约定为确保服务正常运转，即确保网络可使用性及连续性的最基本要求；
- Ensure the complete maintenance of the equipment allowing the connection of the CLIENT's equipment to its optical fiber cable network;
- 确保对设备进行全套维护，以保证客户设备与光纤网络的连接；
- For the proper functioning of the link, acquire technical support and ensure permanent monitoring throughout the period of execution of this contract.
- 合同执行期间，为确保网络正常连接，提供技术支持和长期监控。

Article 3: CLIENT'S OBLIGATIONS
第三条：客户义务

- The CLIENT undertakes to: Provide the AC Power to the Airtel Site located at Lonshi village, and answer for the maintenance of power supply equipment.
- 客户保证：在龙溪村为 AIRTEL 现场提供交流电，并负责对供电设备进行维修。
- In the event of abusive or fraudulent use of its network by the CLIENT, the latter will be prosecuted and will have to bear the consequences which may lead to the termination of the contract;
- 如客户滥用或不正当使用网络，则客户将面临起诉、承担相应后果、并可能面临终止合同。
- All the equipment necessary for the installation of the connection will be supplied by AIRTEL and will remain its property at the end of this contract. Before installation work, a list of equipment to be supplied by AIRTEL will be drawn up jointly by the two parties and annexed to this contract;
- 网络连接所需的一切设备均由 AIRTEL 提供，合同期结束时该等设备所有权归 AIRTEL 所有。安装前，双方将起草一份需由 AIRTEL 提供的设备清单，作为合同附件；
- Take all appropriate measures to protect your own data and / or software from contamination by possible viruses, worms circulating on the Internet or hacking from the Internet and to carry out regular backups.
- 采取一切适当措施保护你方数据和/或软件免受网络上的病毒、蠕虫侵扰、或黑客攻击，并进行常规备份。

Article 4: CONSIDERATION AND INVOICING
第四条：对价及开票

The consideration for the services provided by AIRTEL in accordance with this contract are given in detail in Annex II. However, AIRTEL can review the consideration for the services or re-negotiate the said cost at a specific period of time.
AIRTEL 依照本合同提供的服务价格详见附件 II。但是，AIRTEL 保留在一定时期对其服务价格审议并重新谈判的权力。

AIRTEL will starts billing on the day when it provides normal Internet service to customers, and will send to the CUSTOMER, no later than on the 7th day of each month, an invoice setting out the details of the services provided and their costs.
AIRTEL 向客户提供正常网络服务的当日开始计费，并在每月 7 号之前向客户发送发票，列明其所提供的服务详情及对应价格。

The CLIENT must pay the invoice no later than fifteen days following the day of the receipt of said invoice. The CLIENT undertakes to make all the necessary diligence to issue the payment.
客户必须在收到发票后的 15 天内支付所列款项。客户承诺将尽一切合理努力按时完成付款。

Any delay in payment beyond the 22nd day of the month will constitute formal notice from AIRTEL. In the event of the CLIENT's balance in AIRTEL's book a month delay in payment, AIRTEL will have the right to suspend the services provided to the Customer.
任何延迟付款，即晚于每月 22 号付款均将招致 AIRTEL 的正式通知。如客户欠款时间达到一个月，则 AIRTEL 有权中止提供服务。

In the event of persistence beyond 2 months, AIRTEL will be obliged to terminate this contract immediately without this giving rise to any compensation for the CLIENT.
如客户欠款时间超过 2 个月，则 AIRTEL 将不得不立即终止合同，且无需为此向客户提供任何赔偿。

Article 5: DURATION AND TERMINATION
第五条：合同期和终止

This agreement is entered for a 5 years term beginning from the date of its signature. It will renew automatically unless terminated earlier by one Party or the other through a written notice delivered at least three (3) months before the date of termination.
本协议自签字之日起有效期 5 年。除非由合同任何一方在到期日前至少三（3）个月发出书面通知而提前终止，否则本合同自动续期。
However, this contract may be terminated at any time, at the initiative of one of the parties or in the event of a serious contractual fault committed by either party.
然而，本合同可由任何一方主动提出、或因任何一方严重违约而随时终止。
In such a case, termination will take place automatically, three months after receipt, by one or other of the parties, of the termination letter sent by registered mail to the post office or to the bearer with acknowledgment of receipt.

该等情况下，合同将在任何一方收到另一方以挂号信方式寄出的终止通知函后的三个月自动终止。
Contractual fault is presumed to be serious when:
严重合同违约是指以下情形：

- The CUSTOMER does not fulfill its obligation to pay invoices after several summons from AIRTEL;
- 客户收到 AIRTEL 多次通知后仍未按合同约定履行其付款义务。
- AIRTEL's services in accordance with this contract are intentionally poorly rendered to the point of prejudicing the CUSTOMER.
- AIRTEL 故意提供较差的服务，以至于损害客户利益。

Article 6: FORCE MAJEURE
第六条：不可抗力

In the event of force majeure, the services under this agreement may be suspended. Such a suspension of services does not give rise to any penalty.
不可抗力情况下，合同下的服务可中止。该等中止服务不会造成任何惩戒。
By force majeure is understood to mean any fact that is unforeseeable, insurmountable or beyond the control of the parties and the occurrence of which prevents the normal performance of this contract.
不可抗力是指任何不可预见、不可逾越、或超出合同双方可控范围的，妨碍合同正常执行的事件。

On the occurrence of the case of force majeure, the affected party is obliged to inform the other at the latest five days after the occurrence of the case by registered letter or by hand with acknowledgment of receipt.
出现不可抗力事件时，受影响的一方应在出现该事件后最迟五天之内通过挂号信或亲自递送的方式向另一方发送通知（需要收条）。

Article 7: CONFIDENTIALITY OF INFORMATION
第七条：保密性

The parties undertake to keep as strictly confidential all technical, commercial, financial, legal and operational information relating to the contractual terms and conditions of this contract provided and revealed by one party to the other. The party issuing the information will remain the exclusive owner of its confidential information. The receiving party will only use the confidential information for the purpose of achieving the objectives of this contract, both in its financing and in its documentation without prior written notice from the issuing party.
双方承诺将对合同一方提供或透露给另一方涉及本合同条款的，一切技术、商务、财务、法律及运营信息严格保密。发出信息的一方享有对其机密信息的独家所有权。在未取得另一方书面许可的情形下，获得信息的一方仅可出于本合同之目的使用该等信息，无论是在融资或文件记录中。
In the event that a third party requests this type of information, the parties must then work together to analyze the consequences that could result from this revelation and decide on the release of this information.

如有第三方要求获知此类信息，双方应共同分析该等披露的后果并决定是否披露。

These confidentiality clauses cannot be applied in the following case:
本保密条款不得使用于如下情形：

- Information which, after disclosure, becomes accessible through a publication without any fault on the part of the receiving party;
- 披露后，非因信息接收方的过错而可从公共领域获知的信息；
- Information that the receiving party can claim to already have in its possession or which was disseminated independently before its disclosure and which was not directly or indirectly received from the sending party which is and must be covered by the transmitting party;
- 接收方声明在该等披露前其已拥有的、或另行传播的、并非直接或间接从发送方处获得的信息；
- Information that the receiving party can claim to have received through an authorized channel from third parties and not directly or indirectly from the transmitting party;
- 接收方声明其从第三方的经授权渠道，而非直接或间接从传播方获得的信息；
- Information required by a court or government body, a standardization service or a stock exchange service.
- 法庭或政府机构、标准化服务或证券交易服务机构要求的信息。

The party receiving the information may only reveal it to its employees, representatives, advisers or consultants for whom knowledge of this information is essential for the performance of tasks in connection with the terms and conditions of the contract.
接受信息的一方仅可向为依照本合同条款执行相关任务而有必要获知该等信息的雇员、代表、顾问或咨询师披露信息。
As such, the receiving party will be held solely responsible for any disclosure of confidential information by its employees, representatives, advisers or person acting on its behalf.
因此，信息接收方应对代表其的雇员、代表、顾问或咨询师的披露行为全权负责。

Article 8: MISCELLANEOUS
第八条：其他

This contract and its appendices replace any previous verbal or written agreement and constitutes the only commitment made between the parties as to the subject matter it contains.
本合同及其任何附件替代双方就本合同之事项先前达成的任何口头或书面协议，且构成双方间的唯一承诺。

The parties affirm that article 1 constitutes exclusively the object of the present. Any extension of services or activities must be the subject of an amendment negotiated and signed by the parties.
双方确认第一条构成目前的唯一目标。任何对服务或活动的扩展需由双方另行谈判并签订书面修订案。
The parties will not be bound by any other commitment, declarations, guarantees, promises or other obligations not specified in writing herein.

双方不受任何未在本合同中明确列出的承诺、声明、保证、诺言或其他义务之约束。
The parties agree not to assign or transfer any of their rights, obligations or responsibilities arising hereof without the prior written consent signed by mutual agreement.
双方约定未取得双方书面同意的情况下，不会委托或转移其在合同下的任何权力、义务或责任。

Article 9: GOVERNING LAW AND DISPUTES SETTLEMENT
第九条：适用法律及争议解决

In the event of a disagreement arising from the interpretation or application of this contract, the parties agree to submit to an amicable settlement. In the event of failure, the parties will appoint an arbitrator which will have a sit at Lubumbashi to decide between them in accordance with OHADA legislation, in particular the uniform act of March 11, 1999, relating to arbitration law.
如因本合同的解释或执行而发生任何分歧，双方应通过友好协商解决。如协商未果，双方可任命一位仲裁员，根据 1999 年 3 月 11 日颁布的统一法——OHADA 法律和仲裁法，在卢本巴希进行仲裁。

Thus done in Kinshasa, in two original copies, each party having withdrawn its ... December 2021.
本合同于 2021 年 12 月**日在金沙萨签署，一式两份，双方各执一份。

FOR AIRTEL

Thierry DIASONAMA

Managing Director
常务董事

TO THE CUSTOMER 客户

Zhang Jianzhong

Legal Representative
法人代表

APPENDIX N ° I: LIST OF EQUIPMENT 设备清单

1. Cambium CPE EPMP 200 outdoor unit
2. CPE EPMP 200 Dish
3. Cambium CPE Poe AC Indoor Module
4. SFTP Cat 6 Cable
5. Pole for external Antenna fixation

4

APPENDIX II : COSTS OF SERVICES
附件 II ：报价单

ORDER FROM:

Name: Jason Yang

Company Name : Sambwe Mining

N° Impôt :

Address: Lonshi

Service Order : Dedicated Internet

Phone: +260769146562

Fax:

Cell:

Email: yangfisheng@jchume.com

Item	CODE #	DESCRIPTION	QTY	PRIX pce	TOTAL USD	TOTAL CDF
1	1013RGKAT/HKAT/LUA/2020	Dedicated Internet 1:1	30	300,00	9 000,00	18 360 000,00
		Activation Fees (One Time Cost)	1	400,00	400,00	816 000,00
				TOTAL USD	$9 400,00	19 176 000
				VAT 16%	$1 504,00	3 068 160
				ACCISE TAX 10%	$940,00	1 917 600
				GENERAL TOTAL	$11 844,00	24 161 760

Le taux indiqué est valable durant 15 Jours. Prière vous rapprocher de votre gestionnaire de compte pour connaître le taux en vigueur .

Taux
2040 FC pour 1USD

CONFIRMED BY:
Sign-off & Stamp

KEY ACCOUNT MANAGER : RANDY BOPORE

SABWE MINING/LONSHI

COMPLEXE SCOLAIRE SAINT JEAN BOSCO

LISTE DE PAIE MOIS D'AVRIL 2022

NUMBER	NAME	GRADE	SIGNATURE
1	LULU MALUNGU ALEX	DIRECTEUR D'ECOLE	297$
2	NKULU NGOIE ANTOINE	PREFET DES ETUDES	297$
3	KAVU MBU ZOZA	TEACHER	253$
4	KINDA CHALAMUKA	TEACHER	253$
5	MWANGE FAILA	TEACHER	253$
6	MPOYO NDA LA	TEACHER	253$
7	KISENGA KUNDA	TEACHER	253$
8	MPWEKELA MWADI	TEACHER	253$
9	MAINA KILOBA	TEACHER	253$
10	MOMA WA KALUNDA	TEACHER	253$
11	KISENGA BWALE	TEACHER	253$
12	MUKALAYI KIBULU	TEACHER	253$
13	KUNDA KATEMA	TEACHER	253$
14	UMBA MILAMBO	TEACHER	253$
15	KUNDA KISONDE	TEACHER	253$
16	KASHIBA KALEMFWE	TEACHER	253$
17	NGOSA MUSHILI	TEACHER	253$
18	KALONJI MALU	TEACHER	253$
19	MAFUNYA KONA	TEACHER	253$
20	TSHIMWANG MBAMB	TEACHER	253$
21	MBAYA KAFUND	TEACHER	253$
22	KATENDE BADIBANGA	TEACHER	253$
23	KAFWANKA MWELA	TEACHER	133$
24	MAMBWE BERNADETTE	TEACHER	133$
		TOTAL	5920$

LONSHI-CLINIQUE

PERDIEM PERSONNELS Oc avril 022

NOMS ET POSTNOMS		OCCUPATION	MONTANT	SIGNATURE
MWEWA	MWANSA	INFIRMIER CHEF	626 dollars	
MBUYA	KAMUKA	LABORANTIN	494 dollars	
MUBANGA	CHOLA	INFIRMIERE	361 dollars	
MPANGA	MUTOBOLA	INFIRMIERE	240 dollars	
KISENGA	MUSONDA IDA	FEMME DE SALLE	132 dollars	
			1853 dollars	

MWEWA MWANSA

INFIRMIER CHEF

LONSHI -CLINIC

03/05/022

LONSHI RDC